

BNP PARIBAS B PENSION STABILITY

FONDS D'EPARGNE-PENSION

Fonds commun de placement à nombre variable de parts public de droit belge répondant aux conditions prévues par la Directive 2009/65/CE

DISCLAIMER :

« L'investisseur durable d'un monde qui change » reflète l'objectif de BNP Paribas Asset Management d'inscrire le développement durable dans le cadre de ses activités, sans pour autant que tous les produits ne s'inscrivent dans le cadre des articles 8 ou 9 du Règlement Européen 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« SFDR »).

Vous trouverez plus d'informations sous le lien www.bnpparibas-am.com/en/sustainability-bnpp-am/sustainability-documents



Rapport semestriel au 30/06/25



BNP PARIBAS
ASSET MANAGEMENT

**L'investisseur
durable d'un
monde qui change**

Aucune souscription ne peut être acceptée sur la base du présent rapport. Les souscriptions ne sont valables que si elles sont effectuées après la remise à titre gratuit du document d'informations clés ou du prospectus.

SOMMAIRE

1. ORGANISATION DE L'ORGANISME DE PLACEMENT COLLECTIF	4
2. RAPPORT DE GESTION	7
2.1. <i>Date de lancement de l'organisme de placement collectif et prix de souscription des parts</i>	7
2.2. <i>Informations aux actionnaires</i>	7
2.3. <i>Vue d'ensemble des marchés</i>	10
2.4. <i>Objectif du Fonds</i>	15
2.5. <i>Politique de placement du Fonds</i>	15
2.6. <i>Politique suivie pendant l'exercice</i>	18
2.7. <i>Politique future</i>	19
2.8. <i>Profil de risque et de rendement</i>	19
2.9. <i>Indice(s) et benchmark(s)</i>	19
3. BILAN	20
4. COMPTE DE RESULTATS	21
5. RESUME DES REGLES DE COMPTABILISATION ET D'EVALUATION	22
5.1. <i>Résumé des règles</i>	22
5.2. <i>Taux de change</i>	23
6. COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES	24
6.1. <i>Composition des actifs au 30.06.25</i>	24
6.2. <i>Répartition des actifs du Fonds (en % du portefeuille)</i>	37
6.3. <i>Changement dans la composition des actifs du Fonds (en EUR)</i>	39
6.4. <i>Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire</i>	39
6.5. <i>Performances</i>	39
6.6. <i>Frais courants et coûts de transaction</i>	42
6.7. <i>Notes aux états financiers et autres informations</i>	42

1. ORGANISATION DE L'ORGANISME DE PLACEMENT COLLECTIF

Dénomination

BNP PARIBAS B PENSION STABILITY (anciennement BNP PARIBAS B PENSION SUSTAINABLE STABILITY)

Date de constitution de l'organisme de placement collectif

25 septembre 2006

Type de gestion

Fonds commun de placement ayant opté pour des placements répondant aux conditions de la loi du 3 août 2012 relative aux organismes de placement collectif qui répondent aux conditions de la Directive 2009/65/CE et aux organismes de placement en créances et à l'arrêté royal du 12 novembre 2012 relatif aux organismes de placement collectif qui répondent aux conditions de la directive 2009/65/CE.

Société de gestion

Nom : BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Europe

Forme juridique : société par actions simplifiée (SAS) de droit français

Siège social : Boulevard Haussmann 1 - 75009 Paris - France

Date de constitution : 28 juillet 1980

Durée d'existence : Illimitée

Capital de la société de gestion : 170.573.424 EUR

Administrateurs

Sandro PIERRI, Administrateur et Président*, de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Europe, et Chief Executive Officer de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT

David VAILLANT, Administrateur, et Directeur général Délégué* de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Europe et, Global Head of Finance, Strategy and Participations de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT

BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Holding SA, Administrateur

Représentée par Olivier DE BEGON DE LAROUZIÈRE

François DELOOZ, Administrateur indépendant

Arnaud DE BEAUCHEF DE SERVIGNY, Administrateur indépendant

Cecile LESAGE, Administrateur, Global Chief Financial Officer de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT

Marion AZUELOS, Administrateur, Global Head of HR de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT

Jane AMBACHTSHEER, Administrateur, Global Head of Sustainability de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT

*ces deux personnes assurent la direction générale de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Europe.

Commissaire

- PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT, Société par actions simplifiée, Rue de Villiers 63 - 92200 Neuilly-sur-Seine - France
- DELOITTE & ASSOCIES S.A., Société anonyme, Place de la Pyramide 6 - 92908 Paris la Défense CEDEX - France

Agissant par l'intermédiaire de sa succursale belge :

Nom : BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Europe, Belgian Branch

Forme juridique : succursale belge d'une société par actions simplifiée (SAS) de droit français

Siège social : Rue Montagne du Parc, 3 - 1000 Bruxelles

Date de constitution : 1 novembre 2022

Durée d'existence : Illimitée

Personnes physiques chargées de la succursale :

Marnix Arickx, Branch Manager de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Europe, Belgian Branch

Stefaan Dendauw, Branch Manager de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Europe, Belgian Branch

Liste des autres fonds gérés

BNP Paribas B Pension Balanced, BNP Paribas B Pension Growth, Crelan Pension Fund, Metropolitan-Rentastro.

Liste des sicav pour lesquelles la société de gestion a été désignée :

B-Fund, BNP Paribas B Invest, BNP Paribas B Strategy, BNPPF Private, BNPPF S-Fund.

BNP PARIBAS B PENSION STABILITY

Commissaire :

Deloitte, Réviseurs d'Entreprises S.C. s.f.d S.C.R.L., Gateway Building, Luchthaven Brussel Nationaal 1J, 1930 Zaventem, représentée par Tom Renders, réviseur d'entreprise

Délégation de l'administration

BNP Paribas S.A., Belgium Branch, Rue Montagne du Parc 3, 1000 Bruxelles, Belgique

Le délégataire est chargé de l'exercice d'une partie des tâches de l'administration, par délégation de la société de gestion, à savoir : la gestion comptable (à l'exclusion de l'établissement et la publication des comptes annuels), l'évaluation du portefeuille et la détermination de la valeur nette d'inventaire, la tenue du registre des actionnaires nominatifs, la répartition des revenus entre catégories de parts et types de parts, l'émission et le rachat des parts, le dénouement des contrats, en ce compris l'envoi des titres de l'OPC, l'enregistrement des opérations et la conservation des pièces y afférentes.

Dans l'exécution de ces tâches, le délégataire est assisté par BNP Paribas India Solutions Private Limited et BNP Paribas S.A., Poland Branch, auxquelles un certain nombre de tâches préparatoires et de support sont externalisées sous la responsabilité du délégataire.

Gestion du portefeuille d'investissement

BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Europe, Belgian Branch - Rue Montagne du Parc 3 – 1000 Bruxelles (allocation des actifs et gestion des actifs non confiés à d'autres gestionnaires)

BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Europe SAS, 1 boulevard Haussmann, F-75009 Paris (gestion de tout type d'obligation, y inclus les « Green Bonds », gestion des actions belges et européennes)

BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT UK Ltd., 5 Aldermanbury Square, London, EC2V 7BP, United Kingdom (gestion des autres actions)

Service financier

BNP Paribas Fortis S.A., Rue Montagne du Parc 3 - 1000 Bruxelles

Distributeur(s)

La souscription des parts dans le Fonds s'effectue par un paiement sur un compte épargne-pension auprès d'un distributeur. Les paiements aux participants, les rachats et les conversions de parts sont effectués par l'intermédiaire des distributeurs. Toutes les informations concernant le Fonds sont disponibles auprès du distributeur et publiées conformément aux dispositions légales.

BNP Paribas Fortis

Crelan

Degroef Petercam

Beobank

Deutsche Bank

Europabank

Keytrade Bank

Leo Stevens & Cie

MeDirect Bank

Mediterranean Bank

Bank Nagelmackers

Réseau de distribution « Fintro », BNP Paribas Fortis S.A.

VDK Spaarbank S.A.

Les distributeurs commercialisent les parts auprès du public.

Dépositaire

BNP Paribas S.A., Belgium Branch, Rue Montagne du Parc 3 - 1000 Bruxelles

Sous-dépositaire(s)

BNP Paribas S.A., Luxembourg Branch, 60 Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg

à qui les tâches matérielles décrites à l'article 51/1, § 3 de loi du 3 août 2012 relative aux organismes de placement collectif qui répondent aux conditions de la Directive 2009/65/CE et aux organismes de placement en créances ont été déléguées pour les instruments financiers dont la conservation peut être assurée.

Commissaire

PwC Réviseurs d'entreprises SRL, Culliganlaan 5, 1831 Machelen, Belgique, représenté par Damien Walgrave

Promoteur

BNP Paribas Fortis S.A., Rue Montagne du Parc 3 - 1000 Bruxelles

Type de parts offertes au public

Classes « Classic » et « F »:

Droits des participants dans la copropriété indivise du patrimoine du Fonds (indépendant de celui de la Société de Gestion) représentés par des parts de capitalisation uniquement, subdivisées en millièmes de parts et non livrables matériellement. Ils font l'objet d'inscriptions nominatives sur un compte ouvert au nom du participant auprès des intermédiaires financiers. Les classes se distinguent par l'identité des intermédiaires assurant la commercialisation des parts.

Classe « O »:

Droits des participants dans la copropriété indivise du patrimoine du Fonds (indépendant de celui de la Société de Gestion) représentés par des parts de capitalisation uniquement, subdivisées en millièmes de parts et non livrables matériellement. Cette classe est réservée aux fonds commun de placement gérés par une Société de Gestion appartenant au groupe BNP Paribas. Cette classe se distingue des autres classes par l'application d'une contribution différente à la rémunération de la gestion du portefeuille d'investissement, et par le tarif différent de la commission de commercialisation.

2. RAPPORT DE GESTION

2.1. Date de lancement de l'organisme de placement collectif et prix de souscription des parts

Le 25/09/2006 au prix de 100,00 EUR par part.

2.2. Informations aux actionnaires

BNP PARIBAS B PENSION STABILITY est un fonds commun de placement régi par les dispositions du Code des impôts sur le revenu 1992 relatives aux fonds d'épargne-pension.

Fonds commun de placement ayant opté pour des placements répondant aux conditions de la loi du 3 août 2012 relative aux organismes de placement collectif qui répondent aux conditions de la Directive 2009/65/CE et aux organismes de placement en créances et à l'arrêté royal du 12 novembre 2012 relatif aux organismes de placement collectif qui répondent aux conditions de la directive 2009/65/CE.

Il n'a pas de personnalité juridique propre et ses actifs sont la propriété indivise des participants.

Les droits des participants dans la copropriété indivise du patrimoine du Fonds, qui est indépendant de celui de la Société de Gestion, sont représentés par des parts, subdivisées en millièmes de parts, qui font l'objet d'inscriptions nominatives auprès des intermédiaires financiers où le compte d'épargne-pension a été ouvert. Le nombre de parts n'est pas limité.

La gestion du Fonds est assurée par la société BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Europe, Belgian Branch.

Les comptes du Fonds et de la Société de Gestion sont vérifiés par un commissaire agréé.

Les rapports financiers du Fonds sont tenus sans frais à la disposition des participants au siège de la Société de Gestion et aux guichets des organismes habilités à recevoir les souscriptions et les rachats.

La Société de Gestion établit la valeur nette d'inventaire des parts de copropriété du Fonds chaque jour ouvrable bancaire.

La valeur nette d'inventaire des actions de distribution et/ou des actions de capitalisation de chaque catégorie, leur prix d'émission et de rachat ainsi que tous les avis destinés aux actionnaires peuvent être obtenus tous les jours ouvrables bancaires au siège de la sicav ainsi qu'auprès des organismes susmentionnés. Ils sont en outre publiés sur le site de BEAMA (<http://www.beama.be>).

L'exercice comptable commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

L'assemblée générale annuelle des participants se tient au siège social ou à l'endroit de la Région Bruxelles-Capitale indiqué dans les convocations, le quatrième jeudi du mois d'avril, ou, si ce jour n'est pas un jour ouvrable bancaire, le premier jour ouvrable bancaire suivant.

Gouvernance d'entreprise et vote par procuration

BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT (BNPP AM) estime que la promotion de bonnes pratiques de gouvernance d'entreprise est une partie essentielle de ses responsabilités. La gouvernance d'entreprise renvoie au système par lequel une société est dirigée et contrôlée. Il concerne le fonctionnement de la direction, sa supervision et les mécanismes de contrôles, ainsi que la relation avec les parties prenantes. Une bonne gouvernance d'entreprise crée le cadre qui assure que la société est gérée dans l'intérêt à long terme des actionnaires. BNPP AM attend de toutes les sociétés dans lesquelles elle investit de se conformer aux meilleures pratiques de gouvernance d'entreprise.

Voter aux assemblées générales constitue un élément important du dialogue avec les entreprises dans lesquelles les investissements sont effectués et fait partie intégrante des processus de gestion de BNPP AM.

BNPP AM veille à exercer le droit de vote sur la base des circonstances spécifiques de l'entreprise. La politique et les lignes directrices de vote sont revues annuellement afin de prendre en compte l'évolution des codes de gouvernance et des pratiques de marché et sont approuvées par le Conseil d'Administration de BNPP AM.

La politique de vote s'applique à l'ensemble des activités de gestion de BNPP AM. Les entités auxquelles est déléguée la gestion sont tenues d'exercer leurs droits de vote en tenant compte des attentes de BNPP AM et des pratiques de marché et de communiquer régulièrement les résultats atteints.

Gouvernance et principes de vote

Les principes suivants décrivent les attentes de BNPP AM envers les entreprises cotées dans lesquelles elle investit. Ils constituent une ligne de conduite pour l'exécution des responsabilités de BNPP AM.

1. Agir dans l'intérêt à long terme des actionnaires

L'objectif prépondérant des sociétés devrait être la création de valeur actionnariale à long terme. Les pratiques de gouvernance d'entreprise devraient concentrer l'attention du conseil sur cet objectif. Une stratégie claire doit être mise en place pour atteindre cet objectif en prenant en compte toutes les parties prenantes clés.

2. Protéger le droit des actionnaires

Tous les actionnaires doivent avoir la possibilité de voter sur les décisions qui concernent les changements fondamentaux de l'entreprise. Les entreprises devraient s'assurer que les droits des investisseurs sont protégés et traités de manière équitable, notamment en respectant le principe d'une action - un vote - un dividende.

Les augmentations de capital devraient être soigneusement contrôlées afin de minimiser les risques de dilution pour les actionnaires existants. Les dispositifs anti-OPA ne doivent pas être utilisés pour protéger les dirigeants de leurs responsabilités.

3. Veiller à une structure de conseil indépendante et efficace

Le conseil et les comités devraient inclure une forte présence d'administrateurs indépendants pour permettre un contrôle efficace de la direction. Les administrateurs doivent avoir une compétence et une implication suffisante pour améliorer l'efficacité du conseil. Enfin, les administrateurs doivent être choisis afin que le conseil reflète une diversité appropriée.

4. Aligner les structures de rémunérations avec l'intérêt à long terme des actionnaires

Les rémunérations doivent être alignées avec la performance à long terme de l'entreprise. Les programmes de rémunération ne devraient pas limiter la capacité de la société à attirer et à retenir des dirigeants. Ils doivent respecter les meilleures pratiques du marché et être communiqués aux actionnaires d'une manière claire et approfondie.

5. Divulguer d'informations exactes, adéquates et en temps opportun

Les sociétés devraient s'assurer que les résultats financiers et opérationnels, la répartition du capital et les performances environnementales, sociales et de gouvernance sont communiqués en temps opportun et de manière exacte. Les audits annuels des états financiers réalisés par des auditeurs externes indépendants devraient exister dans toutes les sociétés.

6. Veiller à la bonne performance environnementale et sociale

Les sociétés devraient agir de manière responsable avec toutes les parties prenantes et respecter les meilleures pratiques environnementales, sociales et de gouvernance afin de protéger les intérêts à long terme des actionnaires. Les sociétés devraient fournir les informations sur leurs émissions de carbone et leur engagement à lutter contre le changement climatique.

Déclaration suivant l'article 118 de l'arrêté Royal du 12 novembre 2012

Considérant que les soft commissions payées par les courtiers en valeurs mobilières à BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT à l'occasion de l'exécution des ordres sur titres relatifs à la sicav constituent un avantage commercial, consenti par ces courtiers à la société de gestion elle-même, pour les développements informatiques, administratifs et autres que celle-ci a mis en place pour faciliter la transmission, l'exécution et le règlement desdits ordres, il n'y a pas de conflit d'intérêt dans le chef de ladite société de gestion vis-à-vis de la sicav qu'elle gère, au titre de la perception de cet avantage commercial.

Informations sur la politique de rémunération (données non auditées)

Des informations sur la politique de rémunération, applicable durant l'exercice comptable 2024, sont disponibles sur le site Internet <http://www.bnpparibas-am.com/fr/politique-de-remuneration/>, et seront également mises à disposition sans frais et sur demande par la Société de gestion.

Réclamations d'impôts dans le cadre du Projet Aberdeen/Fokus bank

Dans plusieurs Etats membres de l'Union européenne, le droit communautaire donne aux Organismes de Placement collectif (OPC) la possibilité de déposer des réclamations contentieuses en vue de récupérer des impôts qui ont été indûment prélevés. En effet, le fait qu'un Etat membre impose de façon plus lourde un OPC étranger qu'un OPC résidant constitue à la lumière du droit communautaire une discrimination.

Ce principe a été entériné par l'arrêt de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) dans l'affaire « Aberdeen » (18 juin 2009). Cet arrêt reconnaît qu'un OPC non-résident peut faire l'objet d'une imposition discriminatoire, ce qui constitue une entrave à la liberté d'établissement et/ou à la libre circulation des capitaux. D'autres arrêts de la CJUE sont venus confirmer cette jurisprudence. Il s'agit des arrêts dans les affaires Santander (10 mai 2010) et Emerging Markets (10 avril 2014) concernant respectivement les législations fiscales françaises et polonaises.

C'est sur base de cette jurisprudence, et afin de sauvegarder les droits des OPC à bénéficier d'un remboursement d'impôts, que la société de gestion a décidé d'introduire des réclamations contentieuses auprès des autorités fiscales dans plusieurs Etats membres ayant une législation discriminatoire non conforme au droit communautaire. Ces démarches font préalablement l'objet d'une étude afin de déterminer la viabilité des réclamations, c'est-à-dire pour quels fonds, dans quels Etats membre et sur quelle période il convient d'effectuer une demande de remboursement.

A ce jour, il n'existe pas de législation européenne prévoyant une procédure homogène pour ce type de réclamations. C'est pour cette raison que les délais de remboursement et la complexité de la procédure varient suivant l'Etat membre concerné rendant nécessaire une revue constante de l'évolution de cette thématique.

Politique globale de développement durable

La Politique globale de développement durable décrit l'intégration ESG dans les critères d'investissement appliqués par les gestionnaires pour chaque compartiment. Les risques de durabilité (tels que définis sous la rubrique « Risque en matière de durabilité » ci-dessous) sont intégrés dans les décisions d'investissement en vue de leur atténuation.

ESG signifie Environnement, Social et Gouvernance. Ce sont trois facteurs couramment utilisés pour évaluer le niveau de durabilité d'un investissement. BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT s'engage à adopter une approche durable en matière d'investissement.

Les critères ESG sont intégrés dans le processus d'investissement de chaque compartiment au travers des normes suivantes :

1) respect des 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies : Le Pacte Mondial des Nations Unies (<https://www.unglobalcompact.org/what-is-gc/mission/principles>) est un cadre commun, reconnu dans le monde entier et applicable à tous les secteurs industriels. Il s'appuie sur les conventions internationales dans les domaines des droits de la personne, des normes du travail, du respect de l'environnement et de la lutte contre la corruption. Les sociétés qui violent un ou plusieurs des principes sont exclues des investissements dans les compartiments et celles qui risquent de le faire sont étroitement surveillées ou exclues ; et

2) respect des politiques sectorielles de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT. BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT a également défini une série de lignes directrices ESG relatives aux investissements dans les secteurs sensibles. Les sociétés de ces secteurs sensibles qui ne respectent pas les principes minimaux énoncés dans ces lignes directrices sont exclues des investissements des compartiments. Les secteurs concernés comprennent, entre autres, l'huile de palme, la pâte à papier, les activités minières, les sables bitumineux, le nucléaire, la production d'énergie à partir du charbon, le tabac, les armes controversées et l'amiante. La politique d'exclusion sectorielle détaillée de BNPP AM est disponible sur le site <https://www.bnpparibas-am.com/fr/sustainability/en-tant-quinvestisseur/> dans le document « Responsible Business Conduct Policy », point B.

Les deux normes ci-dessus sont communiquées aux gestionnaires par le Sustainability Center de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT sous la forme d'une liste d'exclusion. Cette liste constitue le socle commun applicable.

En outre, une intégration ESG peut être réalisée au travers de l'analyse de données extra-financières fournies par les principales agences de notation sociale et environnementale (ou extra-financière) (comme par exemple Sustainalytics, Vigeo Eiris, MSCI, ISS-Oekom, etc.), les émetteurs sur des critères non financiers tels que (liste non exhaustive) :

- Environnement : promotion de l'efficacité énergétique, réduction des émissions de gaz à effet de serre, économie des ressources naturelles, traitement des déchets.
- Social : respect des droits de l'homme et des droits des travailleurs, gestion des ressources humaines (santé et sécurité des travailleurs, politique de formation et de rémunération, taux de rotation, suivi de carrière, résultat PISA : programme international pour le suivi des acquis des élèves).
- Gouvernance : indépendance du Conseil d'administration vis-à-vis de la direction générale, respect du droit des actionnaires minoritaires, séparation des fonctions de direction et de contrôle, lutte contre la corruption, liberté de la presse, rémunération des dirigeants.

La mesure dans laquelle l'intégration ESG est appliquée varie en fonction du type de compartiment, de classe d'actifs, de région et d'instrument utilisé. Certains compartiments peuvent appliquer des règles d'investissement plus restrictives, telles que décrites dans la partie spécifique du prospectus. En effet, la manière et le degré d'intégration ESG, comme les scores ESG, dans chaque processus d'investissement sont déterminés par le gestionnaire d'investissement pour chaque processus d'investissement. Dans tous les cas, les gestionnaires respecteront au minimum la liste d'exclusion communiquée par le Sustainability Center.

Une révision de chaque émetteur autorisé et du respect du contrôle de leurs critères durables est prévue au moins une fois par an. Dans l'éventualité où les normes et critères ci-dessus ne seraient plus respectés, les gestionnaires de placement ajusteront la composition des portefeuilles dans le meilleur intérêt des actionnaires et selon l'analyse et les normes ESG mentionnées ci-dessus, le cas échéant.

Par ailleurs, le vote aux assemblées générales des sociétés dans lesquelles les compartiments investissent fait partie de l'approche durable en matière d'investissement de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT. De même, la Société de gestion travaille en étroite collaboration avec des organisations de référence dans le domaine de l'investissement responsable pour promouvoir le développement durable et améliorer les pratiques actuelles.

De plus amples informations et documents sur la politique globale de développement durable de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT sont disponibles sur le site Internet à l'adresse suivante : <https://www.bnpparibas-am.com/en/our-approach-to-responsibility/as-a-responsible-investor/>.

Politique applicable en matière de class actions

Conformément à sa politique, la Société de gestion :

- ne participe pas, en principe, à des class actions actives (à savoir, la société de gestion n'engage aucune procédure, n'agit pas en qualité de plaignant, ne joue aucun autre rôle actif dans une class action contre un émetteur) ;
- peut participer à des class actions passives dans les juridictions où la société de gestion estime, à sa seule discrétion, que (i) la class action est suffisamment rentable (par exemple, lorsque les revenus attendus dépassent les coûts à prévoir pour la procédure), (ii) l'issue de la class action est suffisamment prévisible et (iii) les données pertinentes requises pour l'évaluation de l'éligibilité de la class action sont raisonnablement disponibles et peuvent être gérées de manière efficiente et suffisamment fiable ;
- toutes les sommes perçues par BNP Paribas Asset Management dans le cadre d'une class action, nettes des coûts externes supportés, seront reversées aux fonds impliqués dans la class action concernée.

La Société de gestion peut à tout moment modifier sa politique applicable en matière de class actions et peut s'écarter des principes énoncés ci-dessus dans des circonstances particulières.

Les principes de la politique en matière de class actions applicable au Fonds sont disponibles sur le site internet de la société de gestion.

2.3. Vue d'ensemble des marchés

Conjoncture

Le pouls de l'économie mondiale a battu au rythme de la politique commerciale américaine. Face aux déclarations imprécises, menaces plus ou moins ciblées, aménagements, rétractations de la Maison Blanche, il a longtemps été difficile d'imaginer la tournure qu'allait prendre cette guerre commerciale annoncée. Les investisseurs ont d'abord cherché à se rassurer. Le 26 mars, Donald Trump a douché ces espoirs en annonçant que des taxes de 25% seraient appliquées à partir du 3 avril sur « toutes les automobiles produites ailleurs qu'aux Etats-Unis ». Le contraste est frappant entre le lendemain de l'élection où la confiance des entreprises et des ménages avait été dopée par la perspective de politiques pro-business et le début du printemps où les agents économiques et les investisseurs s'inquiètent d'une récession. Début mars, le futur Chancelier allemand, Friedrich Merz, a obtenu le vote par le Parlement sortant de la réforme du mécanisme du frein à l'endettement qui ouvre la voie à une hausse des dépenses de défense et d'infrastructures d'ampleur. Parallèlement, les dirigeants européens ont approuvé le plan « ReArm Europe ».

Le deuxième trimestre a commencé par le « Liberation Day », soit l'annonce le 2 avril des droits de douane « réciproques » nettement supérieurs aux anticipations, prohibitifs à l'encontre de la Chine et donnant lieu à une escalade quasi immédiate entre les deux pays. Après une baisse brutale des actifs risqués, les revirements de l'Administration Trump et les négociations commerciales ont fini par rassurer les investisseurs. A cet égard, les progrès en mai ont été décisifs, en particulier la trêve annoncée le 12 mai entre la Chine et les Etats-Unis. Pour autant, la nervosité autour de la guerre commerciale n'a pas totalement disparu mais a, en juin, été supplantée par le conflit armé entre Israël et l'Iran. Comme souvent lorsque le Moyen-Orient est concerné, l'évolution des cours du pétrole a été au centre des préoccupations des investisseurs. Après les frappes aériennes américaines sur trois sites nucléaires iraniens dans la nuit au 21 au 22 juin, le baril de Brent a ponctuellement retrouvé son plus haut niveau de l'année face au risque de fermeture du détroit d'Ormuz. L'annonce d'un cessez-le-feu le 24 juin a permis son repli. Il termine le semestre en baisse de plus de 9% en raison de la révision à la baisse de la croissance mondiale.

Les incertitudes sur tous les fronts (politique économique, perspectives sur la croissance et l'inflation, contexte géopolitique) ont entraîné les cours de l'or à de nouveaux records courant juin à plus de 3 400 dollars l'once en clôture. Il a terminé à 3 300 dollars environ, soit une hausse de 25,9% en six mois.

Etats-Unis

Après + 3,1% au 3e trimestre 2024 et +2,4% au 4e la croissance du PIB au 1er trimestre (-0,5% en rythme annualisé) a été fortement pénalisée par la contribution extérieure (-4,6pp) et soutenue par la constitution de stocks (+2,6pp). Ces deux phénomènes sont liés et reflètent l'envolée des importations de biens avant l'entrée en vigueur des droits de douane. Les indicateurs économiques sont restés rassurants tout au long du semestre aussi bien sur l'inflation que sur la croissance et l'emploi. Toutefois, leur pertinence peut être remise en cause compte tenu du choc d'offre qui se profile pour l'économie américaine et du risque haussier associé sur l'inflation. En outre, la consommation privée a été modeste au 1er trimestre (+0,5% en rythme annualisé) et ne devrait pas connaître d'accélération marquée au 2e trimestre. La confiance des ménages a baissé jusqu'en avril. L'amélioration constatée en mai s'est prolongée en juin pour l'enquête de l'Université du Michigan (UoM) mais pas pour l'indice du Conference Board qui est retombé de 98,4 à 93. Cette différence reflète vraisemblablement une moindre inquiétude sur l'inflation (UoM) mais une perception moins favorable de la situation du marché du travail et des perspectives. Dans l'enquête du Conference Board, l'indice reflétant les perspectives s'est inscrit à 69, nettement sous le seuil de 80, ce qui est considéré comme annonciateur d'une récession. Par ailleurs, la différence des réponses entre « il est facile de trouver un emploi » et « il est difficile de trouver un emploi » est tombée à 11,1% en juin, ce qui constitue un nouveau point bas pour ce cycle. La première partie de l'année a été marquée par une envolée des anticipations inflationnistes des ménages, qui a inquiété la Fed. En fin de période, les chiffres d'inflation ont rassuré : le glissement annuel de l'inflation sous-jacente (mesurée par le déflateur des dépenses de consommation hors alimentaire et énergie – core PCE) s'est inscrit à 2,7% en mai contre 2,9% fin 2024.

Europe

Au 1er trimestre, la croissance du PIB de la zone euro (+0,6% après 0,3% au 4e trimestre 2024) a surpris à la hausse mais cette accélération est en grande partie en trompe-l'œil en lien avec le flux impressionnant des exportations de l'Irlande vers les Etats-Unis. Le rebond du PIB allemand (+0,4% après -0,2%) semble toutefois refléter une véritable amélioration de la conjoncture en anticipation de dépenses budgétaires massives. Dans le reste de la zone euro, la situation paraît moins porteuse alors que le secteur manufacturier pâtit de l'incertitude persistante autour des droits de douane. Le sentiment économique de la zone euro n'est pas parvenu à s'améliorer durablement au cours des derniers mois, notamment en raison de la contreperformance de l'économie française. En fin de semestre la conjoncture européenne a donné des signes d'amélioration. L'évolution de la distribution de crédit paraît un bon indicateur avancé à ce titre et la baisse des taux directeurs de la Banque centrale européenne devrait renforcer cette tendance. Même si l'emploi progresse moins rapidement, le marché du travail reste solide. Le taux d'épargne des ménages de la zone euro a augmenté au 1er trimestre (à 15,4%), la consommation restant limitée malgré la hausse du revenu disponible. L'inflation sous-jacente a évolué entre 2,9% et 2,7% au second semestre 2024 puis a ralenti pour atteindre 2,3% en mai. Après avoir connu un plateau autour de 4% pendant 18 mois, l'inflation dans les services est ressortie à 3,2% en mai, confirmant que la désinflation dans la zone euro est sur les rails et que l'objectif de 2% paraît atteignable en 2025.

Japon

Après quatre hausses consécutives, l'indice PMI (Purchasing Manager Index) du secteur manufacturier est repassé au-dessus de 50 en juin, retrouvant son plus haut niveau depuis mai 2024. Le parcours de l'indice des services a été plus heurté et le rebond enregistré en juin (à 51,7) le laisse sous le niveau d'avril (52,4) et du 1er trimestre (52,2). Le reflux des pressions haussières sur les prix et la hausse des embauches sont deux bonnes nouvelles qui pourraient améliorer la confiance des ménages alors que, à 32,8 en mai, l'indice reste proche de ses plus bas depuis le printemps 2023. Après révision, l'estimation du PIB fait ressortir une stagnation de l'activité au 1er trimestre et non plus une légère contraction. Ce résultat est essentiellement lié à une plus forte contribution des stocks et ne change rien au constat d'une demande intérieure finale poussive, en particulier en ce qui concerne la consommation des ménages (+0,1% depuis deux trimestres). La Banque du Japon (BoJ) a augmenté son taux directeur de 25pb le 24 janvier pour le porter à 0,50%, au plus haut depuis 2008. Sa situation est particulière puisqu'à rebours de ses homologues des grandes économies développées, elle a entamé en mars 2024 un resserrement de sa politique monétaire. Sans exclure la poursuite du resserrement, la BoJ a adopté une position d'attente pour la suite du semestre, estimant que les droits de douane imposés aux biens importés par les Etats-Unis font peser un risque baissier sur la croissance au Japon. Un membre du comité a toutefois souligné que « si les risques d'inflation s'amplifient, la BoJ devra agir de manière décisive pour préserver la stabilité des prix ». Le glissement annuel de l'inflation hors énergie et produits alimentaires frais est ressorti à 3,3% (contre 3,0% en avril et 2,4% fin 2024). La hausse des prix des biens reste liée aux produits alimentaires alors que le prix du riz a doublé en un an. Sur le front commercial, le Premier ministre japonais aurait souhaité repartir du sommet du G7 qui s'est tenu mi-juin avec un accord bilatéral avec les Etats-Unis mais, malgré des discussions qu'il a qualifiées de « franches », n'y est pas parvenu. Les droits de douane déjà en place (automobiles et pièces détachées, acier et aluminium) pèsent sur l'économie japonaise.

Marchés émergents

En Chine, la croissance du PIB en glissement annuel est ressortie à 5,4% en glissement, légèrement au-dessus des attentes et inchangée par rapport au 4e trimestre 2024. Ce résultat correspond à une variation trimestrielle de 1,2% (après 1,6% au 4e trimestre) et la dynamique de mars est favorable. Les ventes au détail sont ressorties à 5,9% en glissement annuel (plus haut en 15 mois) soit une nette accélération par rapport au début de l'année. Les exportations chinoises ont remarquablement bien résisté en avril mais ont davantage ralenti en mai, le glissement annuel passant de 8,1% en avril à 4,8% en mai. La baisse des exportations en direction des Etats-Unis s'est amplifiée. Les conséquences des droits de douane devraient être négatives pour l'activité des entreprises chinoises. Le soutien « artificiel » à la croissance lié à l'anticipation des exportations fin 2024/début 2025 pour devancer l'entrée en vigueur des droits de douane devrait connaître un contre-coup au second semestre. Le ralentissement de la production et celui des exportations en mai sont vraisemblablement les premières manifestations du retour de bâton de l'activité manufacturière exceptionnelle au 1er trimestre pour produire et acheminer les biens. Le soutien budgétaire reste manifestement nécessaire. Compte tenu de données les plus récentes sur la consommation, il ne se fera pas dans l'urgence, sauf en cas de réescalade de la guerre commerciale, mais les mesures déjà approuvées devront être mises en place dans les prochains mois pour éviter un ralentissement marqué de l'activité à court terme.

Pour les économies émergentes hors Chine, l'activité a été dynamique au 1er trimestre, les entreprises produisant pour exporter davantage avant l'entrée en vigueur des droits de douane. L'inversion de ce phénomène devrait peser sur la croissance au second semestre comme le montre les enquêtes d'activité en mai dans les pays exposés à la demande extérieure. A Taiwan et en Corée par exemple, les commandes à l'exportation ont nettement reflué en avril et mai entraînant un reflux de la production industrielle dans les zones émergentes hors Chine. Face aux risques que fait peser le protectionnisme américain sur la croissance (directement et via les incertitudes qui y sont liées), dans un contexte où l'inflation devrait continuer à ralentir, les politiques monétaires devraient se faire plus accommodantes. Depuis le début de l'année, la Reserve Bank of India a baissé son taux directeur de 100pb à 5,50% pour soutenir la demande intérieure. La Banque centrale de Corée a baissé son taux directeur de 25pb à deux reprises (à 2,50%) et révisé à la baisse sa prévision de croissance (de 1,5% à 0,8% en 2025) en raison des conséquences de la politique commerciale des Etats-Unis sur une économie coréenne déjà affaiblie.

Politique monétaire

Le taux objectif des fonds fédéraux américains se situe dans l'intervalle 4,25% - 4,50% depuis décembre. Le message du FOMC (Federal Open Market Committee) tient en quelques mots : il n'y a aucune urgence mais des baisses supplémentaires des taux directeurs ne sont pas exclues. Le diagnostic de Jerome Powell sur la santé de l'économie est resté positif au cours du semestre. Toutefois l'ère de l'exceptionnalisme américain et d'une croissance de près de 3,0% en 2023 et 2024 semble achevée. Les prévisions du FOMC se sont dégradées : déjà moins optimistes en mars qu'en décembre, elles ont intégré en juin les conséquences des droits de douane (ralentissement de la croissance du PIB, hausse de l'inflation). Cependant les ajustements sur la croissance ont été modestes et ne semblent pas devoir être interprétés comme un signal d'alerte. Les prévisions sur l'inflation restent délicates face aux incertitudes. Selon Jerome Powell, les effets des hausses de droits de douane sur l'inflation « pourraient être de courte durée - reflétant un changement ponctuel du niveau des prix. Il est également possible que les effets inflationnistes soient au contraire plus persistants ». Jerome Powell a rappelé l'importance de maintenir les anticipations d'inflation à plus long terme bien ancrées. La Fed considère que le niveau de son taux directeur est « modérément restrictif » et qu'elle est ainsi en « bonne position » pour patienter mais le FOMC semble de plus en plus divisé. Après la réunion de juin, plusieurs gouverneurs ont jugé qu'il serait opportun de baisser les taux directeurs dès juillet pour protéger le marché du travail et « entamer le processus » puis de voir comment évoluera l'inflation. Les critiques de Donald Trump contre Jerome Powell sont devenues de plus en plus virulentes. Même s'il est probable que le Président de la Fed termine son mandat (15 mai 2026), ces demandes pressantes pour des baisses rapides de taux directeurs entretiennent une certaine nervosité.

Au cours du semestre, la Banque centrale européenne (BCE) a abaissé ses taux directeurs de 25pb à chacune de ses quatre réunions de politique monétaire, sans surprendre les investisseurs (qui anticipaient pleinement les baisses), mis à part en toute fin de période où le ton a un peu changé. Le taux de dépôt se situe ainsi à 2,00% (contre 4,00% avant le début du cycle d'assouplissement en juin 2024). Des perspectives sur la croissance « assombries par des incertitudes exceptionnelles », et une désinflation jugée « en bonne voie » ont permis un assouplissement régulier jusqu'à un niveau qui, selon la BCE, la met en « bonne position » pour faire face à d'éventuels chocs. Toutefois, les nouvelles prévisions, les précisions apportées par Christine Lagarde et l'inflexion du discours par rapport au ton très 'dovish' des semaines précédentes, ont conduit les investisseurs à imaginer que le cycle de baisse des taux touchait à sa fin dans la zone euro. Christine Lagarde a laissé entendre que la BCE allait observer une pause estivale sans fermer la porte à une baisse supplémentaire qui reste reflétée dans les marchés à terme. L'inflation sous-jacente est passée de 2,7% en décembre à 2,3% en mai, et l'inflation dans les services, après avoir connu un plateau autour de 4% pendant 18 mois, est ressortie à 3,2% en mai. L'objectif d'inflation de 2% cette année paraît atteignable. C'est le sens des prévisions de la BCE révélées le 5 juin. A court terme, l'inflation totale (1,9% en mai) devrait passer sous 1,5% début 2026 sous l'effet de la baisse des prix de l'énergie et de la hausse de l'euro. Christine Lagarde a expliqué que l'inflation sous-jacente ne dévierait pas pour autant de la trajectoire qui l'amènera vers 2%.

Marchés des changes

Après avoir atteint mi-janvier son plus haut niveau depuis novembre 2022, l'indice DXY (calculé face à un panier regroupant l'euro, le yen, la livre sterling, le dollar canadien, la couronne suédoise et le franc suisse) s'est inscrit sur une tendance baissière. Sa manifestation surévaluation après son appréciation de 7,6% au 4e trimestre 2024 et les inquiétudes sur la croissance américaine ont pesé sur le dollar tandis que la perspective de dépenses budgétaires massives pour assurer l'indépendance de l'Europe en matière de défense ont dopé l'euro et que le yen a profité des anticipations de remontée des taux directeurs de la Banque du Japon. L'indice DXY ainsi perdu 3,9% au 1er trimestre. Les réactions aux annonces des droits de douane du 2 avril ont été spectaculaires sur le marché des changes. Après avoir fortement baissé en avril, en particulier face aux devises généralement considérées comme des valeurs refuges comme le yen ou le franc suisse, le dollar a montré des signes de stabilisation en mai (alors que le risque de récession refluit) avant de repartir à la baisse en juin. L'indice DXY du dollar a ainsi perdu 7,0% au 2e trimestre et 10,7% en six mois. De nombreux investisseurs se sont positionnés pour une dépréciation du dollar qui semble faire partie de la stratégie de Donald Trump pour améliorer le solde commercial des Etats-Unis.

Dans le mouvement d'appréciation du dollar en début de l'année, la parité EUR/USD (1,0354 fin décembre) est ponctuellement passée sous 1,02 puis a évolué sans direction entre 1,02 et 1,05 au gré des annonces de Donald Trump sur les droits de douane. D'une manière générale, le manque de visibilité sur le sujet a entraîné des variations brutales sur le marché des changes. En mars, la parité s'est brutalement redressée après les annonces du futur chancelier allemand qui ont suscité des espoirs sur la croissance de la première économie de la zone euro. Le fait que Friedrich Merz ait repris à son compte l'expression de Mario Draghi, Whatever it takes (Quoi qu'il en coûte), n'est sans doute pas étranger à cette réaction. Après avoir gagné 4,5% au 1er trimestre, la parité EUR/USD a vu sa progression s'accroître et termine le semestre à près de 1,18, en hausse de 9,0% en trois mois et de 13,8% depuis le début de l'année.

La parité USD/JPY (157,20 fin décembre) est passée sous 150 courant février, puis, ponctuellement sous 147 le 11 mars, au plus bas depuis début octobre, dans un mouvement reflétant à la fois la faiblesse du dollar et le sursaut du yen. Elle termine le trimestre juste sous 150, soit une appréciation du yen de 4,8% face au dollar. Par la suite, face aux turbulences qui ont secoué les marchés financiers, le yen a profité de son caractère de devise refuge et de la baisse du dollar. La parité USD/JPY est ponctuellement passée sous 140 le 22 avril, au plus bas depuis mi-septembre 2024, alors que de nouvelles déclarations de Donald Trump avaient inquiété les investisseurs la veille. Le retour à un certain calme sur le front commercial et le reflux des anticipations de remontée des taux directeurs de la Banque du Japon (BoJ) ont renvoyé la parité vers 145 début mai. Elle termine à 144,03, soit une hausse semestrielle de 9,1% du yen face au dollar.

Marchés obligataires

Le rendement du T-note à 10 ans (4,57% fin décembre) s'est orienté à la baisse à partir de mi-janvier (où il avait atteint 4,80%, au plus haut depuis fin octobre 2023). Des données jugées rassurantes sur l'inflation (prix à la consommation, salaires), de nouvelles déclarations de membres de la Fed, plusieurs indicateurs d'activité en retrait (notamment la confiance des consommateurs) et les nombreuses incertitudes sur la politique économique de l'administration Trump sont à l'origine de cette détente obligataire. Comme les autres d'actifs, le rendement du T-note à 10 ans s'est montré très sensible aux développements autour de la politique commerciale américaine. La volatilité implicite sur la courbe des taux, mesurée par l'indice MOVE, a atteint le 8 avril son plus haut depuis octobre 2023, les rendements connaissant de violentes variations sur des périodes très courtes dans la foulée des annonces de Donald Trump sur les droits de douane réciproques le 2 avril. Le taux à 10 ans est tombé sous 4,00% le 4 avril avant de remonter brutalement à près de 4,50% le 11. La décision de Donald Trump de suspendre pendant 90 jours l'application des droits de douane réciproques sept jours après les avoir présentés a permis le retour d'un calme relatif, toujours troublé néanmoins par des considérations sur la soutenabilité de la dette des Etats-Unis (dégradation de la note souveraine américaine par l'agence Moody's le 16 mai de Aaa à Aa1 ; projet de loi de nature à entraîner un nouveau creusement du déficit budgétaire). La remontée de la prime de terme (à des niveaux qui n'avaient plus été atteints depuis 14 ans) a alimenté la crainte de voir les investisseurs se détourner des actifs en dollars. Le rendement du T-note à 10 ans (4,60% le 21 mai) s'est toutefois détendu en fin de période pour terminer le semestre à 4,23% (-34pb par rapport à fin 2024). En juin, les perspectives sur l'inflation ont guidé les mouvements des taux longs sur fond des risques géopolitiques et des variations des cours du pétrole. La tournure prise par la crise au Moyen-Orient après les frappes israéliennes du 12 juin, la riposte iranienne, les frappes américaines et le cessez-le-feu annoncé le 24 juin a permis la détente des taux en fin de période. La partie courte de la courbe a évolué au gré des anticipations changeantes sur la politique monétaire. Le taux à 2 ans a évolué sans direction autour de 4,25% jusqu'à mi-février puis a connu des variations heurtées entre 3,60% et 4,05% pour terminer à 3,72%, soit une détente semestrielle de 52pb. La performance totale du marché des titres du Trésor américain ressort ainsi à 3,8%.

Le mouvement le plus significatif du rendement du Bund à 10 ans (2,37% fin 2024) a été la réaction le 5 mars à l'annonce par le futur chancelier, Friedrich Merz, d'un plan budgétaire de grande ampleur (réforme du « frein à l'endettement » ; création d'un fonds spécial pour financer les dépenses d'infrastructures). Parallèlement, les dirigeants européens ont approuvé un plan de dépenses pour la défense en fixant des priorités en matière d'investissement (systèmes de défense aérienne, artillerie, missiles, drones, ...). Les anticipations d'une croissance plus solide et d'une offre obligataire plus importante dans les prochaines années expliquent le comportement des obligations gouvernementales et leur sous-performance par rapport au marché américain. Après le choc initial, le taux allemand à 10 ans a continué à se tendre pour se rapprocher de 2,90%, au plus haut depuis octobre 2023, lorsque les derniers obstacles à l'adoption du programme ont été levés. Les taux allemands se sont détendus au cours de la seconde quinzaine de mars sous l'effet de réajustements de positions, de l'évolution des taux américains et des marchés boursiers sur fond d'inquiétudes sur la croissance. Les marchés obligataires de la zone euro n'ont pas échappé au début du 2e trimestre à la fébrilité qui a saisi toutes les classes d'actifs. Le taux à 10 ans allemand a toutefois connu des variations moins spectaculaires que celles des taux américains. Les modestes perspectives de croissance et les indicateurs confirmant le ralentissement de l'inflation dans la zone euro ont permis aux marchés européens de surperformer leurs homologues américains au 2e trimestre. Le rendement du Bund à 10 ans termine le semestre à 2,61% (+24pb par rapport à fin 2024). La partie courte de la courbe a bénéficié des anticipations de poursuite de l'assouplissement de la politique monétaire de la BCE : le taux allemand à 2 ans (2,08% fin 2024), a évolué sans direction entre 2,00% et 2,30% au 1er trimestre avant de se détendre brusquement dans la foulée des annonces de Donald Trump du 2 avril pour passer sous 1,70% quelques semaines plus tard. Il a par la suite évolué autour de 1,80% et termine à 1,86% (-22pb en six mois). Grâce à la surperformance à partir d'avril des marchés offrant un rendement plus élevé que le marché allemand (en particulier l'Italie), la performance totale des obligations gouvernementales de la zone euro ressort à 0,6% au 1er semestre.

Marchés des actions

Les hésitations des actions en tout début d'année sur fond de tensions sur les taux longs américains et de l'émergence d'un nouveau modèle d'intelligence artificielle chinois, qui a bousculé les grands acteurs américains du secteur, paraissent anecdotiques au regard des mouvements ultérieurs. Au fil des semaines, les annonces sur la politique commerciale des Etats-Unis sont devenues l'élément prépondérant. Comme il l'avait indiqué le 13 février, le Président Trump a annoncé le 2 avril, après la clôture des bourses américaines, des droits de douane « réciproques » sur l'ensemble des marchandises importées aux Etats-Unis. Alors que les actions mondiales avaient terminé le premier trimestre sur un léger recul à l'issue d'un parcours heurté (-1,7% pour l'indice MSCI AC World en dollars), elles ont plongé à cette occasion. Entre fin mars et le 8 avril, les actions mondiales ont perdu plus de 10%. L'annonce le 9 avril d'un délai de 90 jours pour l'application des droits de douane a mis fin à cette phase de nervosité extrême. Ensuite, face aux avancées des négociations, le soulagement a prévalu.

La signature d'un accord le 8 mai avec le Royaume Uni a précédé de quelques jours l'annonce, le 12 mai, d'une trêve commerciale avec la Chine destinée à permettre des discussions plus sereines. Cette nouvelle a été saluée. Malgré des tensions épisodiques et des rebondissements perturbants, l'optimisme a prévalu par la suite. Grâce aux « bonnes nouvelles » sur le front commercial, le scénario d'une récession de l'économie américaine s'est éloigné, ce qui a rassuré les investisseurs d'autant plus que les indicateurs économiques ont continué à montrer une relative résistance de l'activité. En outre, la saison des résultats trimestriels des entreprises s'est révélée meilleure qu'attendu.

En juin, le risque géopolitique a éclipsé un temps les négociations commerciales. Les frappes aériennes menées par Israël contre l'Iran dans la nuit du 12 au 13 juin ont constitué un brutal rappel de l'instabilité du Moyen-Orient et de ses conséquences potentielles sur les cours du pétrole. Toutefois, même si le baril de Brent s'est brièvement rapproché de ses plus hauts de l'année, les réactions observées sur les marchés actions sont restées relativement limitées. L'annonce d'un cessez-le-feu le 24 juin a permis à l'indice MSCI AC World de terminer à un nouveau point haut, en hausse de 9,1% en six mois. Les marchés émergents ont progressé de 13,7% (indice MSCI Emerging en dollars), profitant de la faiblesse du dollar et de perspectives économiques encourageantes (solidité de la demande intérieure ; assouplissement des politiques monétaires) malgré le risque lié aux droits de douane. L'indice MSCI AC Asia ex Japan termine en hausse de 13,1%.

Aux Etats-Unis, le S&P 500 a terminé à un nouveau record et progressé de 5,5%. Malgré un net rebond au 2e trimestre, le mauvais début d'année des valeurs technologiques a pesé sur leur performance semestrielle. La hausse des « 7 Magnifiques » par rapport au début de l'année ressort ainsi à 1,5% seulement. Cette relative contreperformance survient après une envolée de 67% en 2024. Au Japon, le Nikkei 225 est en hausse de 1,5%, pénalisé par les difficultés des constructeurs automobiles menacés de droits de douane élevés. Les actifs de la zone euro ont retrouvé la faveur des investisseurs dès le début de l'année et surperforment (+8,3% pour l'Eurostoxx ; +10,7% pour le MSCI EMU) malgré une fin de semestre moins dynamique du fait de l'appréciation de l'euro et des incertitudes commerciales.

Le style Croissance (+8,8% pour l'indice MSCI AC Growth) a sous-performé le style Value (+9,4% pour l'indice MSCI AC Value).

2.4. Objectif du Fonds

L'objectif du fonds est d'assurer une valorisation aussi élevée que possible et d'assurer une large répartition des risques en investissant dans tous les types de classes d'actif (actions, obligations, parts d'organismes de placement collectif, instruments du marché monétaire et liquidités), sans limite géographique ou sectorielle, dans le respect des modalités relatives aux fonds d'épargne-pension. La partie investie en actions sera toujours supérieure à la partie investie dans les autres classes d'actifs. La composition des avoirs du fonds respectera les modalités relatives aux fonds d'épargne-pension, afin de permettre aux participants de bénéficier des avantages fiscaux qui y sont prévus.

2.5. Politique de placement du Fonds

BNP Paribas B Pension Stability investira principalement en obligations et autres titres de créances libellés en devises diverses et dans une moindre mesure en actions d'entreprises mondiales. A titre accessoire, le Fonds peut procéder à d'autres investissements. En ce qui concerne les actions, il sera tenu compte de l'importance économique, de la capitalisation boursière des différents secteurs et des perspectives et situations spécifiques des valeurs individuelles. En ce qui concerne les obligations, la composition du portefeuille est établie en tenant compte des prévisions de taux qui conduisent à la diminution ou à l'allongement de la durée de vie résiduelle des obligations du portefeuille.

Le fonds est activement géré et, en tant que tel, peut investir dans des titres qui ne sont pas intégrés dans l'indice, le 19.5% MSCI EMU (EUR) NR + 4.5% MSCI World ex-EMU (USD) NR + 6% MSCI Europe Small Caps (EUR) NR + 17.5% Bloomberg Euro Aggregate Corporate 500MM EEA Countries (EUR) RI + 52.5% Bloomberg Euro Aggregate Treasury 500MM (EUR) RI. Cet indice sert à des fins de comparaison de performance uniquement. Pour réaliser l'objectif du fonds et en tenant compte des circonstances du marché financier, le gestionnaire a un degré de liberté significatif pour dévier de la composition de l'indice, ce qui peut entraîner une performance du fonds différente de celle de l'indice de référence, en fonction des choix d'investissement effectués et du degré de déviation par rapport à l'indice. Il n'est pas adapté aux caractéristiques environnementales et sociales.

Informations extra-financières

Ce fonds promeut des caractéristiques environnementales et sociales en accordant une attention particulière aux questions sociales, environnementales et de gouvernance, par l'application d'exclusions et par l'intégration ESG, mais n'a pas pour objectif l'investissement durable.

Ce fonds applique les exclusions suivantes :

- Les activités très nuisibles sont exclues (l'industrie de l'armement, du tabac, du charbon, du pétrole et gaz non conventionnels)* ;
- L'exclusion de certaines entreprises au sein de secteurs sensibles (par exemple l'huile de palme, le nucléaire, l'amiante)* ;
- L'exclusion des sociétés ne respectant pas le Pacte Mondial des Nations Unies et les Principes Directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales* .

* La politique d'exclusion sectorielle détaillée de BNPP AM est disponible sur le site <https://www.bnpparibas-am.com/fr/sustainability/en-tant-quinvestisseur/> dans le document « Responsible Business Conduct Policy », point B.

Le fonds peut également investir jusqu'à 10% de ses actifs dans des OPCVM ou OPC. Ceux-ci devront avoir obtenu le label de durabilité « Towards Sustainability » pour les produits financiers durables, ou s'engager à l'obtenir dans un délai de six mois après la date d'achat. Dans le cas de la non-obtention du label dans les six mois après la date d'achat, ou de la perte du label pour un fonds sous-jacent, ce dernier devra être revendu dans les plus brefs délais et au plus tard dans les 10 jours. Pour plus d'informations sur ce label, voir le lexique dans la partie générale du prospectus et <https://www.towardsustainability.be/fr>

Dans le processus d'investissement, une intégration ESG est réalisée. Elle consiste à analyser l'ensemble des émetteurs sur des critères non financiers tels que (liste non exhaustive) :

- Environnement : promotion de l'efficacité énergétique, réduction des émissions de gaz à effet de serre, économie des ressources naturelles, traitement des déchets.
- Social : respect des droits de l'homme et des droits des travailleurs, gestion des ressources humaines (santé et sécurité des travailleurs, politique de formation et de rémunération, taux de rotation, suivi de carrière, résultat PISA : programme international pour le suivi des acquis des élèves).
- Gouvernance : indépendance du Conseil d'administration vis-à-vis de la direction générale, respect du droit des actionnaires minoritaires, séparation des fonctions de direction et de contrôle, lutte contre la corruption, liberté de la presse, rémunération des dirigeants.

Les meilleurs scores ESG sont privilégiés, afin d'avoir un meilleur score ESG que l'univers d'investissement (surpondération des meilleurs scores et sous-pondération des moins bons) mais sans sélectionner les meilleurs scores absolus (pas d'approche best-in class).

Concernant la partie du fonds investie dans des actions, l'empreinte carbone moyenne du portefeuille du compartiment est améliorée d'au moins 15% par rapport à son univers d'investissement. Pour la partie actions mondiales, l'univers d'investissement est le MSCI World ex EMU Net Index (EUR). Pour la partie actions de petite capitalisation, l'univers d'investissement est le 20% MSCI Europe Small cap + 80% MSCI EMU Small Cap.

Dans la partie du fonds dédiée aux obligations d'entreprises, le score ESG moyen du portefeuille est supérieur à celui de son univers d'investissement après élimination d'au moins 25% des obligations ayant le score ESG le plus bas. Pour la partie obligations d'entreprises, l'univers d'investissement est le Bloomberg Euro Aggregate Corporate 500MM EEA Countries (EUR) RI.

Une révision de la totalité du portefeuille et du respect du contrôle des critères durables des actifs est prévue au moins une fois par an. Dans l'éventualité où les critères ci-dessus ne seraient plus respectés, le gestionnaire ajustera la composition du portefeuille, dans le meilleur intérêt des actionnaires.

Après couverture, l'exposition du fonds aux devises autres que l'euro ne peut excéder 20%.

Le Fonds promeut des caractéristiques environnementales ou sociales, et investit partiellement, au minimum 40% dans des investissements durables au sens du Règlement SFDR.

La méthodologie interne intègre plusieurs critères dans sa définition des investissements durables qui sont considérés comme des éléments essentiels pour qualifier une entreprise comme durable. Ces critères sont complémentaires les uns aux autres. En pratique, une entreprise doit remplir au moins l'un des critères décrits ci-dessous afin d'être considérée comme contribuant à un objectif environnemental ou social :

1. Une entreprise dont le portefeuille d'activités économiques présente un alignement significatif aux objectifs de la taxonomie européenne. Une société peut être qualifiée d'investissement durable si plus de 20% de ses revenus correspondent à la Taxonomie de l'Union Européenne ;
2. Une entreprise dont le portefeuille d'activités économiques contribue significativement à un ou plusieurs des Objectifs de développement durable (ODD) de l'ONU. Une société peut être qualifiée d'investissement durable si elle a plus de 20% de ses revenus alignés sur les ODD de l'ONU et moins de 20% de ses revenus mal alignés avec les ODD de l'ONU ;
3. Une entreprise opérant dans un secteur à fortes émissions de GES qui est en train de faire évoluer son modèle économique pour s'aligner sur l'objectif de maintenir l'augmentation de la température mondiale en dessous de 1,5°C ;
4. Une entreprise ayant les meilleures pratiques environnementales et sociales de sa catégorie par rapport à ses pairs dans le secteur et la région géographique concernés.

Pour les critères 1 et 2, une évaluation quantitative basée sur les critères financiers des entreprises est appliquée. La contribution d'une entreprise est mesurée sur base de ses revenus, dépenses d'investissement (CAPEX), de coûts d'exploitation (OPEX), ou autre indicateur pertinent. Ainsi, une entreprise est considérée comme durable si une partie de ses revenus (ou autre indicateur pertinent) sont générés par des activités économiques alignées à la taxonomie de l'UE ou par des activités économiques contribuant à un ou plusieurs objectifs des Nations unies en matière de développement durable. Le Sustainability Center détermine avec la société Matter l'alignement des revenus des entreprises avec les ODD de l'ONU.

Pour le critère 3, une évaluation de l'augmentation de la température associée. La réduction des émissions visée est évaluée à l'aide de la méthodologie du CDP-WWF et de l'outil de la Science Based Targets Initiative. Si une entreprise fait partie d'un secteur à fortes émissions et si l'évaluation de l'objectif d'émissions divulgué est en accord avec la trajectoire d'augmentation de température maximale de 1,5°C, l'entreprise est considérée comme durable.

Pour le critère 4, la méthodologie de notation ESG de BNPP AM est utilisée pour identifier les entreprises ayant les meilleures performances sur les paramètres environnementaux ou sociaux pertinents. Pour plus d'informations sur la méthodologie de notation ESG de BNPP AM, veuillez consulter le site : <https://www.bnpparibas-am.com/en/esg-scoring-framework/>. En appliquant cette méthodologie, BNPP AM s'assure que ces entreprises contribuent à la réalisation d'objectifs durables en exerçant leurs activités de manière durable sur le plan environnemental et social et en suscitant des changements positifs dans leur secteur.

Il est à noter que les obligations vertes (Green Bonds), les obligations sociales (Social Bonds) et les obligations durables (Sustainability Bonds) émises pour soutenir des projets environnementaux, sociaux ou durables spécifiques sont également qualifiées d'investissements durables à condition que ces obligations reçoivent une recommandation d'investissement suffisante du Sustainability Center suite à l'évaluation de l'émetteur et du projet sous-jacent basée sur une méthodologie propriétaire.

Enfin, les entreprises identifiées comme un investissement durable ne doivent pas nuire de manière significative à d'autres objectifs environnementaux ou sociaux (principe DNSH) et doivent suivre des pratiques de bonne gouvernance. BNPP AM utilise sa propre méthodologie pour évaluer toutes les entreprises par rapport à ces exigences.

Notre analyse des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité est composée des exclusions suivantes :

- Des émetteurs présentant des controverses importantes. Cet indicateur est une mesure absolue qui dépend de la gravité de la controverse.
- Des émetteurs du décile 10 de notre modèle ESG Scoring. L'indicateur de notation ESG est principalement par rapport à ses pairs, mais il inclut également un indicateur de controverses qui est absolu.
- Liste de surveillance RBC. Cet indicateur est absolu et permet d'identifier les émetteurs qui risquent de contrevenir aux normes énoncées dans nos directives RBC (CGU, EMN de l'OCDE et exigences en matière de politiques sectorielles).

Ainsi, les activités économiques des investissements durables du Fonds pourraient contribuer aux objectifs environnementaux du Règlement Taxonomie. A ce jour, la société de gestion indique un pourcentage minimum d'investissement dans des activités économiques environnementales alignées avec tout ou partie des objectifs environnementaux mentionnés ci-dessus, qui s'élève à 0%.

En raison du caractère récent et évolutif de la finance durable au niveau européen, ces informations seront actualisées dès que la société de gestion disposera des données nécessaires. Une mise à jour du prospectus sera effectuée afin de donner une description de la façon et de la mesure dans laquelle les investissements sous-jacents au produit financier sont effectués dans des activités économiques pouvant être considérées comme durables sur le plan environnemental au sens du Règlement Taxonomie.

Le principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" tel que défini par le règlement Taxonomie s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au Fonds prenant en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce Fonds ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental établis par le Règlement Taxonomie.

Informations relatives aux principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Les renseignements sur la manière dont les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ont été pris en compte au cours de l'année sont disponibles dans le rapport annuel du produit financier.

La politique mise en œuvre pour analyser la façon dont les principales incidences négatives sont prises en compte pour le produit financier repose principalement sur les trois piliers suivants :

1. Analyse du processus d'exclusion intégré qui mène la stratégie d'investissement à éliminer les industries et les comportements qui présentent un risque élevé d'impacts négatifs en violation des normes et conventions internationales et des émetteurs qui participent à des activités présentant un risque inacceptable pour la société et/ou l'environnement ;
2. La façon dont les scores ESG utilisés tout au long du processus d'investissement tiennent compte dans leur méthodologie des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité, et dans quelle mesure ces scores sont utilisés dans la stratégie d'investissement ;
3. Politique d'engagement et de vote, le cas échéant.

Catégories d'actifs autorisés : valeurs mobilières, parts d'organismes de placement collectif, dépôts auprès d'un établissement de crédit, instruments financiers dérivés, instruments du marché monétaire, liquidités.

Opérations sur instruments financiers dérivés autorisées : le Fonds peut recourir à l'utilisation d'instruments financiers dérivés (currency forwards) uniquement à titre de couverture. Ces instruments financiers dérivés ne font pas l'objet d'une analyse ESG.

Garanties financières reçues dans le cadre des opérations sur instruments financiers dérivés autorisées :

Pour assurer la bonne fin de ces opérations, la contrepartie délivrera à l'OPC une garantie financière répondant aux conditions de l'Arrêté royal du 7 mars 2006 et des Orientations de l'ESMA sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM intégrées par la circulaire FSMA_2013_03, et dont la valeur sera à tout moment supérieure à la valeur des titres engagés dans des opérations de financement sur titres ou de la transaction de gré à gré sur un instrument financier dérivé. Afin de se prémunir d'un défaut d'une contrepartie, les opérations peuvent donner lieu à la remise de titres et/ou d'espèces en garantie. L'éligibilité de ces titres est définie conformément à des contraintes d'investissement et selon une procédure de décote définie par les départements des risques de la société de gestion. Les titres reçus doivent être très liquides ce qui signifie cessibles rapidement sur le marché, normalement endéans un jour ouvré. Les titres reçus d'un même émetteur ne peuvent pas dépasser 20% de l'actif net (sauf exception prévue dans le tableau). Les titres reçus en garantie doivent être émis par une entité indépendante de la contrepartie, la performance de l'entité émettrice n'est pas attendue de montrer une corrélation élevée avec celle de la contrepartie.

Actifs
Espèces (EUR, USD et GBP ou la devise de référence du compartiment)
Instruments de taux
Titres d'états émis par un état des Pays de l'OCDE, acceptés par la Société de Gestion
Titres supranationaux et titres émis par des « Agenciers » (organisations fondées par un ou plusieurs états)
Titres d'états émis par un état des Autres Pays, acceptés par la Société de Gestion
Actions émises par une entreprise dont le siège social se situe dans les Pays de l'OCDE, acceptés par la Société de Gestion
Obligations convertibles émises par une entreprise dont le siège social se situe dans les Pays de l'OCDE, acceptés par la Société de Gestion
Parts ou actions d'OPCVM monétaires conformes aux normes européennes(1)
Certificats de dépôts émis par des entreprises dont le siège social se situe dans les Pays de l'OCDE et Autres Pays chaque fois acceptés par la Société de Gestion.
Indices Acceptés par la Société de Gestion & actions liées
Titrisations(2)

(1) Uniquement les OPCVM gérés par les sociétés du Groupe BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT.

(2) Instruments financiers permettant à des établissements financiers de transformer les créances qu'ils détiennent sur des entreprises ou des particuliers en titres négociables. L'acceptation d'une titrisation comme garantie financière est toujours sous réserve de l'accord du département Risques de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT.

L'éligibilité et le pourcentage des titres listés ci-dessus sont définis conformément à des contraintes d'investissement fixées par le département Risques de la Société de Gestion, avec l'intention d'assurer un profil de risque assez défensif. La procédure de décote est également définie par le département Risques de la Société de Gestion, et sert à assurer le portefeuille de garanties financières contre des évolutions négatives de sa valeur.

Les contraintes actuelles définies par le département Risques, et révisables en cas d'évolution conjoncturelles et/ou de nouvelles propositions du département Risques, ont les caractéristiques suivantes :

- Le portefeuille de garanties financières doit respecter l'ensemble des règles de diversification prévues à l'article 62 de l'arrêté royal du 12 novembre 2012 ainsi que les orientations de l'ESMA sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM intégrées par la circulaire FSMA_2013_03. Des limites par titre et par émetteur sont en place.
- Par classe d'actifs des instruments de taux, un rating minimal auquel chaque titre doit répondre est défini, selon le niveau de risque que la classe d'actifs révèle. Le rating est une notation établie par des agences spécialisées dans la matière. Le niveau de la notation est indicatif du risque de défaut, c'est-à-dire de non-paiement des coupons et/ou du remboursement du capital. Plus la notation est élevée (AAA), plus ce risque est faible. Plus la notation est basse (jusqu'à D), plus ce risque est élevé.
- Par classe d'actifs, le maximum de titres de cette classe accepté comme garantie financière est défini. Ce maximum sera plus bas pour des classes d'actifs considérées comme plus risquées, et vice versa

- La valeur de l'ensemble des garanties financières est définie sur base journalière – en déterminant la valeur, une décote est appliquée selon la classe d'actifs. Le niveau de décote sera plus élevé pour les classes d'actifs considérées comme plus risquées, et vice versa. Des haircuts appropriés sont en place, en fonction de la qualité de crédit de l'émetteur et de l'échéance des titres reçus.
- Les garanties financières autres qu'en espèces ne doivent pas être vendues, réinvesties ou mises en gage et sont conservées sur un compte ségrégué auprès du dépositaire ;
- Les garanties financières reçues en espèces, qui sont conservées sur un compte ségrégué auprès du dépositaire, doivent uniquement être :
 - placées en dépôt auprès d'un établissement de crédit ayant son siège social dans un Etat membre de l'OCDE ou un Etat tiers ayant des règles prudentielles équivalentes ;
 - investies dans des obligations d'Etat de haute qualité ;
 - utilisées aux fins de transactions de prise en pension, à condition que ces transactions soient conclues avec des établissements de crédit faisant l'objet d'une surveillance prudentielle et que l'OPCVM puisse rappeler à tout moment le montant total des liquidités en tenant compte des intérêts courus ;
 - investies dans des organismes de placement collectif monétaires à court terme tels que définis dans les orientations pour une définition commune des organismes de placement collectif monétaires européens.

Opérations de financement sur titres : Le Fonds ne s'engagera pas dans des opérations de financement sur titres comme des prêts ou des emprunts de titres, des opérations de pension ou des opérations d'achat-revente ou de vente-rachat, des opérations de prêt avec appel de marge ou des contrats d'échange de performance global.

Caractéristiques des obligations et des titres de créances : les obligations et les titres de créances dans lesquels le Fonds investit sont émis par tous types d'émetteurs : Etats, collectivités publiques territoriales, organismes publics internationaux, sociétés privées, La durée est généralement en ligne avec le marché ; le gestionnaire a cependant la faculté de s'en écarter en fonction de son opinion sur l'évolution future des taux. La grande majorité des obligations ont au moins un rating "investment grade".

Les obligations "investment grade" correspondent aux obligations émises par les emprunteurs qui reçoivent une certaine notation selon une convention de marché. Cette note va de AAA à BBB- selon l'échelle de Standard & Poor's ou notes équivalentes d'autres agences de notation. Elles s'opposent aux "non-investment grade", également appelées "speculative grade" ou "high yield" qui, bien plus risquées, reçoivent une note allant de BB+ à D selon la même échelle de Standard & Poor's. Le niveau de la notation est indicatif du risque de défaut, c'est-à-dire de non-paiement des coupons et/ou du remboursement du capital. Plus la notation est élevée (AAA), plus ce risque est faible. Plus la notation est basse (non-investment grade D), plus ce risque est élevé.

Aspects sociaux, éthiques et environnementaux : les sociétés dont l'activité consiste en la fabrication, l'utilisation, la réparation, l'exposition en vente, la vente, la distribution, l'importation ou l'exportation, l'entreposage ou le transport de mines antipersonnelles, de sous-munitions ou de munitions internes et de blindages contenant de l'uranium appauvri ou tout autre type d'uranium industriel sont bannies des listes d'investissement.

2.6. Politique suivie pendant l'exercice

Un premier semestre 2025 volatil, marqué par l'émergence d'un nouveau modèle chinois d'intelligence artificielle et les annonces sur la politique commerciale américaine au cours des premiers mois de l'année. En outre, la situation géopolitique a également joué un rôle important début mars, avec les annonces fiscales de Friedrich Merz en Allemagne et les perspectives d'augmentation massive des dépenses pour renforcer la défense de l'Union européenne. Le deuxième trimestre 2025 s'est caractérisé par une forte volatilité sur les marchés, les investisseurs étant confrontés à des incertitudes liées à la politique tarifaire et au conflit au Moyen-Orient. L'annonce des droits de douane du « Jour de la libération » le 2 avril a provoqué une vente massive sur les marchés. Toutefois, la suspension des droits de douane réciproques pendant 90 jours a contribué à la reprise rapide des actifs à risque. Le regain de confiance des investisseurs, conjugué à une solide saison des bénéfices, a soutenu la progression des actions des géants technologiques. Alors que les actions et les obligations américaines se sont redressées après la volatilité observée en avril, le dollar américain a poursuivi sa dépréciation. L'apaisement des tensions commerciales entre les États-Unis et la Chine et l'affaiblissement du dollar ont été des facteurs favorables aux actions des marchés émergents. La plupart des principales classes d'actifs ont généré des rendements positifs au deuxième trimestre. Les rendements obligataires ont affiché une volatilité marquée, les marchés se réalignant progressivement avec les prévisions de taux d'intérêt. La confiance des marchés a été portée par le recul de l'inflation et l'orientation accommodante de la banque centrale. La BCE a abaissé ses taux à deux reprises, ce qui a dopé les obligations d'Etat et le crédit d'entreprise en euros.

Du côté des actions, alors que la croissance solide et les perspectives de bénéfices demeurent favorables à long terme, les tensions géopolitiques liées à la guerre commerciale ont créé de la volatilité et ont appelé à davantage de prudence ; nous avons réduit notre prise de risque au cours du premier trimestre. Vers la fin du mois de mars, les inquiétudes autour d'un ralentissement important de l'économie mondiale semblaient excessives, et le repli des actions, amplifié par le niveau élevé d'incertitude entourant les orientations économiques américaines, nous a offert l'opportunité de rétablir une légère surpondération des actions.

Du côté des titres à revenu fixe, en début d'année, nous avons commencé à accroître notre surpondération en obligations de la zone euro, dans un environnement marqué par une nette remontée des rendements. Le cycle d'assouplissement se poursuivra dans la zone euro alors qu'il pourrait être plus restreint aux États-Unis, ce qui pourrait finalement favoriser une détente des taux souverains au sein de l'UEM. Début mars, l'annonce de dépenses importantes en matière de défense et d'infrastructures a entraîné une forte hausse des taux d'intérêt à long terme dans la zone euro, ce qui a provoqué des ventes massives. Dans ce contexte, nous avons saisi l'occasion d'augmenter la durée de la dette souveraine en EUR ; nous avons liquidé cette position plus tard dans le mois, à la suite de la baisse des rendements. À la fin de la période, nous avons adopté une position neutre sur notre exposition à la durée au niveau mondial.

Dans la composition des actifs, sous la rubrique « autres valeurs mobilières », les informations suivantes sont reprises :

- « FRN ». Il s'agit d'un « Floating Rate Note », une obligation avec un taux d'intérêt qui peut varier.
- « VVPR ». Ceci est une abréviation de « Verlaagde Voorheffing/Précompte Réduit ». Il s'agit d'un instrument financier d'un émetteur belge, qui donne droit à un précompte réduit lors de l'encaissement du dividende de l'action correspondant.

2.7. Politique future

Les incertitudes entourant les décisions tarifaires américaines ont pesé sur les fluctuations des marchés financiers ces dernières semaines, et cette instabilité menace directement l'activité économique. Par conséquent, la croissance en 2025 sera plus lente que celle anticipée fin 2024. Cependant, les fondamentaux restant favorables, nous ne considérons pas actuellement la récession comme une menace pour l'économie mondiale.

2.8. Profil de risque et de rendement

3 sur une échelle allant de 1 (risque le plus faible) à 7 (risque le plus élevé).

L'objectif de cette échelle de risque est de quantifier le profil de risque et de rendement du fonds.

L'indicateur synthétique de risque et de rendement (SRI), calculé conformément aux dispositions du règlement 2021/2268, est, pour chaque compartiment, repris dans le document d'informations clés.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque du produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que le produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. La note 1 correspond au niveau de risque le plus faible et 7 au niveau de risque le plus élevé, étant précisé que la catégorie de risque la plus basse ne signifie pas «sans aucun risque» mais un risque faible.

A un risque plus faible indiqué par un score faible correspondra un rendement potentiellement plus faible et, inversement, à un risque plus élevé indiqué par un score plus élevé sera associé un rendement potentiellement plus élevé.

Les données historiques utilisées ne préjugent pas du profil de risque futur. La catégorie de risque associé au produit n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps, le chiffre le plus récent est publié dans le document d'informations clés.

2.9. Indice(s) et benchmark(s)

Ce compartiment utilise les indices de référence : MSCI Europe Small Caps (USD) NR, MSCI World ex-EMU (USD) NR, MSCI EMU (EUR) NR, Bloomberg Barclays Euro Aggregate Corporate 500MM EEA Countries (EUR) RI et Bloomberg Barclays Euro Aggregate Treasury 500MM 1-10 Years (EUR) RI

Les indices MSCI Developed Markets Small Cap offrent une représentation exhaustive de ce segment de taille en ciblant les sociétés qui font partie de l'indice Investable Market mais pas de l'indice Standard sur un marché développé particulier. Les indices incluent des indices de style Value and Growth et des indices sectoriels basés sur le Global Industry Classification Standard (GICS®).

L'indice MSCI World est un indice d'actions pondéré en fonction du flottant. Il a été développé pour une valeur de base de 100 au 31 décembre 1969. L'indice inclut les marchés développés et n'inclut pas les marchés émergents.

L'indice MSCI EMU (European Economic and Monetary Union) est une action pondérée par le flottant index. Il a été développé pour une valeur de base de 100 au 31 décembre 1998.

The Bloomberg Euro Aggregate : L'indice corporate est un indice de référence qui mesure la composante corporate de l'indice Euro Aggregate. Il comprend des titres de qualité « investment grade », libellés en euros, à taux fixe.

The Bloomberg Euro Aggregate : L'indice Treasury est un indice de référence qui mesure la composante Treasury de l'Euro Aggregate. L'indice est composé d'obligations publiques à taux fixe et de qualité investment grade des pays émergents de la zone euro. Cet indice contient actuellement des émissions libellées en euros de 17 pays.

Informations additionnelles : <https://www.msci.com/> / <https://www.bloomberg.com/professional/product/indices/bloomberg-fixed-income-indices/#/>

3. BILAN

	Au 30.06.25 (en EUR)	Au 30.06.24 (en EUR)
SECTION 1: SCHEMA DU BILAN		
TOTAL DE L'ACTIF NET	488.516.921,84	491.297.565,10
II. Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	480.403.211,75	483.034.793,70
A. Obligations et autres titres de créance		
a. Obligations	318.833.407,75	320.016.497,97
B. Instruments du marché monétaire	10.745.172,13	13.281.479,97
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
a. Actions	149.131.645,61	149.736.815,76
E. OPC à nombre variable de parts	1.579.865,94	
F. Instruments financiers dérivés		
j. Sur devises		
ii. Contrats à terme (+/-)	113.120,32	
IV. Créances et dettes à un an au plus	-2.671.070,85	-419.388,78
A. Créances		
a. Montants à recevoir	1.370.882,78	8.778.123,74
b. Avoirs fiscaux	914.077,99	656.069,99
B. Dettes		
a. Montants à payer (-)	-4.956.028,45	-9.853.582,51
c. Emprunts (-)	-3,17	
V. Dépôts et liquidités	8.604.741,97	6.911.875,24
A. Avoirs bancaires à vue	8.604.741,97	6.911.875,24
VI. Comptes de régularisation	2.180.038,97	1.770.284,94
B. Produits acquis	2.796.562,88	2.392.845,45
C. Charges à imputer (-)	-616.523,91	-622.560,51
TOTAL CAPITAUX PROPRES	488.516.921,84	491.297.565,10
A. Capital	476.829.790,75	488.054.625,56
B. Participations au résultat	-122.242,92	-35.298,29
D. Résultat de l'exercice (du semestre)	11.809.374,01	3.278.237,83
SECTION 2 : POSTES HORS BILAN		
III. Montants notionnels des contrats à terme (+)	7.779.428,96	
A. Contrats à terme achetés	3.945.889,75	
B. Contrats à terme vendus	3.833.539,21	

4. COMPTE DE RESULTATS

	Au 30.06.25 (en EUR)	Au 30.06.24 (en EUR)
SECTION 3 : SCHEMA DU COMPTE DE RESULTATS		
I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values	7.616.971,14	-235.697,86
A. Obligations et autres titres de créance		
a. Obligations	-913.470,55	-8.253.695,15
B. Instruments du marché monétaire	39.044,68	148.022,53
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
a. Actions	10.693.174,83	7.482.082,78
D. Autres valeurs mobilières	-42,83	1.227,41
E. OPC à nombre variable de parts	13.152,87	
H. Positions et opérations de change		
a. Instruments financiers dérivés		
ii. Contrats à terme	168.109,89	
b. Autres positions et opérations de change	-2.382.997,75	386.664,57
II. Produits et charges des placements	6.850.760,62	6.296.746,34
A. Dividendes	3.448.234,80	3.070.567,66
B. Intérêts (+/-)		
a. Valeurs mobilières et instruments du marché monétaire	3.646.522,02	3.451.609,76
b. Dépôts et liquidités	83.499,94	104.627,46
C. Intérêts d'emprunts (-)	-3,81	-4.352,04
E. Précomptes mobiliers (-)		
b. D'origine étrangère	-328.109,69	-326.410,60
F. Autres produits provenant des placements	617,36	704,10
III. Autres produits	190.207,02	6.760,68
B. Autres	190.207,02	6.760,68
IV. Coûts d'exploitation	-2.848.564,77	-2.789.571,33
A. Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-41.606,12	-14.556,98
B. Charges financières (-)	-26.285,19	-672,94
C. Rémunération due au dépositaire (-)		
O	-53.146,46	-54.306,17
D. Rémunération due au gestionnaire (-)		
a. Gestion financière	-2.131.600,66	-2.181.930,23
b. Gestion administrative et comptable		
O	-188.383,84	-192.515,97
J. Taxes		
O	-286.753,39	-221.813,55
K. Autres charges (-)		
O	-120.789,11	-123.775,49
Produits et charges de l'exercice (du semestre)	4.192.402,87	3.513.935,69
Sous-total II + III + IV		
V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	11.809.374,01	3.278.237,83
VII. Résultat de l'exercice (du semestre)	11.809.374,01	3.278.237,83

5. RESUME DES REGLES DE COMPTABILISATION ET D'EVALUATION

5.1. Résumé des règles

Les règles d'évaluation ci-dessous ont été rédigées sur base de l'AR du 10 novembre 2006 relatif à la comptabilité, aux comptes annuels et aux rapports périodiques de certains organismes de placement collectif publics à nombre variable de parts. Plus particulièrement, les dispositions des articles 7 à 19 sont d'application.

Frais

Afin d'éviter des variations importantes de la valeur nette d'inventaire au moment de leur paiement, les charges à caractère récurrent sont provisionnées prorata temporis. Ce sont principalement les commissions et frais récurrents tels que mentionnés dans le prospectus (par exemple, la rémunération pour la gestion du portefeuille d'investissement, l'administration, le dépositaire, le commissaire, ...).

Les frais de constitution sont amortis sur une ou plusieurs années avec un maximum de 5 ans, selon la méthode linéaire.

Comptabilisation des achats et des ventes

Les valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, parts d'organismes de placement collectif et instruments financiers dérivés qui sont évalués à leur juste valeur, sont, au moment de leur acquisition et de leur aliénation, enregistrés dans les comptes respectivement à leur prix d'achat et à leur prix de vente. Les frais accessoires, tels que les frais de transaction et de livraison, sont immédiatement mis à charge du compte de résultats.

Créances et dettes

Les créances et dettes à court terme ainsi que les placements à terme sont portés au bilan à leur valeur nominale.

Lorsque la politique d'investissement du compartiment est principalement axée sur le placement de ses actifs dans des dépôts, des liquidités ou des instruments du marché monétaire, les placements sont évalués à leur juste valeur.

Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire et instruments financiers dérivés

Les valeurs mobilières, les instruments du marché monétaire et les instruments financiers dérivés (contrats d'option, contrats à terme et contrats de swap) sont évalués à leur juste valeur en respectant la hiérarchie suivante :

- S'il s'agit d'éléments du patrimoine pour lesquels il existe un marché actif fonctionnant à l'intervention d'établissements financiers tiers, ce sont le cours acheteur et le cours vendeur actuels formés sur ce marché qui sont retenus. Dans des cas exceptionnels, ces cours peuvent être indisponibles pour les obligations et pour d'autres titres de créance; le cours moyen sera alors utilisé et cette procédure sera mentionnée dans le rapport (semi-)annuel.

- S'il s'agit d'éléments du patrimoine qui sont négociés sur un marché actif en dehors de toute intervention d'établissements financiers tiers, c'est le cours de clôture qui est retenu.

- Utilisation du prix de la transaction la plus récente, à condition que les circonstances économiques n'aient pas fondamentalement changé depuis cette transaction.

- Utilisation d'autres techniques de valorisation qui doivent utiliser au maximum les données du marché, être conformes aux méthodes économiques habituellement utilisées et être régulièrement calibrées et testées quant à leur validité.

L'évaluation des parts d'organismes de placement collectif à nombre variable de parts non cotés est faite sur la base de la valeur nette d'inventaire de ces parts.

Les réductions de valeur, moins-values et plus-values, qui proviennent des règles ci-dessus, sont imputées au compte de résultats dans le sous-poste concerné de la rubrique «I. réductions de valeur, moins-values et plus-values».

Des variations de valeur relatives à des obligations et autres titres de créance qui résultent de la comptabilisation prorata temporis des intérêts courus, sont imputées au compte de résultats comme éléments constitutifs du poste «II. Produits et charges des placements B. Intérêts».

La juste valeur des instruments financiers dérivés (contrats d'option, contrats à terme et contrats de swap) est au moment de leur acquisition portée à leur prix d'achat dans les postes du bilan correspondants. Après la première évaluation, les variations de valeur sont comptabilisées au compte de résultat.

Les valeurs sous-jacentes (des contrats d'option et des warrants) et les montants notionnels (des contrats à terme et des contrats de swap) sont portés dans les postes hors bilan sous les rubriques concernées.

En cas d'exercice des contrats d'option et des warrants, les primes sont portées en majoration ou en réduction du prix d'achat ou de vente des éléments du patrimoine sous-jacents. Les paiements et recettes intermédiaires résultant de contrats de swap sont portés au compte de résultats dans le sous-poste «II. Produits et charges des placements - D. Contrats de swap».

Opérations en devises

Les éléments du patrimoine libellés en monnaies étrangères sont convertis dans la devise du compartiment sur base du cours moyen du marché et le solde des écarts positifs et négatifs résultant de la conversion est imputé au compte de résultats pour chaque devise.

5.2. Taux de change

	30.06.25		30.06.24	
1 EUR	0,9344	CHF	0,9630	CHF
	7,4608	DKK	7,4574	DKK
	0,8566	GBP	0,8478	GBP
	9,2147	HKD	8,3676	HKD
	169,5568	JPY	172,4017	JPY
	1.584,2280	KRW	1.475,2639	KRW
	11,8791	NOK	11,4115	NOK
	11,1873	SEK	11,3500	SEK
	1,4951	SGD	1,4525	SGD
	34,2906	TWD	34,7692	TWD
	1,1739	USD	1,0718	USD

6. COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES

6.1. Composition des actifs au 30.06.25

Dénomination	Quantité au 30.06.25	Devise	Cours en devise	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif net
<u>VALEURS MOBILIERES ET INSTRUMENTS DU MARCHE MONETAIRE NEGOCIES SUR UN MARCHE REGLEMENTE OU SUR UN MARCHE SIMILAIRE</u>							
AIR LIQUIDE SA	9.773	EUR	175,14	1.711.643,22		0,36%	0,35%
AMUNDI SA	3.135	EUR	68,70	215.374,50		0,04%	0,04%
BIOMERIEUX	2.009	EUR	117,40	235.856,60		0,05%	0,05%
BOUYGUES SA	4.465	EUR	38,40	171.456,00		0,04%	0,04%
BUREAU VERITAS SA	20.293	EUR	28,94	587.279,42		0,12%	0,12%
COFACE SA - W/I	52.087	EUR	16,29	848.497,23		0,18%	0,17%
COMPAGNIE DE SAINT-GOBAIN	9.417	EUR	99,64	938.309,88		0,20%	0,19%
CREDIT AGRICOLE SA	35.101	EUR	16,07	563.897,57		0,12%	0,12%
DANONE	27.521	EUR	69,36	1.908.856,56		0,40%	0,39%
EIFFAGE	1.600	EUR	119,25	190.800,00		0,04%	0,04%
ENGIE	19.107	EUR	19,92	380.706,98		0,08%	0,08%
ESSILOR INTERNATIONAL	4.063	EUR	232,90	946.272,70		0,20%	0,19%
GECINA SA	5.750	EUR	93,30	536.475,00		0,11%	0,11%
ID LOGISTICS GROUP	2.259	EUR	412,00	930.708,00		0,19%	0,19%
INTERPARFUMS SA	21.464	EUR	33,02	708.741,28		0,15%	0,15%
IPSEN	1.502	EUR	101,10	151.852,20		0,03%	0,03%
IPSOS	18.068	EUR	45,50	822.094,00		0,17%	0,17%
LECTRA	20.768	EUR	23,90	496.355,20		0,10%	0,10%
LISI	11.910	EUR	37,80	450.198,00		0,09%	0,09%
LOREAL	1.913	EUR	363,10	694.610,30		0,14%	0,14%
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI	2.247	EUR	444,60	999.016,20		0,21%	0,20%
MICHELIN (CGDE)	39.390	EUR	31,54	1.242.360,60		0,26%	0,25%
NEXANS SA	9.466	EUR	110,90	1.049.779,40		0,22%	0,21%
ORANGE	74.753	EUR	12,92	965.435,00		0,20%	0,20%
PUBLICIS GROUPE	10.624	EUR	95,68	1.016.504,32		0,21%	0,21%
SANOFI	18.042	EUR	82,21	1.483.232,82		0,31%	0,30%
SCHNEIDER ELECTRIC SA	7.320	EUR	225,80	1.652.856,00		0,34%	0,34%
SCOR SE	30.867	EUR	28,02	864.893,34		0,18%	0,18%
SOPRA STERIA GROUP	4.991	EUR	206,80	1.032.138,80		0,21%	0,21%
SPIE SA - W/I	28.500	EUR	47,70	1.359.450,00		0,28%	0,28%
TELEPERFORMANCE	4.329	EUR	82,32	356.363,28		0,07%	0,07%
VINCI SA	10.490	EUR	125,10	1.312.299,00		0,27%	0,27%
VIRBAC SA	1.803	EUR	319,50	576.058,50		0,12%	0,12%
France				27.400.371,90		5,69%	5,60%
ADIDAS AG	5.528	EUR	197,95	1.094.267,60		0,23%	0,22%
AMADEUS FIRE AG	5.190	EUR	80,80	419.352,00		0,09%	0,09%
BILFINGER SE	12.810	EUR	81,65	1.045.936,50		0,22%	0,21%
DE VOLKSBANK NV	8.913	EUR	344,10	3.066.963,30		0,64%	0,63%
DEUTSCHE BOERSE AG	5.330	EUR	276,90	1.475.877,00		0,31%	0,30%
DEUTSCHE POST AG-REG	9.146	EUR	39,21	358.614,66		0,07%	0,07%
DEUTSCHE TELEKOM AG-REG	86.213	EUR	30,97	2.670.016,61		0,56%	0,55%
EVONIK INDUSTRIES AG	19.884	EUR	17,50	347.970,00		0,07%	0,07%
FIELMANN GROUP AG	9.235	EUR	56,70	523.624,50		0,11%	0,11%
FLATEXDEGIRO AG	40.183	EUR	23,98	963.588,34		0,20%	0,20%
FREENET AG	23.420	EUR	27,64	647.328,80		0,13%	0,13%
FRESENIUS MEDICAL CARE AG &	7.717	EUR	48,65	375.432,05		0,08%	0,08%
FUCHS PETROLUB SE-PREF	8.575	EUR	46,84	401.653,00		0,08%	0,08%
GEA GROUP AG	7.099	EUR	59,40	421.680,60		0,09%	0,09%
HANNOVER RUECKVERSICHERU-REG	2.104	EUR	267,20	562.188,80		0,12%	0,12%
HELLOFRESH SE	83.746	EUR	7,94	665.110,73		0,14%	0,14%
HENKEL AG & CO KGAA	2.035	EUR	61,50	125.152,50		0,03%	0,03%
JENOPTIK AG	18.660	EUR	19,53	364.429,80		0,08%	0,07%
MERCK KGAA	269	EUR	110,00	29.590,00		0,01%	0,01%
MUENCHENER RUECKVER AG-REG	2.526	EUR	550,60	1.390.815,60		0,29%	0,28%
NORDEX SE	45.366	EUR	16,82	763.056,12		0,16%	0,16%
RATIONAL AG	273	EUR	712,00	194.376,00		0,04%	0,04%
SAP AG	13.505	EUR	258,15	3.486.315,75		0,73%	0,71%
SCOUT24 SE	2.797	EUR	117,10	327.528,70		0,07%	0,07%
SIEMENS AG-REG	8.594	EUR	217,65	1.870.484,10		0,39%	0,38%
STROEER SE + CO KGAA	12.258	EUR	50,90	623.932,20		0,13%	0,13%
SYMRISE AG	10.725	EUR	89,14	956.026,50		0,20%	0,20%
TAG IMMOBILIEN AG	65.914	EUR	15,09	994.642,26		0,21%	0,20%

BNP PARIBAS B PENSION STABILITY

Dénomination	Quantité au 30.06.25	Devise	Cours en devise	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif net
ZALANDO SE	19.498	EUR	27,95	544.969,10		0,11%	0,11%
Allemagne				26.710.923,12		5,59%	5,48%
ALPHABET INC-CL A	2.598	USD	176,23	390.037,52		0,08%	0,08%
AMAZON.COM INC	6.339	USD	219,39	1.184.745,25		0,25%	0,24%
AMERICAN EXPRESS CO	1.672	USD	318,98	454.346,43		0,09%	0,09%
AMERICAN HOMES 4 RENT- A	6.998	USD	36,07	215.034,17		0,04%	0,04%
AMERICAN INTERNATIONAL GROUP	5.611	USD	85,59	409.119,98		0,09%	0,08%
AMERICAN TOWER CORP	2.299	USD	221,02	432.870,45		0,09%	0,09%
AMERICAN WATER WORKS CO INC	2.910	USD	139,11	344.856,75		0,07%	0,07%
APPLE INC	6.327	USD	205,17	1.105.857,30		0,23%	0,23%
BANK OF AMERICA CORP	13.420	USD	47,32	540.984,28		0,11%	0,11%
BOSTON SCIENTIFIC CORP	5.033	USD	107,41	460.531,18		0,10%	0,09%
BROADCOM INC	3.544	USD	275,65	832.221,83		0,17%	0,17%
CME GROUP INC	1.841	USD	275,62	432.266,83		0,09%	0,09%
CORPORATE OFFICE PROPERTIES	13.217	USD	27,58	310.537,85		0,06%	0,06%
COSTCO WHOLESALE CORP	668	USD	989,94	563.342,78		0,12%	0,12%
CUMMINS INC	1.433	USD	327,50	399.801,93		0,08%	0,08%
ECOLAB INC	1.759	USD	269,44	403.752,57		0,08%	0,08%
EXELON CORP	9.918	USD	43,42	366.860,81		0,08%	0,08%
FACEBOOK INC-A	1.665	USD	738,09	1.046.913,87		0,22%	0,21%
FIRST SOLAR INC	1.550	USD	165,54	218.585,85		0,05%	0,04%
GE VERNOVA INC	921	USD	529,15	415.169,87		0,09%	0,08%
INTUIT INC	726	USD	787,63	487.131,56		0,10%	0,10%
INTUITIVE SURGICAL INC	937	USD	543,41	433.765,11		0,09%	0,09%
LENNOX INTERNATIONAL INC	637	USD	573,24	311.073,71		0,06%	0,06%
MARSH & MCLENNAN COS	2.215	USD	218,64	412.563,45		0,09%	0,08%
MICROSOFT CORP	4.269	USD	497,41	1.808.956,25		0,38%	0,37%
NETFLIX INC	557	USD	1.339,13	635.426,51		0,13%	0,13%
NEUROCRINE BIOSCIENCES INC	1.709	USD	125,69	182.991,19		0,04%	0,04%
NVIDIA CORP	13.609	USD	157,99	1.831.653,03		0,38%	0,37%
PALO ALTO NETWORKS INC	2.551	USD	204,64	444.721,76		0,09%	0,09%
REGENERON PHARMACEUTICALS	672	USD	525,00	300.549,47		0,06%	0,06%
ROYAL GOLD INC	1.679	USD	177,84	254.370,97		0,05%	0,05%
SALESFORCE.COM INC	2.071	USD	272,69	481.101,50		0,10%	0,10%
THERMO FISHER SCIENTIFIC INC	1.145	USD	405,46	395.494,91		0,08%	0,08%
TJX COMPANIES INC	3.999	USD	123,49	420.698,14		0,09%	0,09%
T-MOBILE US INC	1.984	USD	238,26	402.698,68		0,08%	0,08%
VERTEX PHARMACEUTICALS INC	982	USD	445,20	372.438,05		0,08%	0,08%
VISA INC-CLASS A SHARES	2.260	USD	355,05	683.573,71		0,14%	0,14%
WAL-MART STORES INC	2.281	USD	97,78	190.003,99		0,04%	0,04%
WASTE CONNECTIONS INC	2.817	USD	186,72	448.089,82		0,09%	0,09%
XYLEM INC	3.593	USD	129,36	395.953,90		0,08%	0,08%
Etats-Unis				21.421.093,21		4,44%	4,35%
ACKERMANS & VAN HAAREN	1.412	EUR	217,00	306.404,00		0,06%	0,06%
AEDIFICA	4.493	EUR	66,05	296.762,65		0,06%	0,06%
AGEAS	13.505	EUR	57,35	774.511,75		0,16%	0,16%
ANHEUSER-BUSCH INBEV SA/NV	24.465	EUR	58,24	1.424.841,60		0,30%	0,29%
ASCENCIO	1.232	EUR	48,15	59.320,80		0,01%	0,01%
AZELIS GROUP NV	19.018	EUR	13,53	257.313,54		0,05%	0,05%
BALTA GROUP NV	37.286	EUR	0,70	26.100,20		0,01%	0,01%
BARCO N.V.	72.724	EUR	12,37	899.595,88		0,19%	0,18%
BEKAERT NV	2.787	EUR	35,05	97.684,35		0,02%	0,02%
BIOCARTIS NV-W/I	16.938	EUR	0,00	0,02		0,00%	0,00%
CELYAD	2.461	EUR	0,38	925,34		0,00%	0,00%
CFE	40	EUR	8,66	346,40		0,00%	0,00%
COFINIMMO	1.100	EUR	77,20	84.920,00		0,02%	0,02%
DECEUNINCK NV	67.909	EUR	2,06	140.232,09		0,03%	0,03%
DIETEREN SA/NV	2.362	EUR	182,40	430.828,80		0,09%	0,09%
DREDGING ENVIRONMENTAL & MAR	2.342	EUR	128,80	301.649,60		0,06%	0,06%
ECONOCOM GROUP	4.912	EUR	1,95	9.568,58		0,00%	0,00%
ELIA SYSTEM OPERATOR SA/NV	2.756	EUR	97,75	269.399,00		0,06%	0,06%
FAGRON NV	46.537	EUR	22,45	1.044.755,65		0,22%	0,21%
GREENYARD FOODS	336	EUR	7,32	2.459,52		0,00%	0,00%
GROUPE BRUXELLES LAMBERT SA	3.215	EUR	72,30	232.444,50		0,05%	0,05%
INCLUSIO SA	6.248	EUR	17,00	106.216,00		0,02%	0,02%
ION BEAM APPLICATIONS	15.844	EUR	11,42	180.938,48		0,04%	0,04%
KBC GROEP NV	15.513	EUR	87,66	1.359.869,58		0,28%	0,28%
KINEPOLIS	20.160	EUR	35,95	724.752,00		0,15%	0,15%
LOTUS BAKERIES	42	EUR	8.170,00	343.140,00		0,07%	0,07%
MELEXIS NV	4.257	EUR	72,15	307.142,55		0,06%	0,06%
MONTEA	4.931	EUR	65,10	321.008,10		0,07%	0,07%

Dénomination	Quantité au 30.06.25	Devise	Cours en devise	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif net
NYXOAH SA	33.644	EUR	6,45	217.003,80		0,05%	0,04%
ONTEX GROUP NV - W/I	7.410	EUR	6,80	50.388,00		0,01%	0,01%
RECTICEL	21.323	EUR	10,22	217.921,06		0,05%	0,04%
SOFINA	855	EUR	280,00	239.400,00		0,05%	0,05%
SOLVAY SA	30.900	EUR	29,34	906.606,00		0,19%	0,19%
SYENSCO SA	5.710	EUR	65,48	373.890,80		0,08%	0,08%
TESSENDERLO GROUP	7.763	EUR	25,30	196.403,90		0,04%	0,04%
UCB SA	4.127	EUR	166,95	689.002,65		0,14%	0,14%
UMICORE	6.875	EUR	12,48	85.800,00		0,02%	0,02%
WAREHOUSES DE PAUW SCA	21.087	EUR	20,70	436.500,90		0,09%	0,09%
WERELDHAVE BELGIUM	528	EUR	53,00	27.984,00		0,01%	0,01%
XIOR STUDENT HOUSING NV	10.419	EUR	30,75	320.384,25		0,07%	0,07%
Belgique				13.764.416,34		2,88%	2,83%
AALBERTS INDUSTRIES NV	11.025	EUR	30,76	339.129,00		0,07%	0,07%
ARGENX SE	1.337	EUR	469,80	628.122,60		0,13%	0,13%
ASM INTERNATIONAL NV	646	EUR	543,40	351.036,40		0,07%	0,07%
ASML HOLDING NV	5.679	EUR	677,60	3.848.090,40		0,80%	0,79%
ASR NEDERLAND NV	7.738	EUR	56,38	436.268,44		0,09%	0,09%
EURONEXT NV - W/I	4.400	EUR	145,10	638.440,00		0,13%	0,13%
JUST EAT TAKEAWAY	43.944	EUR	19,42	853.612,20		0,18%	0,17%
KONINKLIJKE AHOLD DELHAIZE N	30.321	EUR	35,63	1.080.337,23		0,22%	0,22%
KONINKLIJKE KPN NV	265.337	EUR	4,14	1.097.433,83		0,23%	0,22%
NN GROUP NV - W/I	16.168	EUR	56,42	912.198,56		0,19%	0,19%
ONWARD MEDICAL	33.797	EUR	4,35	147.016,95		0,03%	0,03%
PROSUS NV	17.311	EUR	47,47	821.753,17		0,17%	0,17%
UNIVERSAL MUSIC GROUP NV	20.092	EUR	27,48	552.128,16		0,11%	0,11%
WOLTERS KLUWER	12.322	EUR	141,95	1.749.107,90		0,36%	0,36%
Pays-Bas				13.454.674,84		2,78%	2,75%
ACERINOX SA	32.507	EUR	10,82	351.725,74		0,07%	0,07%
ACS ACTIVIDADES CONS Y SERV	6.451	EUR	58,95	380.286,45		0,08%	0,08%
AENA SME SA	38.370	EUR	22,66	869.464,20		0,18%	0,18%
AMADEUS IT HOLDING SA-A SHS	21.012	EUR	71,48	1.501.937,76		0,31%	0,31%
BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTA	108.774	EUR	13,06	1.420.044,57		0,30%	0,29%
BANCO SANTANDER SA	163.710	EUR	7,03	1.150.390,17		0,24%	0,24%
CIE AUTOMOTIVE SA	35.217	EUR	24,40	859.294,80		0,18%	0,18%
CRITERIA CAIXACORP SA	145.460	EUR	7,35	1.069.712,84		0,22%	0,22%
ENDESA SA	18.925	EUR	26,89	508.893,25		0,11%	0,10%
IBERDROLA SA	46.843	EUR	16,29	763.072,47		0,16%	0,16%
INDITEX	26.655	EUR	44,18	1.177.617,90		0,25%	0,24%
INMOBILIARIA COLONIAL SOCIMI	127.307	EUR	6,01	765.115,07		0,16%	0,16%
MERLIN PROPERTIES SOCIMI SA	57.752	EUR	11,13	642.779,76		0,13%	0,13%
VISCOFAN SA	15.892	EUR	60,40	959.876,80		0,20%	0,20%
Espagne				12.420.211,78		2,59%	2,56%
AZIMUT HOLDING SPA	38.953	EUR	27,18	1.058.742,54		0,22%	0,22%
BANCA GENERALI SPA	15.909	EUR	47,18	750.586,62		0,16%	0,15%
BPER BANCA	105.561	EUR	7,72	814.508,68		0,17%	0,17%
DELONGHI SPA	23.760	EUR	28,50	677.160,00		0,14%	0,14%
FERRARI NV	2.012	EUR	416,10	837.193,20		0,17%	0,17%
INTESA SANPAOLO	212.647	EUR	4,89	1.040.162,80		0,22%	0,21%
ITALGAS SPA	167.205	EUR	7,20	1.203.876,00		0,25%	0,25%
IVECO GROUP NV	60.943	EUR	16,70	1.017.748,10		0,21%	0,21%
LOTTOMATICA GROUP SPA	40.033	EUR	23,56	943.177,48		0,20%	0,19%
PIRELLI & C SPA	93.928	EUR	5,85	549.854,51		0,11%	0,11%
REPLY SPA	3.195	EUR	146,60	468.387,00		0,10%	0,10%
TECHNOGYM SPA	73.453	EUR	12,17	893.923,01		0,19%	0,18%
UNICREDIT SPA	17.884	EUR	56,91	1.017.778,44		0,21%	0,21%
UNIPOL GRUPPO FINANZIARIO SP	33.882	EUR	16,82	570.064,65		0,12%	0,12%
Italie				11.843.163,03		2,47%	2,43%
CARGOTEC OYJ-B SHARE	12.147	EUR	51,40	624.355,80		0,13%	0,13%
HARVIA OYJ	9.423	EUR	48,50	457.015,50		0,10%	0,09%
HUHTAMAKI OYJ	2.602	EUR	30,28	78.788,56		0,02%	0,02%
KALMAR OYJ-B SHARE	13.498	EUR	36,06	486.737,88		0,10%	0,10%
KONE OYJ-B	8.589	EUR	55,88	479.953,32		0,10%	0,10%
KONECRANES OYJ	5.410	EUR	67,35	364.363,50		0,08%	0,07%
NOKIA OYJ	187.622	EUR	4,41	826.662,53		0,17%	0,17%
NORDEA BANK ABP	46.139	EUR	12,61	581.812,79		0,12%	0,12%
ORION OYJ-CLASS B	4.011	EUR	63,85	256.102,35		0,05%	0,05%
QT GROUP OYJ	4.396	EUR	57,45	252.550,20		0,05%	0,05%
SAMPO OYJ-A SHS	56.436	EUR	9,13	515.260,68		0,11%	0,11%
TERVEYSTALO OYJ	16.187	EUR	11,46	185.503,02		0,04%	0,04%

BNP PARIBAS B PENSION STABILITY

Dénomination	Quantité au 30.06.25	Devise	Cours en devise	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif net
TIETOEVR Y OYJ	28.544	EUR	16,10	459.558,40		0,10%	0,09%
VALMET OYJ	4.810	EUR	26,27	126.358,70		0,03%	0,03%
Finlande				5.695.023,23		1,20%	1,17%
ANDRITZ AG	15.709	EUR	63,10	991.237,90		0,21%	0,20%
BAWAG GROUP AG	13.874	EUR	108,40	1.503.941,60		0,31%	0,31%
VERBUND AG	2.196	EUR	65,15	143.069,40		0,03%	0,03%
WIENERBERGER AG	26.386	EUR	31,62	834.325,32		0,17%	0,17%
Autriche				3.472.574,22		0,72%	0,71%
AIB GROUP PLC	104.297	EUR	6,98	728.514,55		0,15%	0,15%
BANK OF IRELAND GROUP PLC	46.471	EUR	12,08	561.602,04		0,12%	0,11%
EXPERIAN PLC	8.855	GBP	37,52	387.858,51		0,08%	0,08%
IRISH CONTINENTAL GROUP PLC	87.523	EUR	5,50	481.376,50		0,10%	0,10%
RYANAIR HOLDINGS PLC	42.753	EUR	24,02	1.026.927,06		0,21%	0,21%
Irlande				3.186.278,66		0,66%	0,65%
ANTOFAGASTA PLC	14.886	GBP	18,10	314.455,02		0,07%	0,06%
ASTRAZENECA PLC	3.881	GBP	101,20	458.507,12		0,10%	0,09%
NATWEST GROUP PLC	68.136	GBP	5,11	406.779,71		0,08%	0,08%
RELX PLC	7.917	GBP	39,37	363.871,46		0,08%	0,07%
UNILEVER PLC	8.016	GBP	44,25	414.088,26		0,09%	0,08%
Royaume-Uni				1.957.701,57		0,42%	0,38%
BANCO COMERCIAL PORTUGUES-R	1.791.244	EUR	0,66	1.183.295,79		0,25%	0,24%
JERONIMO MARTINS	21.092	EUR	21,48	453.056,16		0,09%	0,09%
Portugal				1.636.351,95		0,34%	0,33%
APERAM	24.490	EUR	27,44	672.005,60		0,14%	0,14%
EUROFINS SCIENTIFIC	10.599	EUR	60,44	640.603,56		0,13%	0,13%
RTL GROUP	496	EUR	37,15	18.426,40		0,00%	0,00%
TALANX AG	2.205	EUR	109,90	242.329,50		0,05%	0,05%
Luxembourg				1.573.365,06		0,32%	0,32%
HITACHI LTD	17.300	JPY	4.193,00	427.814,88		0,09%	0,09%
MITSUBISHI UFJ FINANCIAL GRO	39.700	JPY	1.970,00	461.255,60		0,10%	0,09%
SONY CORP	18.600	JPY	3.640,00	399.299,94		0,08%	0,08%
Japon				1.288.370,42		0,27%	0,26%
COCA-COLA HBC AG-DI	8.257	GBP	38,04	366.677,89		0,08%	0,08%
DSM-FIRMENICH AG	4.192	EUR	90,26	378.369,92		0,08%	0,08%
SIEGFRIED HOLDING AG-REG	1.323	CHF	89,30	126.445,02		0,03%	0,03%
Suisse				871.492,83		0,19%	0,19%
LOOMIS AB	22.132	SEK	397,60	786.581,44		0,16%	0,16%
Suède				786.581,44		0,16%	0,16%
BYD CO LTD-H	9.500	HKD	122,50	126.292,77		0,03%	0,03%
NETEASE INC	11.600	HKD	211,00	265.619,07		0,06%	0,05%
Chine				391.911,84		0,09%	0,08%
DBS GROUP HOLDINGS LTD	13.600	SGD	45,17	410.883,55		0,09%	0,08%
Singapour				410.883,55		0,09%	0,08%
TAIWAN SEMICONDUCTOR MANUFAC	9.000	TWD	1.085,00	284.772,34		0,06%	0,06%
Taiwan				284.772,34		0,06%	0,06%
SHURGARD SELF STORAGE LTD	6.775	EUR	37,00	250.675,00		0,05%	0,05%
Ile de Guernesey				250.675,00		0,05%	0,05%
INPOST SA	11.191	EUR	14,10	157.793,10		0,03%	0,03%
Pologne				157.793,10		0,03%	0,03%
KB FINANCIAL GROUP INC	1.947	KRW	110.700,00	136.049,17		0,03%	0,03%
Corée du Sud				136.049,17		0,03%	0,03%
NKT A/S	247	DKK	512,50	16.967,01		0,00%	0,00%
Danemark				16.967,01		0,00%	0,00%
ACTIONS				149.131.645,61		31,07%	30,50%
Purchase forward contract EUR (bought) vs USD (sold)	3.945.890	EUR	1,17	113.120,32		0,02%	0,02%
EUR				113.120,32		0,02%	0,02%
INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES - Sur devises - Contrats à terme				113.120,32		0,02%	0,02%

Dénomination	Quantité au 30.06.25	Devise	Cours en devise	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif net
BANCO BILBAO VIZ 1% 19-21/06/2026	900.000	EUR	98,83	889.480,49		0,19%	0,18%
INTESA SANPAOLO 4% 23-19/05/2026	100.000	EUR	101,53	101.530,08		0,02%	0,02%
LEASEPLAN CORP 0.25% 21-23/02/2026	100.000	EUR	98,61	98.605,13		0,02%	0,02%
Emis par un établissement de crédit				1.089.615,70		0,23%	0,22%
BUNDESOBL-120 0% 20-10/10/2025	600.000	EUR	99,47	596.830,50		0,12%	0,12%
FRENCH BTF 0% 25-24/09/2025	8.227.475	EUR	99,54	8.189.628,62		1,70%	1,68%
INSTIT CRDT OFCL 0% 20-30/04/2026	500.000	EUR	98,21	491.053,52		0,10%	0,10%
Emis par un état ou une institution nationale				9.277.512,64		1,92%	1,90%
STORA ENSO OYJ 4% 23-01/06/2026	177.000	EUR	101,26	179.230,84		0,04%	0,04%
VONOVIA SE 1.375% 22-28/01/2026	200.000	EUR	99,41	198.812,95		0,04%	0,04%
Emis par une entreprise privée				378.043,79		0,08%	0,08%
EUR				10.745.172,13		2,23%	2,20%
INSTRUMENTS DU MARCHÉ MONÉTAIRE				10.745.172,13		2,23%	2,20%
ABN AMRO BANK NV 0.5% 21-23/09/2029	100.000	EUR	90,63	90.633,73		0,02%	0,02%
ABN AMRO BANK NV 2.375% 22-01/06/2027	100.000	EUR	99,98	99.984,83		0,02%	0,02%
ABN AMRO BANK NV 2.75% 25-04/06/2029	500.000	EUR	100,21	501.030,31		0,10%	0,10%
ABN AMRO BANK NV 3% 22-01/06/2032	100.000	EUR	97,73	97.725,27		0,02%	0,02%
ABN AMRO BANK NV 4.25% 22-21/02/2030	100.000	EUR	105,12	105.119,65		0,02%	0,02%
ACHMEA BANK NV 2.5% 25-06/05/2028	100.000	EUR	99,80	99.797,46		0,02%	0,02%
ACHMEA BANK NV 2.75% 24-10/12/2027	200.000	EUR	100,46	200.913,60		0,04%	0,04%
AGENCE FRANCAISE 0% 20-28/10/2027	1.000.000	EUR	95,01	950.105,10		0,20%	0,19%
AIB GROUP PLC 21-17/11/2027 FRN	860.000	EUR	97,33	837.034,78		0,17%	0,17%
AIB GROUP PLC 22-04/04/2028 FRN	530.000	EUR	99,46	527.136,65		0,11%	0,11%
AIB GROUP PLC 22-16/02/2029 FRN	100.000	EUR	107,54	107.535,06		0,02%	0,02%
AIB GROUP PLC 23-23/10/2031 FRN	100.000	EUR	109,50	109.495,09		0,02%	0,02%
AIB GROUP PLC 24-20/05/2035 FRN	100.000	EUR	103,20	103.203,67		0,02%	0,02%
AIB GROUP PLC 25-20/03/2033 FRN	400.000	EUR	101,05	404.194,86		0,08%	0,08%
ALPHA BANK 24-12/05/2030 FRN	200.000	EUR	106,32	212.640,85		0,04%	0,04%
ALPHA SRV HLD 24-13/09/2034 FRN	100.000	EUR	106,67	106.671,93		0,02%	0,02%
ANZ NZ INTL/LDN 2.993% 25-27/03/2028	100.000	EUR	100,69	100.692,55		0,02%	0,02%
BANCO BILBAO VIZ 20-31/12/2060 FRN	200.000	EUR	101,12	202.231,91		0,04%	0,04%
BANCO BILBAO VIZ 25-25/02/2037 FRN	100.000	EUR	99,70	99.704,37		0,02%	0,02%
BANCO BILBAO VIZ 4.375% 22-14/10/2029	100.000	EUR	106,48	106.477,96		0,02%	0,02%
BANCO BPM SPA 0.75% 22-15/03/2027	400.000	EUR	97,32	389.286,18		0,08%	0,08%
BANCO BPM SPA 2.625% 25-06/09/2029	288.000	EUR	99,91	287.732,11		0,06%	0,06%
BANCO BPM SPA 24-09/09/2030 FRN	980.000	EUR	102,16	1.001.123,21		0,21%	0,20%
BANCO BPM SPA 25- FRN	200.000	EUR	101,52	203.044,00		0,04%	0,04%
BANCO BPM SPA 3.375% 25-21/01/2030	391.000	EUR	101,20	395.686,07		0,08%	0,08%
BANCO BPM SPA 4.875% 23-18/01/2027	600.000	EUR	103,54	621.252,47		0,13%	0,13%
BANCO COM PORTUG 25-24/06/2031 FRN	100.000	EUR	99,47	99.473,99		0,02%	0,02%
BANCO CRED SOC C 25-13/06/2031 FRN	100.000	EUR	100,08	100.082,62		0,02%	0,02%
BANCO SABADELL 22-10/11/2028 FRN	100.000	EUR	105,51	105.507,23		0,02%	0,02%
BANCO SABADELL 24-13/09/2030 FRN	200.000	EUR	104,92	209.838,97		0,04%	0,04%
BANCO SABADELL 24-27/05/2031 FRN	100.000	EUR	101,05	101.053,67		0,02%	0,02%
BANCO SABADELL 3.375% 25-18/02/2033	100.000	EUR	99,10	99.098,31		0,02%	0,02%
BANCO SANTANDER 0.3% 19-04/10/2026	1.500.000	EUR	97,46	1.461.858,98		0,30%	0,30%
BANCO SANTANDER 1.125% 20-23/06/2027	300.000	EUR	97,63	292.892,64		0,06%	0,06%
BANCO SANTANDER 21-24/06/2029 FRN	100.000	EUR	94,15	94.151,36		0,02%	0,02%
BANCO SANTANDER 25- FRN 31/12/2099	200.000	EUR	100,47	200.947,17		0,04%	0,04%
BANCO SANTANDER 3.25% 25-27/05/2032	100.000	EUR	99,62	99.619,06		0,02%	0,02%
BANCO SANTANDER 3.875% 24-22/04/2029	100.000	EUR	103,50	103.498,45		0,02%	0,02%
BANK OF IRELAND 21-10/05/2027 FRN	410.000	EUR	98,31	403.075,81		0,08%	0,08%
BANKINTER SA 0.625% 20-06/10/2027	100.000	EUR	95,86	95.861,98		0,02%	0,02%
BANQ FED CRD MUT 25-15/01/2035 FRN	100.000	EUR	101,17	101.167,40		0,02%	0,02%
BARCLAYS PLC 24-31/05/2036 FRN	100.000	EUR	104,41	104.412,54		0,02%	0,02%
BARCLAYS PLC 25-14/08/2031 FRN	100.000	EUR	100,58	100.582,85		0,02%	0,02%
BARCLAYS PLC 25-26/03/2037 FRN	100.000	EUR	101,82	101.824,59		0,02%	0,02%
BELFIUS BANK SA 3.375% 25-28/05/2030	100.000	EUR	100,46	100.455,42		0,02%	0,02%
BELFIUS BANK SA 3.625% 24-11/06/2030	400.000	EUR	103,09	412.374,86		0,09%	0,08%
BNG BANK NV 0% 21-20/01/2031	1.473.000	EUR	86,48	1.273.924,05		0,27%	0,26%
BNG BANK NV 2.75% 24-11/01/2034	280.000	EUR	98,68	276.293,00		0,06%	0,06%
BNG BANK NV 3% 23-11/01/2033	579.000	EUR	101,05	585.052,03		0,12%	0,12%
BNP PARIBAS 20-14/10/2027 FRN	800.000	EUR	97,50	780.023,58		0,16%	0,16%
BNP PARIBAS 23-13/04/2031 FRN	400.000	EUR	104,99	419.941,74		0,09%	0,09%
BNP PARIBAS 25-06/05/2030 FRN	100.000	EUR	100,04	100.035,47		0,02%	0,02%
BNP PARIBAS 25-19/01/2036 FRN	100.000	EUR	99,40	99.396,77		0,02%	0,02%
BPCE 23-01/06/2033 FRN	300.000	EUR	107,19	321.582,20		0,07%	0,07%
BPCE 24-26/02/2036 FRN	100.000	EUR	104,93	104.933,39		0,02%	0,02%
CAISSE DES DEPOT 3% 24-25/05/2029	200.000	EUR	101,80	203.595,02		0,04%	0,04%

BNP PARIBAS B PENSION STABILITY

Dénomination	Quantité au 30.06.25	Devise	Cours en devise	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif net
CAIXABANK 20-18/11/2026 FRN	1.000.000	EUR	99,22	992.196,63		0,21%	0,20%
CAIXABANK 22-14/11/2030 FRN	100.000	EUR	109,39	109.386,40		0,02%	0,02%
CAIXABANK 23-16/05/2027 FRN	400.000	EUR	101,87	407.465,06		0,08%	0,08%
CAIXABANK 24-09/02/2032 FRN	200.000	EUR	103,96	207.925,64		0,04%	0,04%
CAIXABANK 25-05/03/2037 FRN	100.000	EUR	99,59	99.590,66		0,02%	0,02%
CAIXABANK 25-27/01/2036 FRN	-	EUR	0,00	0,00		0,00%	0,00%
CAIXABANK 3.375% 25-26/06/2035	500.000	EUR	98,10	490.504,47		0,10%	0,10%
CAIXABANK 3.625% 24-19/09/2032	600.000	EUR	100,99	605.940,71		0,13%	0,12%
CAIXABANK 3.75% 22-07/09/2029	100.000	EUR	103,91	103.909,75		0,02%	0,02%
CAJA RURAL NAV 0.75% 22-16/02/2029	200.000	EUR	93,58	187.168,23		0,04%	0,04%
CAJA RURAL NAV 3% 23-26/04/2027	300.000	EUR	101,28	303.831,61		0,06%	0,06%
CAJA RURAL NAV 3% 25-23/04/2033	200.000	EUR	99,83	199.665,07		0,04%	0,04%
CASSA DEPOSITI E 1% 20-11/02/2030	200.000	EUR	92,15	184.308,13		0,04%	0,04%
CASSA DEPOSITI E 2% 20-20/04/2027	400.000	EUR	99,55	398.201,36		0,08%	0,08%
CASSA DEPOSITI E 3.25% 25-17/06/2033	100.000	EUR	99,13	99.128,38		0,02%	0,02%
CASSA DEPOSITI E 3.5% 22-19/09/2027	2.600.000	EUR	102,33	2.660.469,01		0,55%	0,54%
CASSA DEPOSITI E 3.875% 23-13/02/2029	300.000	EUR	104,30	312.894,19		0,07%	0,06%
COMMERZBANK AG 22-14/09/2027 FRN	100.000	EUR	100,69	100.686,52		0,02%	0,02%
COMMERZBANK AG 23-25/03/2029 FRN	200.000	EUR	106,44	212.875,71		0,04%	0,04%
COMMERZBANK AG 24-20/02/2037 FRN	100.000	EUR	100,32	100.322,54		0,02%	0,02%
COMMERZBANK AG 25-14/01/2032 FRN	100.000	EUR	100,75	100.749,17		0,02%	0,02%
COMMERZBANK AG 25-30/06/2037 FRN	300.000	EUR	99,42	298.245,94		0,06%	0,06%
COOPERATIEVE RAB 24-16/07/2028 FRN	300.000	EUR	99,88	299.632,29		0,06%	0,06%
CRD MUTUEL ARKEA 20-11/06/2029 FRN	100.000	EUR	95,36	95.358,67		0,02%	0,02%
CRD MUTUEL ARKEA 3.309% 24-25/10/2034	200.000	EUR	98,34	196.689,99		0,04%	0,04%
CRED AGRICOLE SA 0.125% 20-09/12/2027	1.300.000	EUR	94,52	1.228.786,62		0,26%	0,25%
CRED AGRICOLE SA 24-23/01/2031 FRN	100.000	EUR	102,71	102.705,01		0,02%	0,02%
CRED AGRICOLE SA 25-18/03/2035 FRN	100.000	EUR	101,55	101.554,96		0,02%	0,02%
CRED AGRICOLE SA 3.125% 25-26/02/2032	500.000	EUR	99,88	499.376,92		0,10%	0,10%
CRED AGRICOLE SA 3.5% 24-26/09/2034	100.000	EUR	98,73	98.728,79		0,02%	0,02%
CRED AGRICOLE SA 3.75% 25-27/05/2035	100.000	EUR	99,85	99.846,38		0,02%	0,02%
CRED AGRICOLE SA 4.375% 23-27/11/2033	100.000	EUR	105,44	105.444,17		0,02%	0,02%
DEUTSCHE BANK AG 22-23/02/2028 FRN	100.000	EUR	98,82	98.819,26		0,02%	0,02%
DEUTSCHE BANK AG 22-24/06/2032 FRN	100.000	EUR	101,27	101.266,75		0,02%	0,02%
DEUTSCHE BANK AG 24-04/04/2030 FRN	100.000	EUR	103,22	103.223,20		0,02%	0,02%
DEUTSCHE BANK AG 24-12/07/2035 FRN	100.000	EUR	103,94	103.939,63		0,02%	0,02%
DNB BANK ASA 22-18/01/2028 FRN	100.000	EUR	96,96	96.958,68		0,02%	0,02%
DNB BANK ASA 22-21/09/2027 FRN	305.000	EUR	100,83	307.531,69		0,06%	0,06%
DNB BANK ASA 23-01/11/2029 FRN	164.000	EUR	105,55	173.099,49		0,04%	0,04%
DNB BANK ASA 23-14/03/2029 FRN	100.000	EUR	103,67	103.669,88		0,02%	0,02%
DNB BANK ASA 23-16/02/2027 FRN	126.000	EUR	100,79	126.993,34		0,03%	0,03%
DNB BANK ASA 24-29/11/2030 FRN	412.000	EUR	99,83	411.289,01		0,09%	0,08%
DNB BANK ASA 25-20/05/2031 FRN	100.000	EUR	99,87	99.871,21		0,02%	0,02%
ERSTE GROUP 0.125% 21-17/05/2028	100.000	EUR	93,48	93.481,52		0,02%	0,02%
ERSTE GROUP 24-15/01/2035 FRN	100.000	EUR	101,13	101.125,90		0,02%	0,02%
ERSTE GROUP 25-14/01/2033 FRN	100.000	EUR	99,90	99.895,99		0,02%	0,02%
ERSTE GROUP 25-26/06/2031 FRN	200.000	EUR	100,58	201.163,73		0,04%	0,04%
EUROBANK 23-28/11/2029 FRN	100.000	EUR	108,66	108.657,61		0,02%	0,02%
EUROBANK 24-12/03/2030 FRN	100.000	EUR	99,59	99.585,34		0,02%	0,02%
EUROBANK 24-24/09/2030 FRN	100.000	EUR	102,37	102.366,66		0,02%	0,02%
EUROBANK 24-30/04/2031 FRN	200.000	EUR	106,11	212.212,91		0,04%	0,04%
EUROBANK 25-07/02/2036 FRN	100.000	EUR	97,97	97.965,53		0,02%	0,02%
EUROBANK ERGASIA 24-25/04/2034 FRN	100.000	EUR	107,41	107.409,99		0,02%	0,02%
EUROBANK ERGASIA 25-30/04/2035 FRN	100.000	EUR	99,07	99.068,18		0,02%	0,02%
HSBC HOLDINGS 24-25/09/2030 FRN	100.000	EUR	101,10	101.101,44		0,02%	0,02%
HSBC HOLDINGS 25-13/05/2030 FRN	100.000	EUR	100,68	100.683,58		0,02%	0,02%
HSBC HOLDINGS 25-13/05/2034 FRN	100.000	EUR	101,33	101.330,77		0,02%	0,02%
HSBC HOLDINGS 25-19/05/2036 FRN	100.000	EUR	100,95	100.948,53		0,02%	0,02%
IBERCAJA 24-30/07/2028 FRN	100.000	EUR	103,36	103.363,17		0,02%	0,02%
ING GROEP NV 21-09/06/2032 FRN	300.000	EUR	96,21	288.638,66		0,06%	0,06%
ING GROEP NV 24-12/02/2035 FRN	300.000	EUR	103,08	309.231,40		0,06%	0,06%
ING GROEP NV 24-19/11/2032 FRN	100.000	EUR	99,95	99.945,23		0,02%	0,02%
ING GROEP NV 25-20/05/2036 FRN	100.000	EUR	101,34	101.339,23		0,02%	0,02%
INTESA SANPAOLO 0.75% 21-16/03/2028	408.000	EUR	95,37	389.128,35		0,08%	0,08%
INTESA SANPAOLO 2.925% 20-14/10/2030	150.000	EUR	96,97	145.456,37		0,03%	0,03%
INTESA SANPAOLO 23-08/03/2028 FRN	290.000	EUR	104,02	301.644,23		0,06%	0,06%
INTESA SANPAOLO 23-20/02/2034 FRN	200.000	EUR	108,36	216.728,18		0,05%	0,04%
INTESA SANPAOLO 24-16/09/2032 FRN	200.000	EUR	101,81	203.625,21		0,04%	0,04%
INTESA SANPAOLO 3.625% 24-16/10/2030	394.000	EUR	102,71	404.689,21		0,08%	0,08%
INTESA SANPAOLO 4.75% 22-06/09/2027	150.000	EUR	104,62	156.927,89		0,03%	0,03%
INTESA SANPAOLO 4.875% 23-19/05/2030	100.000	EUR	108,18	108.184,65		0,02%	0,02%
INTESA SANPAOLO 5.25% 22-13/01/2030	100.000	EUR	109,91	109.908,86		0,02%	0,02%
INTESA SANPAOLO 5.625% 23-08/03/2033	200.000	EUR	113,07	226.150,00		0,05%	0,05%
KBC GROUP NV 25- FRN	200.000	EUR	100,47	200.941,77		0,04%	0,04%
KBC GROUP NV 4.375% 23-06/12/2031	300.000	EUR	106,65	319.945,29		0,07%	0,07%
KFW 0% 20-15/09/2028	100.000	EUR	93,45	93.450,38		0,02%	0,02%

BNP PARIBAS B PENSION STABILITY

Dénomination	Quantité au 30.06.25	Devise	Cours en devise	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif net
KFW 0% 21-09/11/2028	1.114.000	EUR	92,95	1.035.473,82		0,22%	0,21%
KFW 3.25% 23-24/03/2031	280.000	EUR	104,07	291.395,02		0,06%	0,06%
KUTXABANK 21-14/10/2027 FRN	700.000	EUR	97,38	681.625,01		0,14%	0,14%
KUTXABANK 23-15/06/2027 FRN	300.000	EUR	102,05	306.136,89		0,06%	0,06%
LA BANQUE POST H 2.75% 24-30/10/2030	200.000	EUR	100,06	200.111,43		0,04%	0,04%
LA BANQUE POST H 2.75% 25-12/06/2032	400.000	EUR	98,85	395.401,36		0,08%	0,08%
LA BANQUE POST H 3.125% 24-29/01/2034	100.000	EUR	100,25	100.245,42		0,02%	0,02%
LA BANQUE POSTAL 0.75% 21-23/06/2031	400.000	EUR	86,05	344.207,76		0,07%	0,07%
LEASEPLAN CORP 0.25% 21-07/09/2026	871.000	EUR	97,40	848.380,82		0,18%	0,17%
LLOYDS BK GR PLC 24-06/11/2030 FRN	386.000	EUR	101,81	392.999,97		0,08%	0,08%
LLOYDS BK GR PLC 24-14/05/2032 FRN	232.000	EUR	102,59	238.000,74		0,05%	0,05%
LLOYDS BK GR PLC 25-04/03/2036 FRN	100.000	EUR	98,62	98.618,14		0,02%	0,02%
LLOYDS BK GR PLC 25-09/05/2035 FRN	100.000	EUR	100,68	100.683,18		0,02%	0,02%
MACQUARIE BK LTD 3.202% 24-17/09/2029	100.000	EUR	101,18	101.175,34		0,02%	0,02%
MEDIOBANCA SPA 22-07/02/2029 FRN	267.000	EUR	104,61	279.308,75		0,06%	0,06%
MEDIOBANCA SPA 24-15/01/2034 FRN	100.000	EUR	99,29	99.285,20		0,02%	0,02%
MEDIOBANCA SPA 25-18/09/2035 FRN	370.000	EUR	101,63	376.016,92		0,08%	0,08%
MONTE DEI PASCHI 25-02/10/2035 FRN	200.000	EUR	99,99	199.984,00		0,04%	0,04%
MORGAN STANLEY 25-22/05/2031 FRN	170.000	EUR	101,56	172.643,77		0,04%	0,04%
NATL BK GREECE 23-03/01/2034 FRN	100.000	EUR	112,56	112.564,68		0,02%	0,02%
NATL BK GREECE 24-29/01/2029 FRN	100.000	EUR	103,98	103.981,67		0,02%	0,02%
NATWEST GROUP 24-05/08/2031 FRN	100.000	EUR	102,27	102.273,74		0,02%	0,02%
NATWEST GROUP 24-12/09/2032 FRN	413.000	EUR	100,98	417.064,57		0,09%	0,09%
NATWEST GROUP 25-13/05/2030 FRN	100.000	EUR	100,65	100.646,90		0,02%	0,02%
NN BANK NV 0.5% 21-21/09/2028	500.000	EUR	93,38	466.889,70		0,10%	0,10%
NN BANK NV 1.875% 22-17/05/2032	200.000	EUR	93,52	187.046,99		0,04%	0,04%
NORDEA BANK ABP 1.125% 22-16/02/2027	375.000	EUR	98,00	367.482,35		0,08%	0,08%
NRW BANK 0.1% 20-09/07/2035	1.122.000	EUR	74,48	835.694,23		0,17%	0,17%
PIRAEUS 24-17/04/2034 FRN	100.000	EUR	110,03	110.025,32		0,02%	0,02%
PIRAEUS 24-18/09/2035 FRN	100.000	EUR	104,00	104.002,72		0,02%	0,02%
PIRAEUS BANK 23-05/12/2029 FRN	143.000	EUR	110,87	158.542,05		0,03%	0,03%
PIRAEUS BANK 24-16/04/2030 FRN	300.000	EUR	105,83	317.484,77		0,07%	0,06%
RAIFFEISEN BK DD 25-21/05/2029 FRN	100.000	EUR	99,75	99.750,00		0,02%	0,02%
ROYAL BK CANADA 24-02/07/2028 FRN	630.000	EUR	99,91	629.439,73		0,13%	0,13%
ROYAL BK CANADA 25-27/09/2031 FRN	650.000	EUR	99,51	646.790,81		0,13%	0,13%
SANTANDER UK PLC 3.346% 25-25/03/2030	100.000	EUR	101,12	101.119,16		0,02%	0,02%
SBAB BANK AB 0.125% 21-27/08/2026	500.000	EUR	97,64	488.188,08		0,10%	0,10%
SBAB BANK AB 25-21/05/2031 FRN	100.000	EUR	100,16	100.162,69		0,02%	0,02%
SBAB BANK AB 3.25% 25-06/02/2030	234.000	EUR	101,74	238.075,08		0,05%	0,05%
SKANDINAV ENSKIL 3.125% 24-05/11/2031	510.000	EUR	99,78	508.871,32		0,11%	0,10%
SKANDINAV ENSKIL 3.375% 25-19/03/2030	100.000	EUR	101,57	101.574,40		0,02%	0,02%
SOCIETE GENERALE 21-02/12/2027 FRN	700.000	EUR	97,39	681.719,41		0,14%	0,14%
SOCIETE GENERALE 23-28/09/2029 FRN	400.000	EUR	105,49	421.950,74		0,09%	0,09%
SOCIETE GENERALE 25-14/05/2030 FRN	100.000	EUR	100,54	100.544,69		0,02%	0,02%
SOCIETE GENERALE 25-15/07/2031 FRN	200.000	EUR	101,33	202.663,30		0,04%	0,04%
SOCIETE GENERALE 25-17/05/2035 FRN	100.000	EUR	99,07	99.071,59		0,02%	0,02%
SOCIETE GENERALE 4.125% 23-21/11/2028	300.000	EUR	104,77	314.299,13		0,07%	0,06%
SPAREBANK 1 OEST 1.75% 22-27/04/2027	300.000	EUR	98,62	295.868,59		0,06%	0,06%
SPAREBANK 1 OEST 3.625% 24-30/05/2029	100.000	EUR	103,04	103.039,84		0,02%	0,02%
SPAREBANK 1 SR 4.875% 23-24/08/2028	400.000	EUR	106,18	424.722,61		0,09%	0,09%
SVENSKA HANDELSBANKEN 0.01% 20-02/12/2027	870.000	EUR	94,28	820.253,00		0,17%	0,17%
SVENSKA HANDELSBANKEN 24-04/11/2036 FRN	100.000	EUR	100,38	100.377,00		0,02%	0,02%
SVENSKA HANDELSBANKEN 3.25% 24-27/08/203	208.000	EUR	100,63	209.301,84		0,04%	0,04%
SWEDBANK AB 2.875% 25-08/02/2030	100.000	EUR	100,22	100.215,27		0,02%	0,02%
SWEDBANK AB 3.25% 25-24/09/2029	407.000	EUR	101,00	411.075,59		0,09%	0,08%
UBS GROUP 25-12/02/2030 FRN	200.000	EUR	99,71	199.429,99		0,04%	0,04%
UNICREDIT SPA 21-05/07/2029 FRN	183.000	EUR	94,59	173.095,49		0,04%	0,04%
UNICREDIT SPA 22-15/11/2027 FRN	150.000	EUR	104,47	156.700,50		0,03%	0,03%
UNICREDIT SPA 23-14/02/2030 FRN	100.000	EUR	105,87	105.868,25		0,02%	0,02%
UNICREDIT SPA 24-11/06/2028 FRN	200.000	EUR	102,31	204.619,65		0,04%	0,04%
UNICREDIT SPA 24-23/01/2031 FRN	150.000	EUR	104,79	157.192,03		0,03%	0,03%
UNICREDIT SPA 25-10/06/2031 FRN	100.000	EUR	99,98	99.980,61		0,02%	0,02%
UNICREDIT SPA 25-16/01/2033 FRN	200.000	EUR	100,69	201.380,70		0,04%	0,04%
UNICREDIT SPA 25-16/07/2029 FRN	200.000	EUR	101,16	202.313,66		0,04%	0,04%
UNICREDIT SPA 25-24/06/2037 FRN	200.000	EUR	99,69	199.375,32		0,04%	0,04%
UNICREDIT SPA 3.725% 25-10/06/2035	100.000	EUR	99,68	99.679,23		0,02%	0,02%
VOLKSBANK NV 22-04/05/2027 FRN	700.000	EUR	99,86	698.985,40		0,15%	0,14%
VOLKSBANK NV 24-27/11/2035 FRN	300.000	EUR	100,39	301.156,14		0,06%	0,06%
VOLKSBANK NV 4.625% 23-23/11/2027	500.000	EUR	104,22	521.094,81		0,11%	0,11%
Emis par un établissement de crédit				54.914.894,58		11,28%	11,10%
ACTION LOGEMENT 0.75% 21-19/07/2041	200.000	EUR	62,31	124.629,06		0,03%	0,03%
ACTION LOGEMENT 1.375% 22-13/04/2032	200.000	EUR	89,50	178.995,96		0,04%	0,04%
ACTION LOGEMENT 3.125% 22-28/09/2037	300.000	EUR	94,37	283.107,64		0,06%	0,06%
ACTION LOGEMENT 4.125% 23-03/10/2038	100.000	EUR	102,71	102.710,30		0,02%	0,02%

BNP PARIBAS B PENSION STABILITY

Dénomination	Quantité au 30.06.25	Devise	Cours en devise	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif net
AUTONOMOUS COMMU 1.723% 22-30/04/2032	400.000	EUR	92,51	370.033,48		0,08%	0,08%
AUTONOMOUS COMMU 2.487% 25-30/07/2030	241.000	EUR	99,57	239.951,74		0,05%	0,05%
AUTONOMOUS COMMU 3.362% 23-31/10/2028	129.000	EUR	103,21	133.136,19		0,03%	0,03%
BASQUE GOVT 0.45% 21-30/04/2032	600.000	EUR	84,99	509.947,03		0,11%	0,10%
BASQUE GOVT 1.875% 22-30/07/2033	422.000	EUR	91,62	386.633,86		0,08%	0,08%
BASQUE GOVT 3.4% 24-30/04/2034	106.000	EUR	102,11	108.238,90		0,02%	0,02%
BELGIAN 0.1% 20-22/06/2030	541.355	EUR	89,16	482.693,77		0,10%	0,10%
BELGIAN 1.25% 18-22/04/2033	1.770.000	EUR	89,04	1.576.078,80		0,33%	0,32%
BELGIAN 1.7% 19-22/06/2050	596.938	EUR	65,29	389.716,94		0,08%	0,08%
BELGIAN 2.75% 22-22/04/2039	560.000	EUR	92,18	516.197,01		0,11%	0,11%
BELGIAN 3.5% 24-22/06/2055	406.600	EUR	91,57	372.326,96		0,08%	0,08%
BELGIAN GOVT 2.6% 25-22/10/2030	711.008	EUR	100,29	713.069,62		0,15%	0,15%
BPIFRANCE 0% 21-25/05/2028	500.000	EUR	93,54	467.719,33		0,10%	0,10%
BPIFRANCE 2.75% 24-25/05/2029	300.000	EUR	100,75	302.256,40		0,06%	0,06%
BPIFRANCE 2.75% 25-25/02/2029	300.000	EUR	100,79	302.379,94		0,06%	0,06%
BUNDESOBL-120 1.3% 22-15/10/2027	1.200.000	EUR	98,76	1.185.067,20		0,25%	0,24%
BUNDESOBL-188 2.4% 23-19/10/2028	2.737.000	EUR	101,29	2.772.197,82		0,58%	0,57%
BUNDESOBL-G 2.1% 24-12/04/2029	900.000	EUR	100,16	901.476,00		0,19%	0,18%
CAISSE AMORT DET 0.45% 22-19/01/2032	200.000	EUR	86,00	171.999,55		0,04%	0,04%
CAISSE AMORT DET 1.5% 22-25/05/2032	500.000	EUR	91,30	456.518,14		0,10%	0,09%
CAISSE AMORT DET 2.875% 25-25/05/2030	200.000	EUR	101,21	202.410,21		0,04%	0,04%
CAISSE DES DEPOT 3% 23-25/05/2028	300.000	EUR	102,01	306.042,34		0,06%	0,06%
CHILE 0.555% 21-21/01/2029	320.000	EUR	92,53	296.099,20		0,06%	0,06%
CHILE 0.83% 19-02/07/2031	647.000	EUR	86,44	559.253,86		0,12%	0,11%
CHILE 3.875% 24-09/07/2031	310.000	EUR	102,78	318.621,10		0,07%	0,07%
COMM FRANC BELG 0.625% 21-11/06/2035	600.000	EUR	76,16	456.961,52		0,10%	0,09%
COMM FRANC BELG 1.625% 22-03/05/2032	400.000	EUR	91,07	364.280,96		0,08%	0,07%
DEUTSCHLAND REP 0% 20-15/08/2030	8.381.000	EUR	89,62	7.510.800,77		1,56%	1,54%
DEUTSCHLAND REP 0% 20-15/08/2030	7.624.000	EUR	89,62	6.832.949,01		1,42%	1,40%
DEUTSCHLAND REP 0% 21-15/08/2050	2.517.000	EUR	47,20	1.188.060,07		0,25%	0,24%
DEUTSCHLAND REP 0% 21-15/11/2028	899.000	EUR	93,64	841.805,62		0,18%	0,17%
DEUTSCHLAND REP 0% 22-15/02/2032	6.245.000	EUR	85,81	5.358.584,70		1,12%	1,10%
DEUTSCHLAND REP 0.25% 19-15/02/2029	2.659.000	EUR	93,96	2.498.502,76		0,52%	0,51%
DEUTSCHLAND REP 1.8% 23-15/08/2053	4.818.000	EUR	76,12	3.667.592,00		0,76%	0,75%
DEUTSCHLAND REP 2.3% 23-15/02/2033	4.070.000	EUR	99,07	4.032.298,25		0,84%	0,83%
DEUTSCHLAND REP 2.5% 12-04/07/2044	647.000	EUR	92,97	601.496,49		0,13%	0,12%
DEUTSCHLAND REP 2.5% 24-15/08/2054	853.000	EUR	88,78	757.318,99		0,16%	0,16%
DEUTSCHLAND REP 2.5% 25-15/02/2035	3.104.000	EUR	99,08	3.075.567,36		0,64%	0,63%
DEUTSCHLAND REP 2.5% 25-15/02/2035	800.000	EUR	99,11	792.872,00		0,17%	0,16%
DEUTSCHLAND REP 2.9% 25-15/08/2056	2.210.746	EUR	95,88	2.119.553,13		0,44%	0,43%
DUCHY OF LUX 0% 20-14/09/2032	61.000	EUR	82,09	50.074,16		0,01%	0,01%
ESTONIA REP OF 0.125% 20-10/06/2030	423.000	EUR	87,81	371.440,53		0,08%	0,08%
EUROPEAN UNION 0.1% 20-04/10/2040	1.720.000	EUR	60,25	1.036.334,40		0,22%	0,21%
EUROPEAN UNION 0.4% 21-04/02/2037	500.000	EUR	73,23	366.145,00		0,08%	0,07%
EUROPEAN UNION 0.45% 21-02/05/2046	220.000	EUR	53,76	118.272,15		0,02%	0,02%
EUROPEAN UNION 1.25% 22-04/02/2043	1.500.000	EUR	69,69	1.045.316,00		0,22%	0,21%
EUROPEAN UNION 2.75% 22-04/02/2033	340.000	EUR	99,66	338.845,53		0,07%	0,07%
EUROPEAN UNION 2.75% 22-04/12/2037	500.000	EUR	94,48	472.389,63		0,10%	0,10%
EUROPEAN UNION 3.25% 24-04/02/2050	1.550.000	EUR	91,49	1.418.030,68		0,30%	0,29%
FINNISH GOVT 0.125% 20-15/04/2036	449.000	EUR	72,72	326.496,91		0,07%	0,07%
FINNISH GOVT 2.75% 23-15/04/2038	933.000	EUR	94,91	885.477,02		0,18%	0,18%
FINNISH GOVT 2.95% 24-15/04/2055	540.000	EUR	88,15	476.020,80		0,10%	0,10%
FLEMISH COMMUNIT 0.375% 20-15/04/2030	900.000	EUR	89,70	807.299,12		0,17%	0,17%
FLEMISH COMMUNIT 3.5% 24-22/06/2045	100.000	EUR	94,39	94.393,03		0,02%	0,02%
FLEMISH COMMUNIT 4% 23-26/09/2042	100.000	EUR	101,83	101.834,64		0,02%	0,02%
FRANCE O.A.T. 0% 21-25/02/2027	11.808.000	EUR	96,84	11.434.631,04		2,38%	2,34%
FRANCE O.A.T. 0.5% 19-25/05/2029	1.293.053	EUR	93,01	1.202.681,53		0,25%	0,25%
FRANCE O.A.T. 0.5% 21-25/05/2072	4.030.000	EUR	27,27	1.098.981,00		0,23%	0,22%
FRANCE O.A.T. 0.75% 17-25/05/2028	6.659.000	EUR	95,96	6.390.176,17		1,33%	1,31%
FRANCE O.A.T. 0.75% 22-25/02/2028	600.000	EUR	96,42	578.508,00		0,12%	0,12%
FRANCE O.A.T. 1.25% 16-25/05/2036	1.216.000	EUR	80,75	981.944,32		0,20%	0,20%
FRANCE O.A.T. 1.25% 18-25/05/2034	8.871.000	EUR	85,33	7.569.446,88		1,58%	1,55%
FRANCE O.A.T. 1.75% 17-25/06/2039	3.760.000	EUR	80,25	3.017.362,40		0,63%	0,62%
FRANCE O.A.T. 3% 24-25/06/2049	1.348.390	EUR	86,12	1.161.300,89		0,24%	0,24%
FRANCE O.A.T. 3% 24-25/11/2034	3.153.000	EUR	98,21	3.096.655,89		0,64%	0,63%
FRANCE O.A.T. 3.2% 25-25/05/2035	929.000	EUR	99,28	922.339,07		0,19%	0,19%
FRANCE O.A.T. 3.25% 24-25/05/2055	1.365.000	EUR	86,17	1.176.275,10		0,24%	0,24%
HELLENIC REP 3.375% 24-15/06/2034	1.427.000	EUR	101,68	1.450.987,87		0,30%	0,30%
HELLENIC REP 3.625% 25-15/06/2035	3.386.000	EUR	102,85	3.482.602,58		0,72%	0,71%
ILE DE FRANCE 0% 21-20/04/2028	700.000	EUR	93,67	655.669,00		0,14%	0,13%
INSTIT CRDT OFCL 2.65% 22-31/01/2028	200.000	EUR	100,94	201.878,00		0,04%	0,04%
INSTIT CRDT OFCL 3.05% 24-30/04/2031	269.000	EUR	101,91	274.131,38		0,06%	0,06%
IRISH GOVT 3% 23-18/10/2043	2.100.000	EUR	95,02	1.995.512,46		0,42%	0,41%
IRISH GOVT 3.15% 25-18/10/2055	1.098.215	EUR	93,08	1.022.218,52		0,21%	0,21%
ITALY BTPS 0.95% 21-01/03/2037	1.394.000	EUR	75,08	1.046.629,14		0,22%	0,21%
ITALY BTPS 1.5% 21-30/04/2045	2.250.000	EUR	66,44	1.494.855,00		0,31%	0,31%

BNP PARIBAS B PENSION STABILITY

Dénomination	Quantité au 30.06.25	Devise	Cours en devise	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif net
ITALY BTPS 2.7% 25-01/10/2030	8.138.000	EUR	99,76	8.118.387,42		1,69%	1,66%
ITALY BTPS 2.95% 25-01/07/2030	364.000	EUR	101,18	368.302,48		0,08%	0,08%
ITALY BTPS 3.15% 24-15/11/2031	3.309.000	EUR	101,12	3.346.226,25		0,70%	0,68%
ITALY BTPS 3.35% 24-01/07/2029	9.295.000	EUR	103,26	9.598.388,80		2,00%	1,96%
ITALY BTPS 3.4% 22-01/04/2028	4.684.000	EUR	103,24	4.835.875,89		1,01%	0,99%
ITALY BTPS 3.5% 24-15/02/2031	2.353.000	EUR	103,54	2.436.339,02		0,51%	0,50%
ITALY BTPS 3.65% 25-01/08/2035	2.027.000	EUR	101,70	2.061.434,68		0,43%	0,42%
ITALY BTPS 3.85% 24-01/07/2034	11.530.000	EUR	104,19	12.013.568,20		2,50%	2,46%
ITALY BTPS 4% 22-30/04/2035	1.415.000	EUR	105,73	1.496.079,50		0,31%	0,31%
ITALY BTPS 4% 23-30/10/2031	950.000	EUR	106,60	1.012.661,84		0,21%	0,21%
ITALY BTPS 4.05% 24-30/10/2037	2.415.000	EUR	104,28	2.518.258,16		0,52%	0,52%
ITALY BTPS 4.1% 25-30/04/2046	223.000	EUR	101,05	225.348,19		0,05%	0,05%
ITALY BTPS 4.5% 23-01/10/2053	1.430.000	EUR	103,80	1.484.325,70		0,31%	0,30%
JUNTA ANDALUCIA 0.5% 21-30/04/2031	1.234.000	EUR	87,32	1.077.537,41		0,22%	0,22%
JUNTA ANDALUCIA 2.4% 22-30/04/2032	1.498.000	EUR	95,95	1.437.354,23		0,30%	0,29%
JUNTA ANDALUCIA 3.4% 24-30/04/2034	390.000	EUR	101,00	393.897,20		0,08%	0,08%
JUNTA CASTILLA 3.5% 23-30/04/2033	190.000	EUR	102,29	194.351,32		0,04%	0,04%
JUNTA DE ANDALUC 3.3% 25-30/04/2035	364.000	EUR	99,17	360.971,85		0,08%	0,07%
KHFC 3.124% 24-18/03/2029	122.000	EUR	101,90	124.320,44		0,03%	0,03%
KOMMUNINVEST 3.125% 23-08/12/2027	148.000	EUR	102,12	151.130,20		0,03%	0,03%
KUNTARAOITUS 0.05% 20-10/09/2035	800.000	EUR	73,48	587.854,84		0,12%	0,12%
NETHERLANDS GOVT 0% 20-15/01/2052	1.000	EUR	43,97	439,71		0,00%	0,00%
NETHERLANDS GOVT 0.5% 19-15/01/2040	3.240.000	EUR	70,39	2.280.603,60		0,47%	0,47%
NETHERLANDS GOVT 2.5% 24-15/07/2034	2.154.000	EUR	98,14	2.113.827,90		0,44%	0,43%
NETHERLANDS GOVT 3.25% 23-15/01/2044	1.000	EUR	101,77	1.017,74		0,00%	0,00%
NORDRHEIN-WEST 0% 20-12/10/2035	800.000	EUR	73,20	585.619,78		0,12%	0,12%
PORTUGUESE OTS 2.875% 24-20/10/2034	183.730	EUR	99,27	182.391,05		0,04%	0,04%
PORTUGUESE OTS 3% 25-15/06/2035	2.636.030	EUR	99,59	2.625.328,17		0,55%	0,54%
PORTUGUESE OTS 3.625% 24-12/06/2054	2.606.000	EUR	96,00	2.501.720,91		0,52%	0,51%
REGION WALLONNE 0.25% 19-03/05/2026	1.000.000	EUR	98,23	982.321,88		0,20%	0,20%
REGION WALLONNE 1.05% 20-22/06/2040	300.000	EUR	67,28	201.841,26		0,04%	0,04%
REGION WALLONNE 3% 24-06/12/2030	200.000	EUR	100,59	201.173,63		0,04%	0,04%
REGION WALLONNE 3.75% 23-22/04/2039	400.000	EUR	99,09	396.372,15		0,08%	0,08%
REP OF AUSTRIA 1.85% 22-23/05/2049	2.271.000	EUR	73,46	1.668.366,03		0,35%	0,34%
REP OF AUSTRIA 2.9% 23-23/05/2029	685.000	EUR	102,41	701.495,89		0,15%	0,14%
REP OF AUSTRIA 2.95% 25-20/02/2035	2.583.000	EUR	99,66	2.574.195,97		0,54%	0,53%
REP OF AUSTRIA 3.15% 23-20/10/2053	574.000	EUR	92,00	528.055,19		0,11%	0,11%
REP OF SLOVENIA 0.125% 21-01/07/2031	1.020.000	EUR	86,71	884.447,10		0,18%	0,18%
SFIL SA 3.125% 24-17/09/2029	600.000	EUR	101,88	611.282,74		0,13%	0,13%
SOCIETE PARIS 0.3% 21-02/09/2036	800.000	EUR	70,48	563.835,17		0,12%	0,12%
SOCIETE PARIS 1.625% 22-08/04/2042	300.000	EUR	72,71	218.121,87		0,05%	0,04%
SOCIETE PROJETS 3.5% 24-25/06/2049	100.000	EUR	92,26	92.258,48		0,02%	0,02%
SPAIN I/L BOND 0.7% 18-30/11/2033	1.559.853	EUR	96,27	1.501.695,36		0,31%	0,31%
SPAIN I/L BOND 2.05% 23-30/11/2039	1.077	EUR	105,04	1.131,57		0,00%	0,00%
SPANISH GOVT 0.85% 21-30/07/2037	823.000	EUR	74,88	616.221,25		0,13%	0,13%
SPANISH GOVT 1% 20-31/10/2050	2.000.000	EUR	54,30	1.086.000,00		0,23%	0,22%
SPANISH GOVT 1% 21-30/07/2042	5.900.000	EUR	66,22	3.907.039,00		0,81%	0,80%
SPANISH GOVT 3.15% 25-30/04/2035	4.027.000	EUR	99,84	4.020.758,15		0,84%	0,82%
SPANISH GOVT 3.2% 25-31/10/2035	1.047.000	EUR	99,76	1.044.508,14		0,22%	0,21%
SPANISH GOVT 3.5% 25-31/01/2041	1.956.000	EUR	97,71	1.911.266,28		0,40%	0,39%
SPANISH GOVT 3.55% 23-31/10/2033	2.219.000	EUR	103,96	2.306.850,21		0,48%	0,47%
SPANISH GOVT 3.9% 23-30/07/2039	865.000	EUR	103,76	897.515,35		0,19%	0,18%
SPANISH GOVT 4% 24-31/10/2054	1.861.000	EUR	99,72	1.855.820,22		0,39%	0,38%
UNEDIC 0% 20-19/11/2030	500.000	EUR	86,63	433.154,11		0,09%	0,09%
UNEDIC 0.01% 21-25/11/2031	700.000	EUR	83,62	585.318,06		0,12%	0,12%
UNEDIC 0.1% 21-25/05/2034	1.000.000	EUR	76,39	763.860,53		0,16%	0,16%
UNEDIC 0.25% 20-25/11/2029	1.000.000	EUR	90,58	905.836,57		0,19%	0,19%
UNEDIC 3.375% 25-25/11/2033	300.000	EUR	101,66	304.990,50		0,06%	0,06%
VILLE DE PARIS 3% 22-27/09/2042	100.000	EUR	88,49	88.488,24		0,02%	0,02%
XUNTA DE GALICIA 0.268% 21-30/07/2028	4.199.000	EUR	93,86	3.941.121,31		0,82%	0,81%
XUNTA DE GALICIA 2.87% 25-30/04/2032	287.000	EUR	99,84	286.545,79		0,06%	0,06%
XUNTA DE GALICIA 3.296% 24-30/04/2031	544.000	EUR	102,47	557.447,68		0,12%	0,11%
Emis par un état ou une institution nationale				213.764.205,98		44,59%	43,77%
A2A SPA 24-11/09/2172 FRN	100.000	EUR	103,45	103.445,90		0,02%	0,02%
ABERTIS FINANCE 24-28/02/2173 FRN	100.000	EUR	102,14	102.142,79		0,02%	0,02%
ABERTIS FINANCE 25- FRN	100.000	EUR	101,43	101.430,37		0,02%	0,02%
ACCIONA FILIALES 3.75% 23-25/04/2030	200.000	EUR	102,21	204.411,31		0,04%	0,04%
ACCOR 3.5% 25-04/03/2033	100.000	EUR	97,76	97.761,17		0,02%	0,02%
ACCOR 3.875% 24-11/03/2031	100.000	EUR	102,32	102.323,84		0,02%	0,02%
ACEA SPA 0.25% 21-28/07/2030	910.000	EUR	88,67	806.881,58		0,17%	0,17%
ACEA SPA 3.875% 23-24/01/2031	120.000	EUR	103,54	124.248,18		0,03%	0,03%
ADIF ALTA VELOCI 0.55% 20-30/04/2030	900.000	EUR	89,61	806.482,64		0,17%	0,17%
ADIF ALTA VELOCI 0.55% 21-31/10/2031	800.000	EUR	85,35	682.774,37		0,14%	0,14%
ADIF ALTA VELOCI 3.125% 25-31/10/2032	200.000	EUR	99,53	199.054,00		0,04%	0,04%
ADIF ALTA VELOCI 3.5% 22-30/07/2029	1.300.000	EUR	102,72	1.335.385,49		0,28%	0,27%

BNP PARIBAS B PENSION STABILITY

Dénomination	Quantité au 30.06.25	Devise	Cours en devise	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif net
AEROPORT PARIS 3.5% 25-20/03/2033	100.000	EUR	100,43	100.425,53		0,02%	0,02%
AHOLD DELHAIZE 3.25% 25-10/03/2033	100.000	EUR	98,86	98.858,82		0,02%	0,02%
AHOLD DELHAIZE 3.375% 24-11/03/2031	265.000	EUR	101,87	269.953,85		0,06%	0,06%
AIR FRANCE-KLM 25- FRN	100.000	EUR	99,15	99.154,61		0,02%	0,02%
AIR LIQUIDE FIN 3.375% 24-29/05/2034	100.000	EUR	101,25	101.250,59		0,02%	0,02%
ALLIANDER 0.375% 20-10/06/2030	264.000	EUR	88,40	233.379,04		0,05%	0,05%
ALLIANDER 0.875% 19-24/06/2032	480.000	EUR	86,06	413.084,19		0,09%	0,08%
ALLIANDER 2.625% 22-09/09/2027	100.000	EUR	100,33	100.330,45		0,02%	0,02%
ALLIANDER 3% 24-07/10/2034	100.000	EUR	97,09	97.086,18		0,02%	0,02%
ALLIANDER 3% 25-06/05/2033	100.000	EUR	98,40	98.399,01		0,02%	0,02%
ALLIANZ FINANCE 3.25% 24-04/12/2029	100.000	EUR	102,61	102.612,98		0,02%	0,02%
AMPRION GMBH 3.85% 24-27/08/2039	100.000	EUR	97,45	97.454,48		0,02%	0,02%
AP MOLLER 3.75% 24-05/03/2032	100.000	EUR	102,56	102.556,51		0,02%	0,02%
ARKEMA 25- FRN	100.000	EUR	100,77	100.769,68		0,02%	0,02%
AROUNDTOWN SA 3.5% 25-13/05/2030	100.000	EUR	98,34	98.337,95		0,02%	0,02%
ASML HOLDING NV 2.25% 22-17/05/2032	181.000	EUR	96,67	174.980,55		0,04%	0,04%
ASSICURAZIONI 2.124% 19-01/10/2030	312.000	EUR	94,98	296.338,26		0,06%	0,06%
ASSICURAZIONI 2.429% 20-14/07/2031	765.000	EUR	94,66	724.126,25		0,15%	0,15%
ASSICURAZIONI 5.272% 23-12/09/2033	200.000	EUR	109,15	218.309,92		0,05%	0,04%
ASSICURAZIONI 5.8% 22-06/07/2032	880.000	EUR	111,90	984.736,45		0,20%	0,20%
ASSICURAZIONI GENERALI 3.212%24-15/01/29	100.000	EUR	101,47	101.474,98		0,02%	0,02%
ASSICURAZIONI GENERALI 3.547%24-15/01/34	100.000	EUR	100,32	100.318,24		0,02%	0,02%
ASTRAZENCA FIN 3.278% 24-05/08/2033	100.000	EUR	100,13	100.126,51		0,02%	0,02%
AXA SA 21-07/10/2041 FRN	173.000	EUR	88,63	153.332,83		0,03%	0,03%
BMW FINANCE NV 3.25% 25-20/05/2031	53.000	EUR	100,26	53.136,74		0,01%	0,01%
BRAMBLES USA INC 3.625% 25-02/04/2033	100.000	EUR	100,89	100.885,64		0,02%	0,02%
BRITISH TELECOMM 3.125% 25-11/02/2032	100.000	EUR	98,55	98.554,53		0,02%	0,02%
CARMILA SA 3.875% 24-25/01/2032	300.000	EUR	99,63	298.896,42		0,06%	0,06%
CARREFOUR SA 2.875% 25-07/05/2029	100.000	EUR	99,13	99.132,34		0,02%	0,02%
CARREFOUR SA 3.25% 25-24/06/2030	100.000	EUR	99,55	99.548,92		0,02%	0,02%
CARREFOUR SA 3.75% 25-24/05/2033	100.000	EUR	98,27	98.269,38		0,02%	0,02%
CARREFOUR SA 4.375% 23-14/11/2031	100.000	EUR	103,80	103.796,33		0,02%	0,02%
CELLNEX FINANCE 3.5% 25-22/05/2032	100.000	EUR	99,55	99.548,99		0,02%	0,02%
CELLNEX FINANCE 3.625% 24-24/01/2029	100.000	EUR	102,28	102.280,18		0,02%	0,02%
CIE DE ST GOBAIN 3.375% 24-08/04/2030	100.000	EUR	101,67	101.672,27		0,02%	0,02%
CIE DE ST GOBAIN 3.625% 24-08/04/2034	300.000	EUR	100,88	302.636,45		0,06%	0,06%
CNP ASSURANCES 19-27/07/2050 FRN	600.000	EUR	92,13	552.805,81		0,12%	0,11%
CNP ASSURANCES 23-18/07/2053 FRN	200.000	EUR	107,33	214.656,42		0,04%	0,04%
CNP ASSURANCES 24-16/07/2054 FRN	100.000	EUR	104,86	104.855,18		0,02%	0,02%
CNP ASSURANCES 25- FRN 31/12/2099	100.000	EUR	99,51	99.512,40		0,02%	0,02%
COFIROUTE SA 3.125% 25-06/03/2033	100.000	EUR	98,25	98.248,86		0,02%	0,02%
CONTINENTAL AG 3.5% 24-01/10/2029	100.000	EUR	102,09	102.094,73		0,02%	0,02%
COVIVIO 1.125% 19-17/09/2031	100.000	EUR	87,40	87.396,16		0,02%	0,02%
COVIVIO 3.625% 25-17/06/2034	200.000	EUR	98,09	196.173,31		0,04%	0,04%
COVIVIO HOTELS 4.125% 24-23/05/2033	100.000	EUR	101,15	101.150,74		0,02%	0,02%
CPI PROPERTY GRO 6% 24-27/01/2032	100.000	EUR	101,88	101.875,00		0,02%	0,02%
CTP NV 3.625% 25-10/03/2031	663.000	EUR	99,14	657.296,88		0,14%	0,13%
CTP NV 3.875% 24-21/11/2032	100.000	EUR	98,41	98.412,69		0,02%	0,02%
CTP NV 4.75% 24-05/02/2030	100.000	EUR	104,76	104.761,21		0,02%	0,02%
DANONE 3.2% 24-12/09/2031	100.000	EUR	101,09	101.086,50		0,02%	0,02%
DANONE 3.481% 24-03/05/2030	100.000	EUR	102,71	102.714,09		0,02%	0,02%
DEUTSCHE POST AG 3% 25-24/03/2030	38.000	EUR	100,95	38.362,54		0,01%	0,01%
DEUTSCHE POST AG 3.125% 25-05/06/2032	67.000	EUR	100,42	67.284,60		0,01%	0,01%
DEUTSCHE POST AG 4% 25-24/03/2040	45.000	EUR	100,67	45.302,36		0,01%	0,01%
DEUTSCHE TELEKOM 3% 25-03/02/2032	58.000	EUR	100,26	58.152,27		0,01%	0,01%
DEUTSCHE TELEKOM 3.25% 24-04/06/2035	60.000	EUR	98,54	59.123,21		0,01%	0,01%
DEUTSCHE TELEKOM 3.25% 24-20/03/2036	112.000	EUR	97,65	109.363,79		0,02%	0,02%
DIGITAL DUTCH 3.875% 25-15/07/2034	100.000	EUR	98,57	98.567,98		0,02%	0,02%
DSM BV 3.375% 25-25/02/2036	100.000	EUR	97,72	97.716,01		0,02%	0,02%
E.ON SE 1.625% 22-29/03/2031	123.000	EUR	92,83	114.177,06		0,02%	0,02%
E.ON SE 3.125% 24-05/03/2030	351.000	EUR	101,46	356.110,98		0,07%	0,07%
E.ON SE 3.5% 25-16/04/2033	57.000	EUR	100,76	57.431,86		0,01%	0,01%
E.ON SE 3.875% 23-12/01/2035	132.000	EUR	102,76	135.646,45		0,03%	0,03%
E.ON SE 4% 23-29/08/2033	149.000	EUR	104,49	155.696,75		0,03%	0,03%
E.ON SE 4% 25-16/01/2040	58.000	EUR	99,64	57.793,36		0,01%	0,01%
E.ON SE 4.125% 24-25/03/2044	35.000	EUR	99,27	34.746,18		0,01%	0,01%
EDENRED 3.25% 25-27/08/2030	100.000	EUR	100,04	100.038,07		0,02%	0,02%
EDENRED 3.625% 23-13/06/2031	100.000	EUR	101,26	101.264,88		0,02%	0,02%
EDENRED 3.625% 23-13/12/2026	100.000	EUR	101,60	101.598,47		0,02%	0,02%
EDENRED 3.625% 24-05/08/2032	100.000	EUR	100,11	100.109,02		0,02%	0,02%
EDP FINANCE BV 0.375% 19-16/09/2026	100.000	EUR	97,60	97.601,14		0,02%	0,02%
EDP FINANCE BV 1.875% 22-21/09/2029	100.000	EUR	95,83	95.833,79		0,02%	0,02%
EDP FINANCE BV 3.875% 22-11/03/2030	100.000	EUR	103,53	103.525,38		0,02%	0,02%
EDP SA 1.625% 20-15/04/2027	500.000	EUR	98,62	493.079,70		0,10%	0,10%
EDP SA 21-14/03/2082 FRN	400.000	EUR	97,01	388.051,60		0,08%	0,08%
EDP SA 23-23/04/2083 FRN	100.000	EUR	105,96	105.961,59		0,02%	0,02%

Dénomination	Quantité au 30.06.25	Devise	Cours en devise	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif net
EDP SA 24-16/09/2054 FRN	200.000	EUR	101,23	202.467,03		0,04%	0,04%
EDP SA 24-29/05/2054 FRN	100.000	EUR	102,29	102.290,53		0,02%	0,02%
EDP SA 25-27/05/2055 FRN	100.000	EUR	99,59	99.589,89		0,02%	0,02%
EDP SERVICIOS 3.5% 25-21/07/2031	275.000	EUR	101,28	278.510,98		0,06%	0,06%
EDP SERVICIOS 4.375% 23-04/04/2032	100.000	EUR	106,07	106.074,97		0,02%	0,02%
ELEC DE FRANCE 4% 25-07/05/2037	100.000	EUR	99,33	99.325,72		0,02%	0,02%
ELI LILLY & CO 0.5% 21-14/09/2033	240.000	EUR	81,71	196.094,54		0,04%	0,04%
ELIA TRANS BE 3.625% 23-18/01/2033	100.000	EUR	101,83	101.834,46		0,02%	0,02%
ENEL FIN INTL NV 1.125% 18-16/09/2026	100.000	EUR	98,55	98.552,20		0,02%	0,02%
ENEL FIN INTL NV 2.625% 25-24/02/2028	100.000	EUR	100,20	100.202,17		0,02%	0,02%
ENEL FIN INTL NV 3% 25-24/02/2031	100.000	EUR	99,09	99.087,53		0,02%	0,02%
ENEL SPA 24-27/05/2172 FRN	100.000	EUR	102,76	102.762,84		0,02%	0,02%
ENGIE 0.5% 19-24/10/2030	700.000	EUR	87,76	614.297,44		0,13%	0,13%
ENGIE 24-14/06/2173 FRN	100.000	EUR	103,58	103.584,75		0,02%	0,02%
ENGIE 24-14/06/2173 FRN	100.000	EUR	104,58	104.580,28		0,02%	0,02%
ENGIE 3.5% 22-27/09/2029	100.000	EUR	102,36	102.363,37		0,02%	0,02%
EQUINIX EU 2 FIN 3.25% 25-19/05/2029	100.000	EUR	100,50	100.502,50		0,02%	0,02%
ERG SPA 4.125% 24-03/07/2030	100.000	EUR	103,62	103.623,44		0,02%	0,02%
ESSILORLUXOTTICA 2.875% 24-05/03/2029	100.000	EUR	100,73	100.727,82		0,02%	0,02%
EUROGRID GMBH 3.075% 24-18/10/2027	100.000	EUR	101,10	101.100,38		0,02%	0,02%
EUROGRID GMBH 3.732% 24-18/10/2035	200.000	EUR	99,00	198.005,81		0,04%	0,04%
EVONIK 3.25% 25-15/01/2030	210.000	EUR	101,85	213.890,12		0,04%	0,04%
FASTIGHETS AB BA 4% 25-19/02/2032	100.000	EUR	99,57	99.573,53		0,02%	0,02%
FAURECIA 2.375% 21-15/06/2029	609.000	EUR	91,73	558.628,23		0,12%	0,11%
FERROVIE DEL 0.375% 21-25/03/2028	138.000	EUR	94,18	129.970,64		0,03%	0,03%
FERROVIE DEL 3.375% 25-24/06/2032	214.000	EUR	99,92	213.834,41		0,04%	0,04%
FERROVIE DEL 4.125% 23-23/05/2029	371.000	EUR	104,44	387.479,80		0,08%	0,08%
FIBERCO SPA 4.75% 25-30/06/2030	100.000	EUR	100,43	100.427,59		0,02%	0,02%
FLUVIUS 3.5% 25-12/03/2035	400.000	EUR	98,16	392.621,01		0,08%	0,08%
FORD MOTOR CRED 3.622% 25-27/07/2028	100.000	EUR	100,04	100.040,16		0,02%	0,02%
FRESENIUS MEDICA 3.125% 25-08/12/2028	38.000	EUR	100,90	38.342,25		0,01%	0,01%
FRESENIUS MEDICA 3.75% 25-08/04/2032	29.000	EUR	101,06	29.306,25		0,01%	0,01%
GATWICK FND LTD 3.875% 25-24/06/2035	100.000	EUR	99,00	98.997,48		0,02%	0,02%
GENERALI 4.083% 25-16/07/2035	370.000	EUR	100,54	371.979,84		0,08%	0,08%
GENERALI 4.135% 25-18/06/2036	200.000	EUR	99,52	199.037,19		0,04%	0,04%
GENERALI 4.1562% 24-03/01/2035	200.000	EUR	100,48	200.958,68		0,04%	0,04%
GRAND CITY PROP 4.375% 24-09/01/2030	100.000	EUR	103,62	103.616,73		0,02%	0,02%
GSK CAPITAL BV 2.875% 24-19/11/2031	107.000	EUR	98,98	105.911,82		0,02%	0,02%
HALEON UK CPTL 2.875% 24-18/09/2028	100.000	EUR	100,52	100.515,54		0,02%	0,02%
HEIDELBERG MATER 3.95% 24-19/07/2034	53.000	EUR	101,97	54.045,13		0,01%	0,01%
HEIDELBERG MATR 3% 25-10/07/2030	66.000	EUR	99,80	65.865,03		0,01%	0,01%
HEIMSTADEN BOSTA 3.75% 25-02/10/2030	100.000	EUR	99,20	99.200,17		0,02%	0,02%
HEINEKEN NV 3.276% 25-29/10/2032	100.000	EUR	99,78	99.780,99		0,02%	0,02%
HOCHTIEF AKTIENG 4.25% 24-31/05/2030	73.000	EUR	104,16	76.038,76		0,02%	0,02%
HOLDING DINFRA 3.375% 25-21/04/2029	100.000	EUR	101,20	101.199,75		0,02%	0,02%
IBERDROLA FIN SA 1.375% 22-11/03/2032	300.000	EUR	89,18	267.536,97		0,06%	0,05%
IBERDROLA FIN SA 23-25/07/2171 FRN	100.000	EUR	103,92	103.923,78		0,02%	0,02%
IBERDROLA FIN SA 24-16/04/2172 FRN	100.000	EUR	104,56	104.555,93		0,02%	0,02%
IBERDROLA FIN SA 24-28/08/2173 FRN	100.000	EUR	101,56	101.562,40		0,02%	0,02%
IBERDROLA FIN SA 3.5% 25-16/05/2035	100.000	EUR	99,58	99.582,51		0,02%	0,02%
IBERDROLA FIN SA 3.625% 23-13/07/2033	500.000	EUR	101,97	509.851,71		0,11%	0,10%
IBERDROLA FIN SA 3.625% 24-18/07/2034	100.000	EUR	101,42	101.421,19		0,02%	0,02%
IBERDROLA INTL 21-31/12/2061 FRN	200.000	EUR	97,29	194.585,11		0,04%	0,04%
IBERDROLA INTL 21-31/12/2061 FRN	100.000	EUR	91,83	91.825,71		0,02%	0,02%
ICADE 1% 22-19/01/2030	400.000	EUR	90,14	360.553,67		0,08%	0,07%
ICADE SANTE SAS 1.375% 20-17/09/2030	600.000	EUR	89,75	538.526,27		0,11%	0,11%
IHG FINANCE LLC 3.625% 24-27/09/2031	100.000	EUR	100,15	100.145,04		0,02%	0,02%
ILE DE FRANCE MB 0.4% 21-28/05/2031	400.000	EUR	86,34	345.376,00		0,07%	0,07%
INFINEON TECH 2.875% 25-13/02/2030	100.000	EUR	99,54	99.540,22		0,02%	0,02%
INFORMA PLC 3.25% 24-23/10/2030	100.000	EUR	99,44	99.440,71		0,02%	0,02%
IMMOBILIARIA COL 3.25% 25-22/01/2030	100.000	EUR	100,22	100.219,83		0,02%	0,02%
ITALGAS SPA 2.875% 25-06/03/2030	100.000	EUR	98,79	98.785,24		0,02%	0,02%
JOHNSON&JOHNSON 2.7% 25-26/02/2029	100.000	EUR	100,85	100.850,12		0,02%	0,02%
KERING 3.125% 25-27/11/2029	200.000	EUR	99,47	198.939,57		0,04%	0,04%
KERING 3.625% 23-05/09/2027	100.000	EUR	102,01	102.009,15		0,02%	0,02%
KERING 3.875% 23-05/09/2035	100.000	EUR	97,64	97.639,80		0,02%	0,02%
KLEPIERRE SA 3.875% 24-23/09/2033	100.000	EUR	102,53	102.529,67		0,02%	0,02%
KNORR-BREMSE AG 3% 24-30/09/2029	48.000	EUR	100,92	48.441,14		0,01%	0,01%
LA POSTE SA 1.45% 18-30/11/2028	500.000	EUR	95,91	479.563,14		0,10%	0,10%
LEGRAND SA 3.625% 25-19/03/2035	100.000	EUR	101,14	101.137,47		0,02%	0,02%
LOREAL SA 2.605% 24-06/11/2027	100.000	EUR	100,35	100.354,06		0,02%	0,02%
LVMH MOET HENNES 2.625% 25-07/03/2029	100.000	EUR	99,86	99.856,99		0,02%	0,02%
LVMH MOET HENNES 3% 25-07/03/2032	100.000	EUR	99,33	99.325,06		0,02%	0,02%
MERCEDES-BENZ IN 2.5% 25-05/09/2028	100.000	EUR	99,47	99.473,64		0,02%	0,02%
MERCEDES-BENZ IN 3.125% 25-05/09/2031	75.000	EUR	99,22	74.412,59		0,02%	0,02%
MERCEDES-BENZ IN 3.25% 24-15/11/2030	50.000	EUR	100,72	50.360,84		0,01%	0,01%

BNP PARIBAS B PENSION STABILITY

Dénomination	Quantité au 30.06.25	Devise	Cours en devise	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif net
MERCIALYS 4% 25-04/06/2032	100.000	EUR	99,54	99.544,56		0,02%	0,02%
MERLIN PROPRIÉTÉ 1.375% 21-01/06/2030	200.000	EUR	91,69	183.371,70		0,04%	0,04%
METLEN ENERGY 4% 24-17/10/2029	200.000	EUR	102,35	204.703,65		0,04%	0,04%
MICHELIN 3.125% 24-16/05/2031	100.000	EUR	100,57	100.565,55		0,02%	0,02%
MICHELIN 3.375% 24-16/05/2036	100.000	EUR	97,02	97.015,99		0,02%	0,02%
MOTABILITY OPS 3.5% 23-17/07/2031	270.000	EUR	101,08	272.905,12		0,06%	0,06%
MOTABILITY OPS 3.625% 25-22/01/2033	100.000	EUR	100,13	100.127,78		0,02%	0,02%
MOTABILITY OPS 3.875% 24-24/01/2034	154.000	EUR	101,24	155.903,60		0,03%	0,03%
MOTABILITY OPS 4% 24-17/01/2030	200.000	EUR	103,87	207.749,19		0,04%	0,04%
MOTABILITY OPS 4% 25-22/01/2037	100.000	EUR	100,35	100.348,68		0,02%	0,02%
MUNDYS SPA 4.5% 24-24/01/2030	100.000	EUR	103,71	103.714,29		0,02%	0,02%
MUNICH RE 20-26/05/2041 FRN	700.000	EUR	87,95	615.663,60		0,13%	0,13%
NATL GRID NA INC 3.15% 25-03/06/2030	100.000	EUR	99,79	99.791,09		0,02%	0,02%
NERVAL SAS 2.875% 22-14/04/2032	300.000	EUR	94,27	282.822,44		0,06%	0,06%
NOVO NORDISK A/S 3.125% 24-21/01/2029	100.000	EUR	101,93	101.934,81		0,02%	0,02%
NOVO NORDISK FIN 2.375% 25-27/05/2028	100.000	EUR	99,84	99.838,97		0,02%	0,02%
NOVO NORDISK FIN 2.875% 25-27/08/2030	100.000	EUR	100,27	100.269,23		0,02%	0,02%
NOVO NORDISK FIN 3.125% 25-27/05/2033	100.000	EUR	99,61	99.612,28		0,02%	0,02%
NOVO NORDISK FIN 3.625% 25-27/05/2037	100.000	EUR	100,27	100.271,27		0,02%	0,02%
NTT FINANCE 3.359% 24-12/03/2031	100.000	EUR	100,55	100.545,60		0,02%	0,02%
OMNICOM FIN HOL 3.7% 24-06/03/2032	132.000	EUR	100,82	133.087,41		0,03%	0,03%
ORANGE 2.75% 25-19/05/2029	100.000	EUR	99,90	99.901,68		0,02%	0,02%
ORANGE 24-15/03/2173 FRN	100.000	EUR	103,24	103.241,42		0,02%	0,02%
ORANGE 25- FRN 31/12/2099	100.000	EUR	98,75	98.754,95		0,02%	0,02%
PERNOD RICARD SA 1.375% 22-07/04/2029	100.000	EUR	94,94	94.936,76		0,02%	0,02%
PFIZER NETHERLAN 3.25% 25-19/05/2032	100.000	EUR	100,83	100.831,94		0,02%	0,02%
PPG INDUSTRIES 3.25% 25-04/03/2032	100.000	EUR	98,70	98.701,66		0,02%	0,02%
PRAEMIA HEALTHCR 5.5% 23-19/09/2028	100.000	EUR	106,83	106.825,53		0,02%	0,02%
PROLOGIS INTL II 0.75% 21-23/03/2033	174.000	EUR	80,73	140.467,01		0,03%	0,03%
PUBLICIS GROUPE 2.875% 25-12/06/2029	100.000	EUR	99,92	99.915,33		0,02%	0,02%
PUBLICIS GROUPE 3.375% 25-12/06/2032	100.000	EUR	99,63	99.626,89		0,02%	0,02%
RCI BANQUE 3.375% 24-26/07/2029	102.000	EUR	100,70	102.710,68		0,02%	0,02%
RCI BANQUE 3.375% 25-06/06/2030	39.000	EUR	99,71	38.885,26		0,01%	0,01%
RCI BANQUE 3.875% 24-30/09/2030	122.000	EUR	101,64	123.995,31		0,03%	0,03%
RED ELECTRICA 3.375% 24-09/07/2032	500.000	EUR	100,32	501.606,75		0,10%	0,10%
RELX FINANCE 3.375% 24-20/03/2033	100.000	EUR	99,52	99.524,96		0,02%	0,02%
REN FINANCE BV 3.5% 24-27/02/2032	100.000	EUR	101,44	101.442,16		0,02%	0,02%
ROBERT BOSCH 2.75% 25-28/05/2028	100.000	EUR	100,21	100.207,99		0,02%	0,02%
ROBERT BOSCH 3.25% 25-28/05/2031	100.000	EUR	99,75	99.748,41		0,02%	0,02%
RTE RESEAU DE TR 3.5% 23-07/12/2031	200.000	EUR	101,94	203.888,48		0,04%	0,04%
RTE RESEAU DE TR 3.5% 24-02/10/2036	300.000	EUR	98,39	295.166,51		0,06%	0,06%
SANDOZ FINANCE 3.25% 24-12/09/2029	100.000	EUR	101,26	101.256,02		0,02%	0,02%
SANOFI SA 2.625% 25-23/06/2029	100.000	EUR	100,07	100.073,41		0,02%	0,02%
SCHNEIDER ELEC 3% 24-03/09/2030	100.000	EUR	101,02	101.019,51		0,02%	0,02%
SCHNEIDER ELEC 3.25% 24-10/10/2035	100.000	EUR	98,19	98.193,53		0,02%	0,02%
SCOTTISH HYDRO 3.375% 24-04/09/2032	100.000	EUR	99,41	99.409,01		0,02%	0,02%
SIEMENS FINAN 3.125% 24-22/05/2032	100.000	EUR	100,95	100.949,12		0,02%	0,02%
SIEMENS FINAN 3.125% 25-27/05/2033	100.000	EUR	99,80	99.796,24		0,02%	0,02%
SIEMENS FINAN 3.625% 25-27/05/2036	100.000	EUR	100,56	100.555,91		0,02%	0,02%
SMURFIT KAPPA 0.5% 21-22/09/2029	100.000	EUR	90,90	90.902,34		0,02%	0,02%
SMURFIT KAPPA 3.454% 24-27/11/2032	146.000	EUR	99,76	145.649,55		0,03%	0,03%
SNAM 24-10/12/2172 FRN	100.000	EUR	101,74	101.744,19		0,02%	0,02%
SNAM 3.375% 24-26/11/2031	100.000	EUR	100,37	100.372,90		0,02%	0,02%
SNCF RESEAU 0.75% 19-25/05/2036	200.000	EUR	74,72	149.431,10		0,03%	0,03%
SNCF RESEAU 0.875% 19-22/01/2029	500.000	EUR	94,15	470.742,36		0,10%	0,10%
SNCF RESEAU 2.25% 17-20/12/2047	300.000	EUR	71,88	215.625,65		0,04%	0,04%
SNCF SA 0.625% 20-17/04/2030	400.000	EUR	90,64	362.559,27		0,08%	0,07%
SOCIÉTÉ FONCIÈRE 0.5% 21-21/04/2028	100.000	EUR	94,23	94.225,56		0,02%	0,02%
SOCIÉTÉ NATIONAL 3.375% 23-25/05/2033	300.000	EUR	101,32	303.947,51		0,06%	0,06%
SOCIÉTÉ NATIONAL 3.625% 25-03/04/2035	100.000	EUR	101,64	101.644,21		0,02%	0,02%
SPIE SA 3.75% 25-28/05/2030	100.000	EUR	100,94	100.935,43		0,02%	0,02%
SSE PLC 25- FRN 31/12/2099	100.000	EUR	99,98	99.981,75		0,02%	0,02%
SSE PLC 25- FRN 31/12/2099	100.000	EUR	99,99	99.987,53		0,02%	0,02%
SSE PLC 3.5% 25-18/03/2032	100.000	EUR	101,01	101.009,49		0,02%	0,02%
STEDIN HOLDING 3.375% 25-12/02/2037	100.000	EUR	97,79	97.792,03		0,02%	0,02%
STELLANTIS NV 3.875% 25-06/06/2031	100.000	EUR	99,80	99.796,53		0,02%	0,02%
STORA ENSO OYJ 0.625% 20-02/12/2030	500.000	EUR	90,48	452.421,96		0,09%	0,09%
STRYKER CORP 3.375% 24-11/09/2032	100.000	EUR	100,44	100.437,01		0,02%	0,02%
SUDZUCKER INT 25- FRN	100.000	EUR	98,61	98.608,21		0,02%	0,02%
SUEZ 2.375% 22-24/05/2030	100.000	EUR	96,62	96.622,28		0,02%	0,02%
SUEZ 4.5% 23-13/11/2033	100.000	EUR	105,64	105.641,01		0,02%	0,02%
SUEZ 4.625% 22-03/11/2028	300.000	EUR	105,14	315.407,44		0,07%	0,06%
SWISSCOM FIN 0.375% 20-14/11/2028	230.000	EUR	93,10	214.126,32		0,04%	0,04%
SYENSQO SA 3.375% 25-28/05/2031	100.000	EUR	100,08	100.083,56		0,02%	0,02%
TAG IMMO AG 4.25% 24-04/03/2030	100.000	EUR	102,51	102.510,57		0,02%	0,02%
TALANX AG 21-01/12/2042 FRN	400.000	EUR	87,20	348.800,89		0,07%	0,07%

Dénomination	Quantité au 30.06.25	Devise	Cours en devise	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif net
TELEFONICA EMIS 2.592% 22-25/05/2031	400.000	EUR	96,39	385.572,27		0,08%	0,08%
TELEFONICA EMIS 3.698% 24-24/01/2032	200.000	EUR	100,92	201.840,85		0,04%	0,04%
TELEFONICA EMIS 3.724% 25-23/01/2034	100.000	EUR	98,54	98.540,12		0,02%	0,02%
TELEFONICA EMIS 3.941% 25-25/06/2035	100.000	EUR	99,27	99.266,45		0,02%	0,02%
TELEFONICA EMIS 4.055% 24-24/01/2036	100.000	EUR	99,85	99.847,85		0,02%	0,02%
TELEFONICA EMIS 4.183% 23-21/11/2033	100.000	EUR	102,38	102.378,93		0,02%	0,02%
TELEFONICA EUROP 21-31/12/2061 FRN	300.000	EUR	93,52	280.546,24		0,06%	0,06%
TELEFONICA EUROP 23-03/05/2171 FRN	200.000	EUR	106,84	213.678,72		0,04%	0,04%
TELEFONICA EUROP 24-15/04/2172 FRN	200.000	EUR	103,58	207.162,79		0,04%	0,04%
TELENO 3.375% 25-01/04/2032	100.000	EUR	101,05	101.052,86		0,02%	0,02%
TERNA RETE 22-09/02/2171 FRN	291.000	EUR	96,87	281.904,22		0,06%	0,06%
TERNA RETE 24-11/04/2173 FRN	100.000	EUR	103,10	103.101,02		0,02%	0,02%
TERNA RETE 3.125% 25-17/02/2032	248.000	EUR	99,37	246.449,45		0,05%	0,05%
TERNA RETE 3.875% 23-24/07/2033	277.000	EUR	103,18	285.797,65		0,06%	0,06%
TESCO CORP TREAS 3.375% 25-06/05/2032	100.000	EUR	99,61	99.605,38		0,02%	0,02%
UNILEVER CAPITAL 2.75% 25-22/05/2030	100.000	EUR	99,48	99.484,59		0,02%	0,02%
UNILEVER CAPITAL 3.375% 25-22/05/2035	100.000	EUR	99,12	99.124,99		0,02%	0,02%
URW 4.125% 23-11/12/2030	400.000	EUR	103,67	414.694,27		0,09%	0,08%
URW SE 25-31/12/2049 FRN	100.000	EUR	100,14	100.144,92		0,02%	0,02%
URW SE 3.5% 24-11/09/2029	100.000	EUR	101,54	101.543,55		0,02%	0,02%
URW SE 3.875% 24-11/09/2034	400.000	EUR	99,30	397.208,54		0,08%	0,08%
VALEO SE 5.875% 23-12/04/2029	300.000	EUR	106,30	318.899,13		0,07%	0,07%
VERBUND AG 0.9% 21-01/04/2041	600.000	EUR	65,82	394.905,58		0,08%	0,08%
VGP NV 4.25% 25-29/01/2031	100.000	EUR	100,13	100.128,46		0,02%	0,02%
VODAFONE INT FIN 3.375% 24-01/08/2033	100.000	EUR	99,54	99.539,93		0,02%	0,02%
VOLKSW FIN SERVI 3.625% 24-19/05/2029	100.000	EUR	101,16	101.163,53		0,02%	0,02%
VOLKSWAGEN INTFN 1.25% 20-23/09/2032	100.000	EUR	84,22	84.221,22		0,02%	0,02%
VOLKSWAGEN INTFN 25-31/12/2049 FRN	100.000	EUR	100,76	100.764,61		0,02%	0,02%
VOLVO CAR AB 2.5% 20-07/10/2027	640.000	EUR	98,52	630.524,80		0,13%	0,13%
VOLVO CAR AB 4.75% 24-08/05/2030	122.000	EUR	102,32	124.824,56		0,03%	0,03%
VONOVIA SE 0.625% 21-24/03/2031	200.000	EUR	85,73	171.464,53		0,04%	0,04%
VONOVIA SE 2.375% 22-25/03/2032	100.000	EUR	93,25	93.253,24		0,02%	0,02%
VONOVIA SE 4.25% 24-10/04/2034	200.000	EUR	102,80	205.602,49		0,04%	0,04%
VONOVIA SE 5% 22-23/11/2030	100.000	EUR	108,10	108.103,83		0,02%	0,02%
WEBUILD SPA 4.125% 25-03/07/2031	100.000	EUR	99,37	99.365,92		0,02%	0,02%
WERFEN SA 3.625% 25-12/02/2032	100.000	EUR	99,73	99.726,24		0,02%	0,02%
WOLTERS KLUWER N 3% 25-25/09/2030	100.000	EUR	100,17	100.172,84		0,02%	0,02%
WOLTERS KLUWER N 3.25% 24-18/03/2029	100.000	EUR	101,98	101.977,60		0,02%	0,02%
ZF EUROPE FIN BV 4.75% 24-31/01/2029	300.000	EUR	93,67	281.003,21		0,06%	0,06%
Emis par une entreprise privée				47.993.855,26		9,83%	9,71%
COUNCIL OF EUROP 2.875% 23-13/04/2030	240.000	EUR	101,64	243.929,23		0,05%	0,05%
EUROPEAN INVT BK 0.01% 20-15/11/2035	790.000	EUR	73,76	582.711,92		0,12%	0,12%
EUROPEAN INVT BK 1.5% 17-15/11/2047	849.000	EUR	69,36	588.825,69		0,12%	0,12%
EUROPEAN INVT BK 1.5% 22-15/06/2032	280.000	EUR	92,71	259.593,92		0,05%	0,05%
EUROPEAN INVT BK 3.125% 25-15/05/2037	180.000	EUR	100,71	181.270,23		0,04%	0,04%
NORDIC INVST BNK 2.625% 24-24/01/2031	108.000	EUR	100,27	108.295,94		0,02%	0,02%
NORDIC INVST BNK 2.875% 25-19/03/2032	194.000	EUR	100,94	195.825,00		0,04%	0,04%
Emis par une institution internationale				2.160.451,93		0,44%	0,44%
EUR				318.833.407,75		66,14%	65,02%
OBLIGATIONS				318.833.407,75		66,14%	65,02%
<u>AUTRES VALEURS MOBILIERES</u>							
XIOR STUDENT HOUSING NV SCR RTS 31/12/49	15.462	EUR	0,00	0,00		0,00%	0,00%
Belgique				0,00		0,00%	0,00%
GENKYOTEX SA RTS 31/12/2049	1.372	EUR	0,00	0,00		0,00%	0,00%
GENKYOTEX SA RTS 31/12/2049	1.372	EUR	0,00	0,00		0,00%	0,00%
GENKYOTEX SA RTS 31/12/2049	1.372	EUR	0,00	0,00		0,00%	0,00%
France				0,00		0,00%	0,00%
AUTRES VALEURS MOBILIERES				0,00		0,00%	0,00%
BNP PARIBAS MOIS-O	1.325	EUR	1.192,00	1.579.865,94		0,33%	0,32%
Directive 2009/65/CE - OPC non-inscrits auprès de la FSMA				1.579.865,94		0,33%	0,32%
OPC-Mixtes				1.579.865,94		0,33%	0,32%
OPC A NOMBRE VARIABLE DE PARTS				1.579.865,94		0,33%	0,32%
TOTAL PORTEFEUILLE				480.403.211,75		99,79%	98,06%

BNP PARIBAS B PENSION STABILITY

Dénomination	Quantité au 30.06.25	Devise	Cours en devise	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif net
BP2S		EUR		8.568.157,35			1,75%
BP2S		USD		25.846,95			0,01%
BP2S		JPY		7.401,62			0,00%
BP2S		GBP		3.333,66			0,00%
BP2S		SGD		2,03			0,00%
BP2S		DKK		0,35			0,00%
BP2S		SEK		0,01			0,00%
BP2S		NOK		0,00			0,00%
Avoirs bancaires à vue				8.604.741,97			1,76%
DEPOTS ET LIQUIDITES				8.604.741,97			1,76%
CREANCES ET DETTES DIVERSES				-2.671.070,85			-0,55%
AUTRES				2.180.038,97			0,73%
TOTAL DE L'ACTIF NET				488.516.921,84			100,00%

6.2. Répartition des actifs du Fonds (en % du portefeuille)

OBLIGATIONS	66,14%
EUR	66,14%
Allemagne	10,87%
Australie	0,02%
Autriche	1,33%
Belgique	2,97%
Canada	0,26%
Chili	0,25%
Corée du Sud	0,03%
Croatie	0,02%
Danemark	0,12%
Espagne	9,29%
Estonie	0,08%
Etats-Unis	0,34%
Finlande	0,70%
France	14,48%
Grèce	1,46%
Ile de Jersey	0,02%
Irlande	1,20%
Italie	14,57%
Japon	0,02%
Luxembourg	0,44%
Norvège	0,47%
Pays-Bas	3,84%
Portugal	1,41%
Royaume-Uni	0,86%
Slovénie	0,18%
Suède	0,87%
Suisse	0,04%
ACTIONS	31,07%
CHF	0,03%
Suisse	0,03%
DKK	0,00%
Danemark	0,00%
EUR	25,32%
Allemagne	5,59%
Autriche	0,72%
Belgique	2,88%

Espagne	2,59%
Finlande	1,20%
France	5,69%
Ile de Guernesey	0,05%
Irlande	0,58%
Italie	2,47%
Luxembourg	0,32%
Pays-Bas	2,78%
Pologne	0,03%
Portugal	0,34%
Suisse	0,08%
GBP	0,58%
Irlande	0,08%
Royaume-Uni	0,42%
Suisse	0,08%
HKD	0,09%
Chine	0,09%
JPY	0,27%
Japon	0,27%
KRW	0,03%
Corée du Sud	0,03%
SEK	0,16%
Suède	0,16%
SGD	0,09%
Singapour	0,09%
TWD	0,06%
Taiïwan	0,06%
USD	4,44%
Etats-Unis	4,44%
INSTRUMENTS DU MARCHE MONETAIRE	2,23%
EUR	2,23%
Allemagne	0,16%
Espagne	0,29%
Finlande	0,04%
France	1,70%
Italie	0,02%
Pays-Bas	0,02%
OPC A NOMBRE VARIABLE DE PARTS	0,33%
EUR	0,33%
France	0,33%
INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES - Sur devises - Contrats à terme	0,02%
EUR	0,02%
Allemagne	0,02%
AUTRES VALEURS MOBILIERES	0,00%
EUR	0,00%
Belgique	0,00%
France	0,00%
TOTAL PORTEFEUILLE	99,79%

6.3. Changement dans la composition des actifs du Fonds (en EUR)**Taux de rotation**

	1er SEMESTRE
Achats	333.586.065,48
Ventes	340.103.179,70
Total 1	673.689.245,18
Souscriptions	12.991.535,75
Remboursements	27.046.935,50
Total 2	40.038.471,25
Moyenne de référence de l'actif net total	487.227.462,77
Taux de rotation	130,05%

Le compartiment a connu des souscriptions et des rachats nets faibles au cours de la période. L'activité et la rotation du compartiment ont été très importants.

6.4. Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire**Classe Classic**

Période	Evolution du nombre d'actions en circulation			Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)		Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)	
Année	Souscrites	Remboursées	Fin de la période	Souscriptions	Remboursements	de la classe	d'une action
	Cap.	Cap.	Cap.	Cap.	Cap.		Cap.
2023	153.868	218.984	2.871.240	22.743.383,76	32.351.918,47	443.321.094,02	154,40
2024	145.004	294.434	2.721.810	22.751.643,37	46.170.044,05	433.484.432,53	159,26
01.01.25-30.06.25	74.177	152.786	2.643.201	11.913.488,55	24.544.233,21	431.011.395,64	163,06

Classe O

Période	Evolution du nombre d'actions en circulation			Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)		Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)	
Année	Souscrites	Remboursées	Fin de la période	Souscriptions	Remboursements	de la classe	d'une action
	Cap.	Cap.	Cap.	Cap.	Cap.		Cap.
2023	1.966	2.235	43.243	2.501.759,95	2.822.352,22	57.534.690,75	1.330,49
2024	1.785	3.741	41.287	2.406.257,36	5.080.405,52	57.278.515,05	1.387,31
01.01.25-30.06.25	768	1.786	40.269	1.078.047,20	2.502.702,29	57.505.526,20	1.428,05

6.5. Performances**Classic**

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations, ni des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

Les performances de cette classe sont calculées depuis le 25.09.06 dans la devise de base EUR.

Les rendements passés peuvent être trompeurs.

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 derniers exercices comptables (en %) :

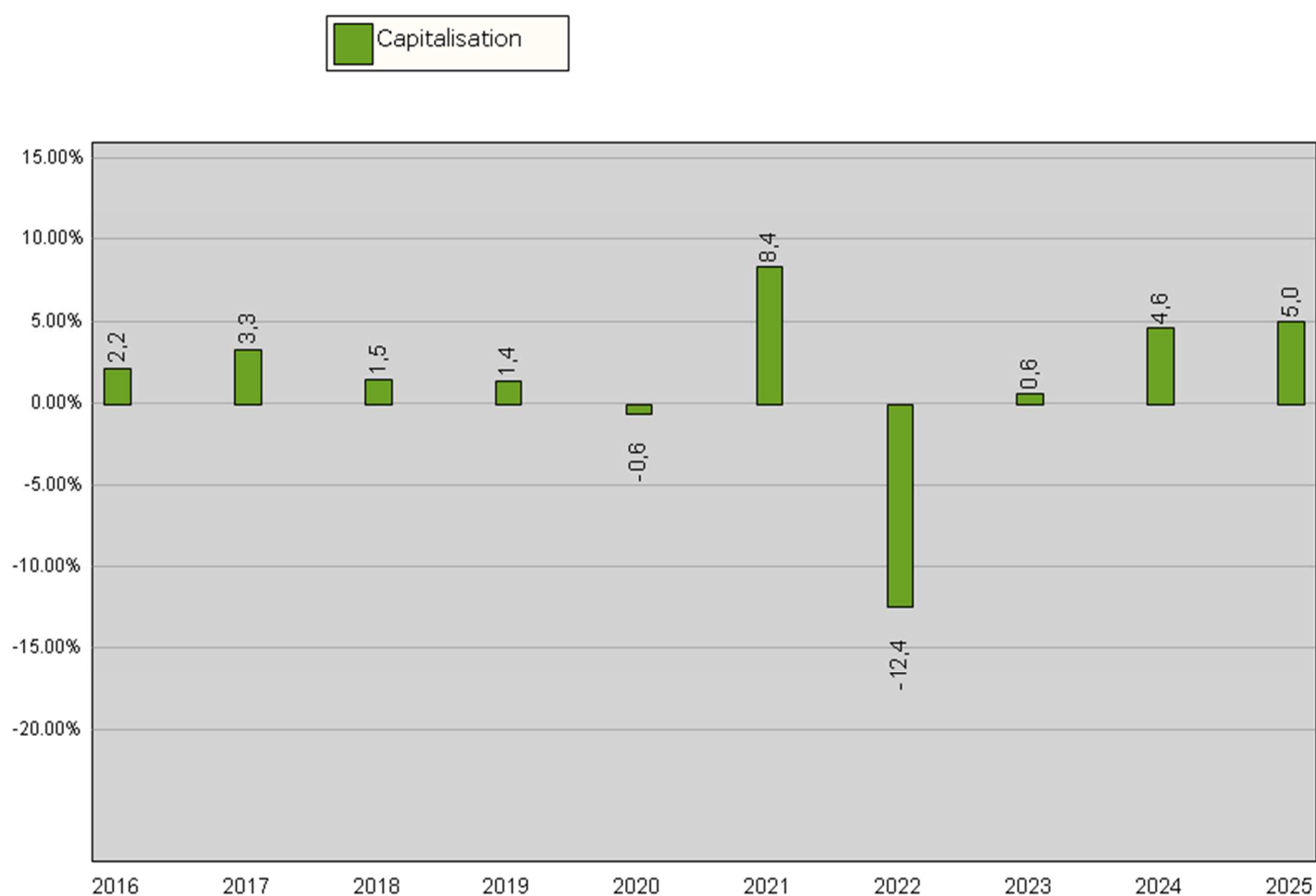


Tableau de la performance historique par part :

1 an	3 ans	5 ans	10 ans
5,0%	3,4%	1,0%	1,3%

Complément d'information sur le calcul de performance :

Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante :

$$P(t; t+n) = [(1 + P_t)(1 + P_{t+1}) \dots (1 + P_{t+n})]^{(1/n)} - 1$$

avec

- P(t; t+n) la performance de t à t+n
- n le nombre d'année (périodes)
- P t = $[\alpha \times (VNI_{t+1} / VNI_t)] - 1$

avec

- P t la performance annuelle pour la première période
- VNI t+1 la valeur nette d'inventaire par part en t+1
- VNI t la valeur nette d'inventaire par part en t
- α l'opérateur algébrique suivant:

$$\alpha = [1 + (D_t / VNI_{ex_t})] [1 + (D_{t2} / VNI_{ex_{t2}})] \dots [1 + (D_{tn} / VNI_{ex_{tn}})]$$

avec

- D_t, D_{t2},...D_{tn} les montants du dividende distribué durant l'année t
- VNI_{ex_t}...VNI_{ex_{tn}} la valeur nette d'inventaire par part ex-coupon le jour du détachement
- n le nombre de paiements de dividendes pendant la période t

0

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations, ni des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts. Les performances de cette classe sont calculées depuis le 20.02.14 dans la devise de base EUR.

Les rendements passés peuvent être trompeurs.

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 derniers exercices comptables (en %) :

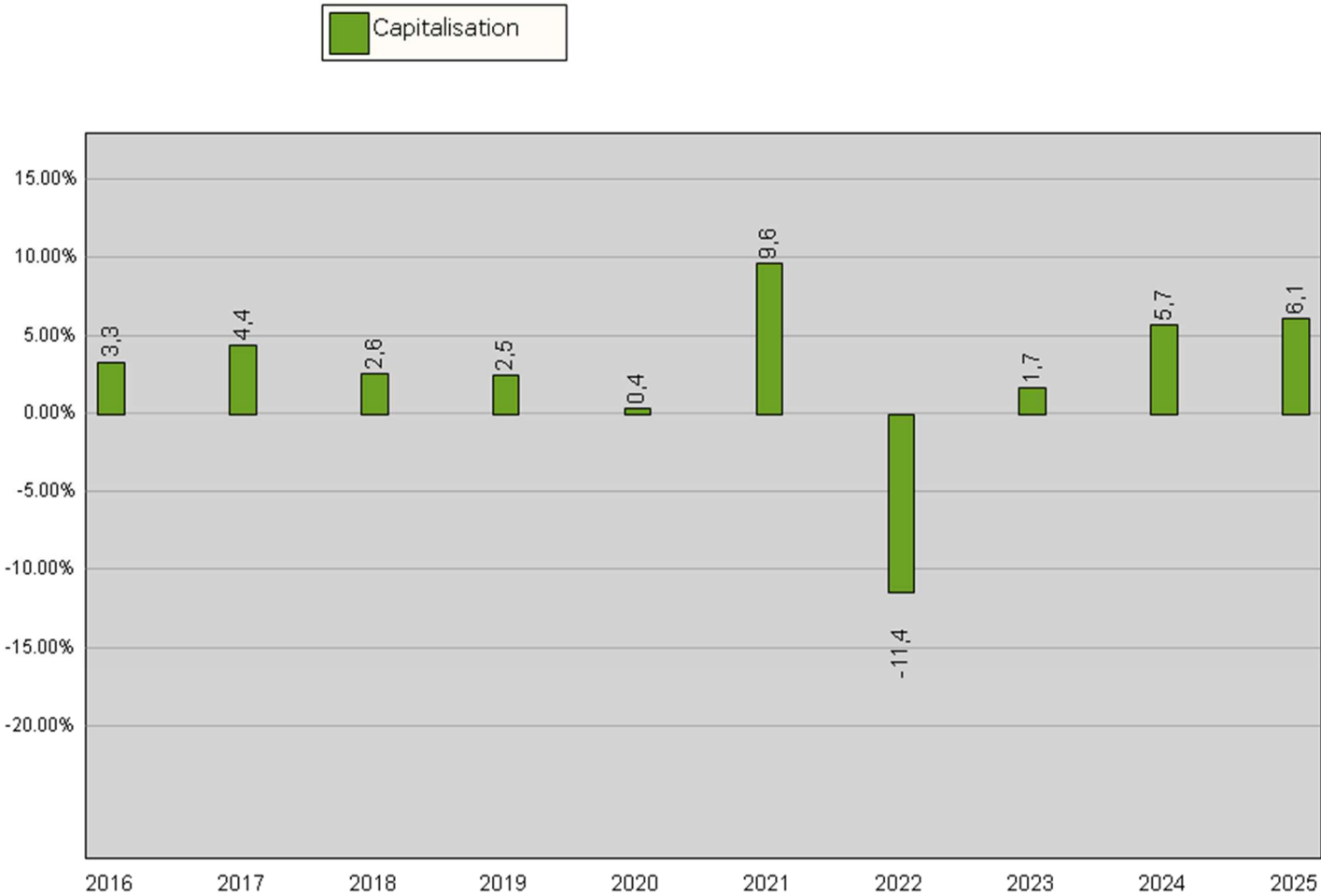


Tableau de la performance historique par part :

1 an	3 ans	5 ans	10 ans
6,1%	4,5%	2,1%	2,4%

Complément d'information sur le calcul de performance :

Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante :

$$P(t; t+n) = [(1 + P_t)(1 + P_{t+1}) \dots (1 + P_{t+n})]^{(1/n)} - 1$$

avec

$P(t; t+n)$ la performance de t à t+n

n le nombre d'année (périodes)

$P_t = [\alpha \times (VNI_{t+1} / VNI_t)] - 1$

avec

P_t la performance annuelle pour la première période

VNI_{t+1} la valeur nette d'inventaire par part en t+1

VNI_t la valeur nette d'inventaire par part en t

α l'opérateur algébrique suivant:

$$\alpha = [1 + (D_t / VNI_{ex_t})] [1 + (D_{t2} / VNI_{ex_{t2}})] \dots [1 + (D_{tn} / VNI_{ex_{tn}})]$$

Avec

$D_t, D_{t2}, \dots, D_{tn}$ les montants du dividende distribué durant l'année t

$VNI_{ex_t}, \dots, VNI_{ex_{tn}}$ la valeur nette d'inventaire par part ex-coupon le jour du détachement

n le nombre de paiements de dividendes pendant la période t

6.6. Frais courants et coûts de transaction

Le montant des frais courants est calculé conformément aux dispositions du règlement 583/2010. Les frais courants représentent l'ensemble des frais de fonctionnement et de gestion facturés au fonds, net de rétrocessions.

Ces frais comprennent notamment : les frais de gestion ; les frais liés au dépositaire ; les frais liés au teneur de compte, [le cas échéant] ; les frais liés au conseiller d'investissement, [le cas échéant] ; les frais de commissariat aux comptes ; les frais liés aux délégués (financier, administratif et comptable), [le cas échéant] ; les frais liés à l'enregistrement du fonds dans d'autres états membres, [le cas échéant] ; les frais liés à la distribution; les droits d'entrée et de sortie lorsque l'OPC souscrit ou rachète des parts ou actions d'un autre OPC ou fonds d'investissement.

Le montant des frais courants peut varier d'un exercice à l'autre. Il ne comprend pas les commissions de performance ni les frais de transaction du portefeuille, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par le fonds à l'achat ou à la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif. Le chiffre le plus récent est publié dans le document d'informations clés pour l'investisseur.

Les frais courants et les coûts de transaction sont présentés à la date de clôture du rapport.

Frais courants	
Cap.	O-Cap.
1,27%	0,16%

Coûts de transaction	
BNPP B PENSION STABILITY	0,09%

6.7. Notes aux états financiers et autres informations

NOTE 1 - Commission de gestion - Répartition entre les gestionnaires et les distributeurs

Pourcentage de répartition de la commission de gestion entre les gestionnaires et les distributeurs :

La commission de gestion mentionnée au prospectus d'émission est répartie à concurrence de 32,68% en faveur des gestionnaires et 67,32% en faveur des distributeurs.

NOTE 2 - Calcul des performances

Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

NOTE 3 - Dépassements des limites d'investissement

Quelques dépassements des règles d'investissement indiquées dans le prospectus et/ou dans la loi et détaillés ci-dessous ont été relevés au cours de la période :

Contrainte d'investissement dépassée :

- Maximum 20% du total des actions et valeurs peuvent consister directement en actions de sociétés du droit d'un Etat non membre de l'Espace économique européen, non libellées en EUR ou dans une monnaie d'un Etat membre de l'Espace économique européen

Tous les dépassements a été régularisés entretemps.

VIEWPOINT



BNP PARIBAS
ASSET MANAGEMENT

L'investisseur
durable d'un
monde qui change